

LA DÉCENNIE DES PIONNIERS II

1886-1896

Implantation mennaisienne en Amérique du Nord.

F. Jean LAPROTTE

CHAPITRE CINQUIÈME

LE CONSEIL GÉNÉRAL ET LA MISSION CANADIENNE

En partant d'un a priori absolu — la conviction que le Conseil général d'une part, le F. Ulysse et son Conseil de l'autre veulent le succès de cette fondation — nous tenterons de mettre en évidence :

- quelques-unes des politiques les plus visibles du Conseil général durant la décennie 1886-1896,
- les difficultés majeures rencontrées par ce même Conseil dans le gouvernement de la Congrégation et le développement de la mission du Canada en particulier,
- les écueils surgis de toute part qui influenceront la croissance de la mission et certaines relations avec le Conseil général.
- Nous traiterons ensuite d'un problème primordial ressenti différemment à Ploërmel et à La Prairie : la loi de 1889 sur le service militaire.

Attitude fondamentale du Conseil

L'attitude la plus fondamentale du Conseil général est énoncée à maintes reprises comme une conviction profonde dans le chapitre **La Congrégation s'implante**, et elle pourrait se résumer ainsi :

La Congrégation est au Canada pour y rester. Voilà pourquoi il nous importe de consolider les assises de l'édifice et de semer largement. Il faut tenir à ce projet, malgré tous les obstacles qui, en France, nous inciteraient à le ralentir.

De votre côté, visez à l'autosuffisance. Développez sur place vos propres ressources. Ménagez votre personnel et assurez-vous des surplus. Multipliez-vous. À quand votre noviciat ?

Une fois cet énoncé formulé et accepté, il reste à examiner comment,

dans le quotidien, ces principes sont respectés et appliqués, malgré les difficultés et les obstacles que le F. Cyprien et ses collaborateurs rencontrent presque quotidiennement et qui les pousseraient à l'occasion à retarder la réalisation du beau projet annoncé le 1^{er} janvier 1885 :

Il y a là, pour nous, de trop grands avantages pour que nous refusions indéfiniment de nous établir dans ce vaste et sympathique pays. Aussi, sommes-nous résolus d'y envoyer, dès que possible, une avant-garde peu nombreuse, mais choisie.

Le Conseil affronte des obstacles de taille

À compter de 1886 en particulier, des obstacles majeurs surgiront auxquels ne seront pas étrangers le gouvernement français, les évêques de Bretagne et certains frères en poste à la Guadeloupe. En voici quelques-uns :

1 — Laïcisation des écoles (loi du 30 octobre 1886)

Deux mois après l'envoi du premier contingent de frères au Québec, le Parlement français frappe un autre grand coup en laïcisant le personnel des écoles publiques :

Dans les écoles publiques de tout ordre, l'enseignement est exclusivement confié à un personnel laïque. À la première annonce de ce projet de loi, le F. Cyprien écrit : Mes Frères sont à la veille d'être chassés de toutes les écoles communales¹, et, par suite, j'en aurai sous peu, plusieurs centaines sur les bras. Ceux qui m'aident à vivre vont donc être complètement à ma charge, et Dieu sait comment je pourrai leur donner du pain.²

Le gouvernement atténue quelque peu cette crainte par manque de remplaçants : il répartit alors sur cinq ans les départs des instituteurs religieux. Pour éviter la laïcisation en masse, la Congrégation immobilise à

¹ En réaction à cette exclusion, il y a ouverture d'écoles libres dans toute la Bretagne, à un point tel que le surplus de frères auquel faisait allusion le F. Cyprien et qu'il espérait envoyer aux colonies et au Canada n'existera jamais. Cette floraison d'établissements privés se fait, entre autres, avec l'appui des anciens élèves des frères, ces groupes d'hommes intelligents et dévoués à la cause de l'enseignement chrétien, toujours prêts à le soutenir, sinon à lui servir de rempart : les amicales d'anciens élèves étaient fondées.

² Les divers événements vécus par le F. Cyprien et son Conseil pendant cette période critique sont expliqués dans le livre d'Auguste Laveille, *Le Frère Cyprien*, Paris, de Gigord, 1910

leur poste tous les frères des écoles publiques. L'avantage de cette décision, c'est d'empêcher des pertes énormes de revenus. L'inconvénient, c'est de bloquer le renouvellement du personnel des colonies. D'où plaintes, demandes de congé et récriminations de toutes sortes chez certains frères de la Guadeloupe, en particulier.

2 - Perte du droit aux immunités

La loi du 15 juillet 1889 aura une plus grande répercussion sur les Frères. Cette dernière loi enlève aux religieux le bénéfice de l'exonération du service militaire que leur accordait l'engagement décennal : un service de 10 ans d'enseignement dans une école privée ou publique.³

3 - Qui aurait pu y penser ?

Les évêques bretons entrent dans le jeu...

Les évêques de Bretagne reprochent au F. Cyprien de demander pour ses frères de l'enseignement libre le même traitement qu'à l'époque des écoles publiques, alors que certaines paroisses ne disposent nullement des revenus suffisants pour verser un salaire convenable aux instituteurs.

4 - «Les colonies avant la Bretagne»

Le F. Cyprien est également accusé de délaisser la Bretagne au profit des colonies, d'où il tirerait de gros revenus. On lui fait un crime d'envoyer des frères au Canada, alors qu'il ne peut en donner à sa province natale :

Aux ennuis existants s'en joint un autre : ce sont les Évêques de Bretagne qui nous reprochent de fonder à l'étranger, notamment au Canada, pendant qu'il n'y a pas assez de Frères pour notre pays. Ça ne fait pas mon affaire du tout, je vous prie de le croire. Encore entre nous, s'il vous plaît !⁴

5 - Les grands pensionnats des frères

Ces mêmes évêques en ont aussi contre les grands pensionnats qui absorbent un très nombreux personnel et qui iraient contre le but primitif de l'institut. Bref, c'est un concert de plaintes de la part de ceux-là mêmes qui, deux ans auparavant, exaltaient le supérieur général et son administration.⁵

³ Louis Balanant, «*La Congrégation en 1889*», Chronique des Frères de l'Instruction chrétienne, n° 341, janvier 1990, p. 94.

⁴ Yriez à Ulysse, 7 mai 1889, AFICLP.

⁵ On trouvera dans Laveille, Le Frère Cyprien, les réponses que le Supérieur général a

6 - Contrôle des revenus et des dépenses

Mgr Jean-Marie Bécél, évêque de Vannes, pour contrôler les revenus et les dépenses de la Congrégation, en viendra même à vouloir se faire présenter les comptes de la maison mère. C'en était trop !⁶

Conséquences de cette situation

Ces attitudes des autorités civiles et religieuses françaises obligeront le Conseil général à élaborer des politiques et à prendre des dispositions pour le Canada qui devront tenir compte de la situation critique vécue en France. En voici quelques-unes :

1 - N'espérez pas de renforts miracle à la dernière minute

Cette pénurie de personnel est causée, la plupart du temps, par l'afflux non prévisible d'enfants dans les classes nouvellement ouvertes.

Hélas ! d'ici, nous ne pouvons point, ainsi que je vous l'ai déjà écrit, vous envoyer tous les Frères dont vous auriez besoin. Voyez donc quelle est notre situation : 77 écoles viennent d'être laïcisées, dans notre Bretagne, et 83 Écoles libres vont être ouvertes. Nous avons pris des engagements pour de nouveaux postes comptant bien sur ce qui nous avait été assuré, que plusieurs écoles publiques ne sauraient être remplacées par des Écoles libres ; et voilà que ce sont les populations elles-mêmes de notre chère Bretagne qui se chargent de démontrer à leurs Pasteurs qu'ils ont eu tort de ne pas compter avec la générosité et le dévouement des parents, qui ne veulent à aucun prix subir le joug de la laïque... De là de véritables prodiges : À St-Pierre de Plesguen, en 3 semaines, une école libre pour deux Frères, vient d'être construite. — Demain, 18 octobre, 5 Écoles libres vont être bénites...

C'est un entrain admirable ! Pourquoi faut-il que nous soyons si pauvres en sujets ? Dans quelques jours, hélas ! trente de nos frères vont être appelés sous les drapeaux...

Au sujet des frères-soldats que vous avez au Canada, le Conseil trouve bonne votre ligne de conduite, et lui donne par suite, son entière approbation.

préparées pour démontrer le bien-fondé de la politique de la Congrégation.

⁶ La solution préconisée pour assurer l'autonomie de la Congrégation, c'est son approbation définitive par le Saint-Siège. Ce sera fait le 7 mars 1891. Chronique FICP, 1901, p. 248.

Grâce à Dieu, tous nos frères-soldats dont le temps de service expire cette année sont rentrés dans l'institut : c'est un beau début : Prisse-t-il en être toujours ainsi.

Nous espérons bien que les chers frères que vous venez d'envoyer dans le Diocèse de St-Hyacinthe vont prouver au si sympathique Évêque qu'il avait raison de tant tenir à des frères bretons...⁷

2 - Ne songez pas à ouvrir beaucoup d'écoles, mais consolidez les assises de celles qui sont fondées⁸

Je ne vous apprendrai rien, en vous disant que le Conseil préfère asseoir solidement les établissements que nous fondons, que de vouloir trop entreprendre. (23 juillet 1888)

Au lieu de fonder de nouveaux établissements, dit-on, mieux vaut bien installer ceux qui existent que de nous exposer à compromettre l'avenir, en fondant trop et mal. C'est cette idée qui fait rejeter tous les postes où l'Anglais est nécessaire. (20 février 1889)

*Voici maintenant une recommandation que je suis chargé de vous transmettre de la part du Conseil. Ne pas songer à fonder beaucoup d'Écoles, mais à asseoir solidement celles qui sont fondées. Ce qui veut dire en un langage que je connais par coeur depuis dix ans : Les sujets manquent sur toute la ligne pour remplir les engagements pris et tenir debout les fondations existantes. Une autre raison se greffe sur celle-là : c'est le service militaire. Comment exempterons-nous nos jeunes gens ? Aucun moyen si la loi sur l'enseignement n'est pas rapportée. Une quinzaine de jeunes Frères au moins sont appelés au Conseil de Révision, et presque tous seront soldats. Voilà pour cette année ! Gardez ceci pour vous... Dans le projet de loi militaire, il était dit (art. 49) : *En temps de paix, les jeunes gens résidant à l'étranger, hors d'Europe, depuis l'âge de 19 ans, et y occupant une situation régulière, sur l'avis du Conseil de France, pourront être dispensés du service militaire pendant la durée de leur séjour à l'étranger ; ils pourront même revenir en France pendant 3 mois sans être inquiétés. Si cet article est voté comme quelques-uns l'affirment, ce sera une grande chose pour les colonies ; mais si le contraire a lieu, comment ferons-nous ? (26 mars 1889)**

⁷ Abel à Ulysse, 17 octobre 1891, AFICLP.

⁸ Ces extraits sont tirés de lettres du F. Yriez au F. Ulysse. Les Supérieurs FEC font une recommandation semblable en 1880. Voir Nive Voisine, Les FEC au Canada, II, p. 382.

3 - Nous ne pouvons répondre à des questions que vous jugez importantes quand le Conseil est dispersé

N'ayant qu'à vous remercier du contenu de la Ire, c'est facile ; mais pour la 2e, il faut une solution que je ne puis pas vous donner quant à présent : sur 7 conseillers, il y en a 4 d'absents, et le Supérieur Gnl est du nombre de ces derniers. Comme il faut la majorité du Conseil pour prendre une décision de cette nature, il faudra attendre. Je vous préviens de ce retard, afin que vous n'en preniez pas mauvaise humeur. Aussitôt que ce sera décidé, je vous en informerai.⁹

4 - Vos chances seront meilleures avec quelques grains de patience et de diplomatie

Je reçois à l'instant votre lettre¹⁰ demandant 2 Frères, pour l'Immaculée-Conception. J'attendrai quelques jours avant de présenter cette nouvelle demande ; en ce moment, j'échouerais certainement. Je vous écrirai aussitôt que j'aurai une décision. Vous ferez peut-être bien de ne pas vous presser de dire que Mascouche est accordé, puisque vous préférez l'Immaculée-Conception à Mascouche. J'ai peur de ne pas obtenir les 2.

Par ma lettre du 29 mai, je vous annonçais que j'avais reçu la vôtre du 15 du même mois ; mais que j'attendrais quelques jours avant de présenter au conseil votre demande de 2 Frères pour l'Immaculée Conception. Cette demande a été accordée hier ; je vous en informe immédiatement, comme je vous l'avais promis. Comment ferai-je maintenant pour vous trouver tout ce monde : j'en tremble d'avance. À la grâce de Dieu !

5 - Désormais, nous devons composer davantage avec les horaires des transatlantiques

La Cie Générale Transatlantique a refusé absolument de prendre nos passagers, lesquels sont au nombre de 11 maintenant.

Ne sachant plus comment vous expédier tout ce monde, alors que je connais vos besoins, je me suis adressé de nouveau à la Cie Bossière qui a

⁹ Yriez à Ulysse, 9 janvier 1889, AFICLP.

¹⁰ Yriez à Ulysse, 29 mai et 4 juin 1888, AFICLP.

bien voulu les prendre. Comme le départ devait avoir lieu ce matin 23, nous avons voyagé, hier, toute la journée et nous avons aussi passé la nuit en chemin de fer. Arrivé ici, M. Bossière m'annonce que le «Géographique» est à Anvers, qu'il n'arrivera que ce soir. La tempête de ces jours-ci l'a empêché de sortir du port, et il ne pourra partir que demain. Le passage est payé ; j'ai le billet d'embarquement.

Le navire doit aller à Montréal directement. Il aura pour passagers 11 Frères, 2 Franciscains et 4 Canadiens.

J'espère que vous pourrez vous trouver à Montréal pour le débarquement de nos bons Frères. Le 11e, c'est le Frère Théon qui avait d'abord refusé et dont le refus a été suivi de celui d'un autre.¹¹

La mission naissante a sa part d'épreuves

Nous avons préféré laisser à leur place normale les tracas se rapportant immédiatement à la fondation : le choix entre Chambly et La Prairie ; le conflit entre le curé Bourgeault et le F. Ulysse. Nous regroupons ici d'autres difficultés¹² qui ont pu être effleurées en cours de récit, mais sur lesquelles il nous apparaît important de revenir. Ces difficultés ont été rassemblées sous les chefs suivants :

- celles qui se rattachent à l'envoi de frères au Canada, - celles qui concernent l'ouverture des établissements,
 - celles qui touchent au quotidien des maisons, — celles qui sont la conséquence du mécontentement,
 - celles qui surviendront lors de la désaffection de certains frères à l'endroit de la mission canadienne ou de la vie religieuse,
- celles qui apparaissent par suite de la révélation de certains faits et de l'interprétation faussée qu'on en donne.

Envoi de frères au Canada

On sait que la désignation annuelle des frères pour le Canada ne se fait pas facilement. Il y a toujours la situation politique en France, les besoins à combler des missions existantes aux Antilles et en Afrique, l'enthousiasme refroidi chez quelques frères pourtant décidés dans un passé récent à

¹¹ Yriez à Ulysse, 23 août 1889, AFICLP.

¹² Convenons que le terme difficultés puisse recouvrir les expressions : malaises, obstacles, problèmes, oppositions, mesquineries, inexpérience, etc.

franchir l'Atlantique, les retards des compagnies de navigation et les absences de certains membres du Conseil quand des décisions urgentes doivent être prises.

Toutes ces raisons retardent le départ des frères et empêchent ces derniers de se familiariser avec les personnes, les programmes, les méthodes en usage avant la rentrée des élèves au début de septembre. Voici ce que répond le E. Yriez aux lettres du F. Ulysse :

Je me suis débattu comme un bon diable pour vous envoyer les C. Frères destinés à la fondation de Verchères et de Ste-Scholastique, pour l'époque désignée : 1er octobre ; mais j'y ai perdu mon latin, et je viens vous exprimer mon regret de ne pouvoir les expédier, pour le plus tôt, que par le steamer Bossière, qui partira du Havre le 13 octobre prochain. Ce retard provient des difficultés de placements dans les autres Provinces, difficultés qui ne seront livrées qu'à la fin de toutes les Retraites ; c'est-à-dire, vers le 30 de ce mois. (16 août 1887)

La fondation de St-Henri de Mascouche (2 Frères) a été adoptée. Savoir maintenant si je pourrai vous faire arriver les Frères pour le lu septembre ? Cette date est très gênante pour moi, et vous allez le comprendre. Les Frères de mon cadre sont tous disséminés aux quatre vents de la Bretagne. Or, pour vous envoyer des Frères en Août, il faut que ceux-ci soient déplacés en Juillet, c'est-à-dire, juste au moment des grands travaux de fin d'année : c'est à quoi les Provinciaux, et encore plus les Directeurs d'établissement ne veulent point se résoudre. L'année dernière, j'ai sué sang et eau pour vous servir à temps, et vous savez ce qui est arrivé ; cette année, j'ai grand peur de n'être pas plus heureux. Je ferai tout le possible pour arriver à temps, mais je crains. L'inconvénient que je signale ici n'est pas le seul : Comme on ne peut que très difficilement déplacer les hommes de mérite dans le mois de Juillet, à cause des fonctions qu'ils remplissent, je suis, par la force des choses, moins bien servi. Vous comprenez certainement cela, et vous vous rendriez service à vous-même si vous pouviez assigner une autre date pour les ouvertures d'écoles, par exemple Octobre. (29 mai 1888)

Maintenant, je dois vous dire franchement que la majorité du Conseil s'oppose absolument à ce que l'envoi de ces Frères ait lieu avant les vacances. J'en suis plus contrarié que vous ne pouvez l'imaginer ; mais je me casserais la tête contre le mur, que les choses n'en iraient pas mieux. Quoi qu'il en soit, encore leur laisser l'espérance que de leur faire connaître cette triste disposition. Ayez le courage de garder ceci pour

vous... (7 mai 1889)

Nous sortons du Conseil. La question du Canada, ramenée sur le tapis en vue du choix de 2 Directeurs (Verchères et Saint-Cuthbert), est encore restée sans solution : pas moyen d'aboutir ! Ce n'est pas ma faute, je vous assure !! Ne dites pas cela à vos Frères. (31 juillet 1889)

Ouverture et fonctionnement des écoles

On l'a souligné ailleurs : les écoles s'ouvrent dans la pauvreté, les frères et les élèves manquent du nécessaire (mobilier, manuels scolaires), certaines classes sont surchargées et il n'y a pas de frères disponibles pour partager le travail. Et il n'est pas question de s'adjoindre des auxiliaires laïques, même s'il s'en est trouvé un à Chambly dès 1886¹³. La suggestion du F. Yriez est sage : gardez-vous quelques frères en réserve... C'est que les prévisions sont souvent faussées : on attend cent élèves, il s'en présente cent cinquante. Que faire alors ?

Il est vrai que je ne vous ai rien dit des 2 Frères que vous m'avez demandé aussitôt après l'arrivée des 11 autres en Canada. Songez donc : Nous nous étions engagés à vous fournir 3 Frères pour Laprairie, 2 pour St-Henri et 2 pour l'Immaculée Conception ; soit 7 en tout. Et je vous en ai envoyé 11. J'ai épuisé mon stock pour vous mettre à flot, et je n'ai pas réussi. Par suite des rentrées de la Guadeloupe, j'ai quelques recrues en ce moment. Mais, mettez-vous à ma place, en conscience, oseriez-vous jeter 2 malheureux Frères sur l'Océan dans cette saison ? Et puis, qui voudrait y aller ?

Je vous en prie, mon bon Frère, pesez ces raisons ; elles sont justes et vous comprendrez la nécessité où nous nous trouvons d'attendre le printemps. Mais comme il convient de soulager l'Immaculée et de lui donner les moyens de réussir — dès le début — ce qui est important : voyez donc s'il ne serait pas possible, pour cet hiver, — fussiez-vous payer de votre personne de détacher un des 5 Frères de Chambly pour l'envoyer à l'Immaculée Conception. Je m'imagine que vous ferez là une bonne action et qu'elle est très faisable.¹⁴

¹³ À cette époque, on concevait très difficilement l'adjonction d'enseignants laïques dans les écoles dirigées par les frères.

¹⁴ Yriez à Ulysse, 21 novembre 1888, AFICLP.

Des frères surchargés

Plus importante encore que la pauvreté des écoles est la surcharge de travail que certains acceptent comme situation normale, alors que d'autres se plaignent à des correspondants outre-mer.

Le F. Yriez ne manque pas d'en entretenir son correspondant :

Encore une blague qui a été ramassée je ne sais où, mais que je veux vous raconter afin que vous n'ignoriez rien. On dit : les Frères sont surchargés au Canada : outre les classes ordinaires, il y a des Études établies partout ; les Frères n'ont que juste le temps de faire leurs exercices de piété, comment veut-on qu'ils apprennent l'Anglais, puisqu'ils n'ont pas le temps de travailler ? Voyez ce que ça vaut. Soit dit entre nous deux. À ce sujet, si les Frères sont véritablement surchargés, vous pourriez demander un ou deux Frères de plus, et je vous promets tout mon concours pour vous les envoyer avec les fondateurs de Laprairie. Vous envoyer des aides ; mais ce sera une nouvelle charge pour la petite bourse. À titre de curiosité : Le côté de Québec que l'on vante tant par ici, vous offre-t-il des établissements ?¹⁵

Huit ans plus tard, les questions de manque de personnel, de surcharge de travail, de nouvelles oeuvres qu'on est tenté d'accepter sont toujours à l'ordre du jour. Le F. Yriez en glisse un mot au F. Ulysse :

D'après ce que je vois, vous voilà qui tombez en plein dans le piège qui a causé les plus grands ennuis à l'administration de l'institut depuis nombre d'années : la pénurie de personnel. C'est ce que je craignais le plus pour votre mission. Accepter de nouveaux postes quand on n'a pas plus que le nécessaire pour fonder, c'est ouvrir toutes les portes au mauvais esprit et se forger des chaînes à soi-même. Je désire me tromper !!! (22 juillet 1896)

Pour soulager les frères et assurer aux enfants un meilleur enseignement, le F. Ulysse réclame des spécialistes en anglais, dessin, couture, musique,... Voilà une demande qui ne sera que très partiellement exaucée. La meilleure réponse qu'il reçoit : formez sur place les spécialistes dont vous avez besoin, sans désespérer d'en recevoir jamais de nous. Et en attendant, que votre noviciat soit productif !

¹⁵ Yriez à Ulysse, 11 avril 1888, AFICLP. Cette idée de fondation vers l'est reviendra à quelques reprises dans la correspondance des Supérieurs de France.

Voici quelques extraits de lettres :

Si vous avez besoin des Frères, il faudra bien que vous reveniez encore à la charge. En démontrant amplement le besoin que vous en avez, ne craignez pas de vous appuyer sur les sacrifices que s'imposent les autres congrégations pour réussir . Ce que vous direz m 'aidera beaucoup... Malgré tous mes efforts, je ne réussis pas à faire donner des leçons d'anglais ici. Quant à votre dessinateur et musicien, je ne sais où nous le dénicherons mais demandez toujours !

Si je puis, outre les 3 Frères pour Laprairie et les 2 pour St-Henri, je vous enverrai au moins deux Frères de plus. Je reconnais que vos Frères sont surmenés ; mais malheureusement, je ne fais pas ce que je veux. Quant à des musiciens, je ne sais vraiment pas comment j'en trouverai. Quel bonheur, si vous pouviez avoir un Noviciat suffisant pour vous recruter !! ¹⁶

Venez, venez, mon très cher Frère ; nous soupirerons désormais après vous. Si vous pouviez amener avec vous le vrai tailleur que vous aviez promis, ce serait un insigne service de plus dont la mission aurait à vous rendre grâce.¹⁷

Le F. Abel règle le cas des soutanes et, fidèle à ses racines, émet le voeu que l'on participe aux concours pomologiques de Bretagne.¹⁸

Ne pourriez-vous pas — c'est l'idée du Conseil — trouver à Montréal un tailleur qui montrerait à l'un de nos frères Canadiens la coupe de nos soutanes ? Si oui, au lieu d'envoyer ici, faites donc apprendre cela au Canada. Quelle différence de prix entre une soutane envoyée d'ici ou confectionnée chez vous ?

Je vous envoie une Brochure sur Se année. Puis une autre sur vos fruits du Canada. Je serais heureux de voir le fr Clarence et quelques autres prendre part au concours de Ploërmel en octobre prochain. Tout pour Dieu Seul ! n'est-ce pas ?¹⁹

S'il faut donner de l'éclat aux écoles, s'il faut rencontrer les désirs des familles qui veulent en recevoir toujours davantage, il importe de planifier, de supputer les forces du milieu, de ne pas handicaper l'avenir par des

¹⁶ Id. à id., 3 janvier 1887 et 29 mai 1888, AFICLP.

¹⁷ Ulysse à Abel, 24 mars 1892, AFICLP. Le F. Didier ira à Ploërmel en 1902 s'initier au métier de tailleur.

¹⁸ Abel à Ulysse, 13 mai 1895 et 8 juin 1893, AFICLP

¹⁹ On verra plus loin au chapitre 7 les succès remportés par quelques mordus de la pomme à cidre.

initiatives hasardeuses et, avant tout, de surcharger les frères :

*Je pense que vos écoles similaires ont toutes le même programme d'enseignement. On trouve des Frères qui ont la manie d'enseigner des matières hors programme : (Allemand, Anglais, hautes mathématiques, sténographie, dessin académique, etc.) puis s'en vont après avoir lancé ce pétard, mais le pauvre successeur, lui, ne peut s'en tirer... Vous voyez les suites.*²⁰

Les frères ajoutent très souvent à leur classe quotidienne des tâches qui sont des services à la paroisse ou aux familles. Ainsi, le chant, le sanctuaire, l'orgue, les servants de messe. Et à l'école même, il y a l'étude, les dîneurs, les coucheurs, les demi-pensionnaires, les pensionnaires.

Toutes ces catégories de services rejoignent les besoins de la paroisse et ceux des élèves et de leurs familles. Dans le cas des paroisses, ces services sont habituellement gratuits et comme allant de soi. Dans les deux autres, il s'agit de services rémunérés. Les enfants et leurs familles y trouvent leur compte et ce que perçoivent les frères arrondit quelque peu le revenu global de la communauté.

*Le Rd Père Curé a bien voulu donner une messe à 9 h. le dimanche, pour les enfants. Le cher Frère Norbert m'a chargé de la surveillance des enfants au chœur de chant pendant la grand'messe. Je suis donc obligé d'assister à trois messes (tant mieux), mais je demande la permission de dire mon office pendant une de ces messes, cela me donnerait 3/4 d'heure de temps pour mes études, autrement je n'ai pas une minute le matin.*²¹

Le F. Yriez a toujours quelque bon conseil à donner au E. Ulysse : on peut sans cesse demander de nouveaux collaborateurs, mais il faut les utiliser au mieux et disposer avec sagesse des surplus occasionnels. Il lui écrit :

Tâchez d'occuper vos Frères hors cadre, provisoirement ; mais gardez-vous de dire que vous avez plus de 2 surnuméraires car on ne vous en enverrait plus.

C'est dans votre intérêt que je vous glisse tous ces petits avoirs. Ils doivent rester entre nous deux.

Ma lettre ayant été faite par morceaux, entre deux visites, comprenez-la

²⁰ Abel à Ulysse, 13 mai 1895, AFICLP. Ce fut le cas du cours classique de Buckingham avec le F. Henri (Alno).

²¹ Godefroy à Ulysse, 5 octobre 1894, AFICLP.

si vous pouvez... (15 janvier 1890)

Ces Frères restés à charge à Chambly ne pourraient-ils pas, provisoirement, être répartis dans les autres établissements et y rendre quelques services ? (21 avril 1890)

Mécontentement

Quand les difficultés s'accumulent au fil des jours et des semaines, quand il n'y a personne dans l'entourage avec qui les partager dans l'espoir de trouver une solution ou même un peu de réconfort, on cherche quelqu'un à distance qui écoutera sans faire d'opposition : on écrit alors en France. Mais à qui ? À un confrère qu'on a bien connu, un collègue de travail, un directeur, un ancien maître de formation, voire un supérieur majeur.

Toujours est-il que le mécontentement, les réflexions chagrines, les propos satiriques traversent l'Atlantique et aboutissent inévitablement à Ploërmel où elles finissent par atteindre l'un ou l'autre des membres du Conseil général.

Le F. Yriez fait souvent allusion à ces bruits, anodins à l'origine, qui s'amplifient en circulant de bouche à oreille. Il en avise son correspondant habituel :

Non, cher Frère, je ne devais pas, et je n'ai nullement voulu vous adresser un reproche dans ma dernière lettre. Le mot blague dont je me suis servi peut-être, ne s'adressait point à vous : s'il devait s'appliquer à quelqu'un, ce serait à ces gens qui écrivent pour produire de l'effet, et dont les paroles sont ensuite grossies par ici. (11 avril 1888)

500 f. de plus à Ste-Scholastique, ça fera bien dans le tableau. Je n'ose demander une + de Dieu sur vos objets de la Procure : outre que nous avons déjà payé une assez jolie somme, je suis battu en brèche par des indiscretions, vraies ou fausses qui me cassent les bras, notamment en ce qui concerne les dépenses pour domestiques et la propriété de certaines maisons... Le pot coule, dit-on. (9 octobre 1888)

Je ne sais si c'est vrai, mais le bruit est venu ici que certains de vos Frères dépensent pas mal d'argent, en voyages de fantaisie... Attention à la Règle ! (2 novembre 1888)

Je ne sais si vous serez content de cet envoi ; mais ce que je sais bien, c'est qu'il a été très laborieux à composer. Un homme comme il vous en

fallait un pour remplacer l'Apostat, a refusé de partir. Un autre qui m'avait tourmenté toute l'année pour aller au Canada, s'est fait malade quand il s'est agi d'en venir au sérieux. Comme talent, ce dernier est un autre Apollinaire. (14 août 1889)

Un 3ème Directeur expérimenté a refusé également.

J'attribue les refus qui m'ont fait perdre d'excellents sujets, aux lettres à effets qui ont inondé la Bretagne depuis 2 ans. P. S. Gardez pour vous les refus dont je vous parle plus haut. Connue au Canada, le bruit en viendrait vite en Bretagne et nuirait à la Cause. (13 août 1889)

Que je vous fasse connaître un bruit que l'on s'est peut-être un peu trop empressé de m'apporter. Voici : « Vos écoles ne seraient point appréciées au Canada ; la preuve, c'est que vous aurez bientôt des Frères dont vous ne saurez que faire, ou bien que vous serez contraint d'employer à des traitements dérisoires... ? » Je vous le donne au prix coûtant. (17 avril 1895)

J'ai appris hier, et on vient de me le répéter tout à l'heure qu'un bruit court parmi nos Frères de France qu'une immense défréquentation a eu lieu au Canada, ou doit avoir lieu. Je doute beaucoup que ce soit par un sentiment de charité que ce bruit a été jeté au vent ; mais que voulez-vous, il faut le prendre tel quel. Un Assistant l'a entendu dire aussi. (13 mai 1895)

Déception ou désaffection

Certains frères ont fait du Canada leur seconde patrie : ils ont donné le meilleur d'eux-mêmes à ce nouveau monde et ils y reposent dans la paix du Seigneur. D'autres ont été rappelés par les Supérieurs majeurs pour répondre à des besoins précis, pendant que plusieurs, après 20, 30 ou 40 ans de service, préféreront retrouver leurs racines bretonnes. L'expression bien connue «*rentrer en France*» fut aussi celle qu'ont utilisée quelques frères désabusés ou mécontents.

Fidèle à notre plan, nous ne traitons ici que de la période 1886-1896, même si quelques citations vont au-delà de cette date. Le F. Ulysse écrit au F. Cyprien :

Je vois que quelques-uns de nos bons vieux demandent à rentrer en France. Ils ont tort, car la présence des anciens dans une maison est de nature à modérer le trop d'ardeur des jeunes. Nos jeunes Bretons ont peut-être plus à lutter ici que les indigènes, car la mollesse et les attrait du pays

sont une surprise pour ceux qui ne méditent pas assez cette exhortation évangélique : Veillez et priez...

Malgré tout, très Révérend Frère, je compte cette année au nombre des meilleures : toutes ces demandes de profession sont une preuve de la bonne volonté générale.

Votre famille canadienne, Mon Révd Frère, se compose en ce moment de 70 âmes : 48 « survivants » de France et 22 jeunes gens du pays 4 ou 5 autres postulants sont annoncés. Tout ce monde n'a qu'un cœur pour vous aimer et vous bénir. Vos cheveux blancs, Bien-Aimé Père, vous le voyez, sont d'une admirable fécondité.²²

Et au F. Abel :

Rentrez en France : voilà la baguette pour me corriger quand je ne suis pas sage. Mauvaise humeur ! Ce n'est rien.²³

Le cas le plus pénible est certainement celui du F. Méleusippe. Après des mois d'enthousiasme à la pensée de contribuer à l'expansion de la Congrégation à l'ouest des îles Saint-Pierre-et-Miquelon, le F. Méleusippe déçoit à peine arrivé au collège Sainte-Marie, si bien que le P. Turgeon souhaite son changement dès 1887. à Chambly le F. Méleusippe ne prisera pas sa nouvelle affectation, et les deux années qu'il passera avec le F. Ulysse ne contribueront en rien à rapprocher les deux hommes. Et pourtant, ils avaient vécu ensemble aux îles pendant dix ans.

Une fois le F. Ulysse parti pour La Prairie en 1890, les dispositions du F. Méleusippe ne changent pas :

Voici maintenant le Frère Méleusippe qui demande à rentrer en France. Il ne se plaint de personne ; mais j'ai cru lire entre les lignes que vous et lui ne vivez pas en parfaite harmonie. Je l'invite à y mettre du sien, et peut-être dois-je également vous prier de ménager quelque peu le bonhomme Jean. Le spleen me gagne, dit-il... Il y aurait peut-être moyen de lui donner quelques distractions, sans qu'il soit nécessaire de faire un si long voyage. Voyez ce que vous pouvez faire, Cher Frère ; mais avant tout, efforcez-vous de fermer les issues au diable de la zizanie.²⁴

À l'occasion des vœux de fin d'année au F. Cyprien, le F. Ulysse écrit :

²² Ulysse à Cyprien, 15 mars 1893, AFICLP.

²³ Ulysse à Abel, 2 novembre 1889, AFICLP.

²⁴ Yriez à Ulysse, 4 juin 1889, AFICLP.

*Je viens de communiquer au très cher frère Abel une lettre de notre cher frère Méleusippe, dans laquelle ce dernier sollicite sa rentrée en France, sous des prétextes qui sont de son propre cru. Le cher frère a un coeur plein de tendreté, il s'ennuie, je pense ; il aime la variété, la gaieté, non pas qu'il les provoque, mais c'est un besoin pour son bon gros coeur Ici, la distance ne permet point ces petites réunions qu'il rêve et où il est tout bonne humeur et plein de loquacité. Je ne vois que cela en France qui pourrait sourire le plus à son tempérament. Je l'ai déjà dit, le cher frère ne peut pas contrôler cela, il est inutile d'y perdre ses raisonnements : c'est un enfant, un bon enfant. Seulement, de telles âmes sèment le froid et le découragement autour d'elles. Surtout chez des jeunes gens. N'allez pas croire cependant qu'il est impotent et toujours sombre. Ses lettres se ressentent de son humeur quand il écrit.*²⁵

Le F. Méleusippe a sollicité son changement de Chambly à la fin de l'année scolaire 1891-1892. Il semble l'avoir obtenu, mais il restera quand même sur place jusqu'à son départ pour la France à l'été 1893.

À sa visite à Chambly du 13 octobre 1892, le F. Ulysse se fait accompagner d'un jeune frère nouvellement arrivé au Canada, le F. Louis-Eugène, qu'il laisse sur place. L'entretien du F. Ulysse avec le F. Méleusippe n'a pas donné grand-chose. Le nouveau directeur, F. Eustache, en poste à Chambly depuis le mois d'août dernier, a bien connu les FF. Méleusippe et Ulysse à Saint-Pierre-et-Miquelon. Il a même remplacé ce dernier à l'Île aux Chiens en 1885. Il écrit à son nouveau supérieur :

Après votre bonne visite de jeudi dernier, j'avais tout lieu d'attendre que vous arrangeriez les choses pour le mieux, mais je crains qu'elles ne deviennent pires. Si le cher f Méleusippe vous écrit des paroles un peu dures, n'en soyez pas trop surpris, car votre lettre a été pour lui, comme un coup de foudre. Vous regretterez peut-être plus tard, très cher Frère, de ne pas lui accorder ce qu'il vous demande pour notre établissement. Il est poussé à bout...! Si vous l'enlevez et que vous m'envoyez un jeune frère : je serai dans une fausse position, pour la raison que je vous ai dite jeudi. La vie ne sera pas tenable pour moi, avec quelqu'un qui prend tout en noir ce que je lui dis.

Vous feriez bien d'écrire au ch. f. Placide, qu'il aura à faire l'étude et une double surveillance, si le ch. f. Méleusippe ne fait que sa classe. L'ordre venant de vous, il l'acceptera peut-être ; quant à moi, je ne puis lui

²⁵ Ulysse à Cyprien , 20 décembre 1891. AFICLP

ordonner plus d'ouvrage, lorsqu'il se plaint qu'il en a trop.

Il est étrange que vous ne puissiez nous envoyer un Frère, comme on vous le demande, lorsque vous en avez deux ou trois dans le même établissement. Cela porte à croire que Chambly est délaissé. Oh ! si j'avais entrevu le quart de tout ceci : le Canada ne m'aurait jamais vu. Enfin, je vis sur l'espoir de ne pas y laisser mes os, si le bon Dieu le permet... En attendant la décision que vous allez prendre, recevez, très cher Frère Directeur principal, mon affectueuse soumission en N. S. J.-C.²⁶

Le même jour, le F. Méleusippe s'adresse au E. Ulysse et lui laisse entendre que l'incompréhension est totale :

Vous voulez que je m'annihile à Chambly, soit ! Devant la force, je m'incline ; mais aussi, je me localise, comme je vous l'ai dit dans mon dernier entretien. Je vous ai demandé mon changement. Votre lettre du 17 août dernier me l'a apporté. Aujourd'hui...

En attendant qu'il me vienne d'autre part, il me reste à vous dire que : si vous n'envoyez pas ici un frère pouvant enseigner sûrement les matières dont je vous ai parlé, le changement que vous ferez sera à peu près nul, quel qu'il soit d'ailleurs.

Si ça vous fait trop de peine de me le donner en ce moment, écrivez au plus tôt à Ploërmel et demandez mon rappel. Vous me rendrez au moins ce dernier service ? Comme vous êtes tout puissant, vous l'obtiendrez facilement.²⁷

Nous ne saurons jamais quelles étaient les matières que le F. Méleusippe refusait d'enseigner. Quant au jeune frère Louis-Eugène²⁸, il sut tirer bon parti de ce milieu hostile à maints égards. Il deviendra l'une des gloires de la province Saint-Jean-Baptiste. Le F. Méleusippe retournera en France en 1893 et y décédera en 1917.

²⁶ Eustache à Ulysse, 17 octobre 1892, AFICLP. F. Eustache (Joseph-Marie Gorin, 1852-1924). À Saint-Pierre-et-Miquelon de 1880 à 1892. Arrivé au Québec en 1892. Entre autres fonctions, il sera six ans directeur à Chambly et dix ans à Verchères. Inhumé à La Prairie.

²⁷ Méleusippe à Ulysse, 17-18 octobre 1892, AFICLP.

²⁸ F. Louis-Eugène (Jean-Baptiste Le Mouée, 1874-1926). Personnalité remarquable, il réalisa en peu d'années des tâches multiples : fondateur d'écoles, recruteur et inspecteur des classes, rédacteur de manuels scolaires, directeur du Bureau des études, visiteur du nouveau district de Pointe-du-Lac. Sous le pseudonyme de Jean Credo, il publia des brochures pédagogiques, des chants, des poésies et des discours de circonstance.

Sorties de communauté

Le frère qui quitte définitivement la congrégation cause souvent un émoi dans sa communauté et dans le milieu où il exerce son enseignement quand son départ ne peut se faire discrètement.

La secousse est ressentie plus vivement à l'interne quand le groupe est peu nombreux ou quand celui qui quitte inspirait confiance ou exerçait un réel leadership :

La défection de quelques sujets en vue, aux vacances de 1895, avait attristé la mission, demeurée dans son ensemble très fervente. À l'occasion de la nouvelle année 1896, le Directeur principal voulut effacer cette impression fâcheuse et encourager ses frères à marcher d'un pas ferme, dans la voie que Dieu lui-même leur avait tracée. Aussi la circulaire qu'il leur adressa témoigne-t-elle de sa vive sollicitude pour le maintien de l'esprit religieux.²⁹

Certains départs de jeunes frères eurent lieu au moment de leur rappel en France ou quelque temps après, et ils passèrent plus ou moins inaperçus. Il en fut autrement de deux directeurs d'école. Le F. Pierre-Émile, directeur de Verchères et premier correspondant de la Chronique, quitta en 1889, deux ans après son arrivée au pays. Le F. Clarence-Marie, du groupe des fondateurs de 1886, quitta en 1894, après d'excellents états de service au collège Sainte-Marie, à Sainte-Scholastique et à Buckingham. Le E. Fulbert, arrivé en 1887, quitta en 1895.

Les lettres du F. Yriez au F. Ulysse rendent compte de cet état de choses à maintes reprises :

Deux Frères sont enfin accordés à St-Cuthbert. Je sortais du Conseil où l'on a décidé cette nouvelle fondation, quand on m'a remis la triste lettre confidentielle que vous a écrite le F. Pierre-Émile. Que pouvions-nous redouter de plus malheureux pour la Mission naissante du Canada ? Rien ! Je laisse cette vilaine affaire pour le moment ; j'y reviendrai plus tard quand vous m'aurez fait connaître les moyens qu'il conviendrait de prendre pour sortir de cette impasse et pallier le scandale. En attendant, redoublons de prières, et peut-être le bon Dieu aura-t-il pitié de nous-et de cette pauvre âme. (26 mars 1889)

²⁹ F. Symphorien-Auguste, Un Cinquantenaire, p. 47.

Le vent qui souffle du Canada ne m'apporte pas le bonheur depuis quelque temps. Le pauvre petit Frère Pierre a enfin jeté flamberge au vent. Si, après réception de cette lettre, il ne revient pas à de meilleurs sentiments et qu'il faille absolument l'abandonner à ses aspirations, mieux vaut encore lui procurer secrètement les moyens de se rendre aux États-Unis, où il désire aller se cacher que de l'obliger à rester à Montréal où sa présence serait un scandale permanent pour la Mission naissante. (4 juin 1889)

J'apprends que le poli polisson vous a quitté. Voilà un scandale qui aura du retentissement en proportion des publications de l'oiseau dans la Chronique. Si je ne me trompe, ex-P. E. va se rendre à la Guadeloupe, où 3 ou 4 ont fait comme lui l'année dernière. Le diable est fort, mais à bientôt les désillusions ! (16 juillet 1889)

Le petit F. Paul-de-Léon s'est tout à fait raccroché à sa vocation, mais son compagnon est passé à l'ennemi. Toutes ces défroques au Canada font soupçonner à d'aucuns que la piété et la régularité manquent dans vos établissements ; de là les scandales que le bon Dieu permet. Visitez souvent vos maisons, cher Frère ; informez-vous bien de ce qui s'y passe, surtout sous le rapport de la régularité. Qu'il n'y ait point de désœuvrés... (7 août 1895)

Dix ans : déjà une longue étape

L'orage passé, il convenait de se ressaisir et de ne laisser aucune place au découragement ou à l'indifférence. Le F. Symphorien-Auguste raconte comment le F. Ulysse invita ses frères à célébrer le 10^e anniversaire de la mission canadienne :

Dix ans d'apostolat : c'était déjà une longue étape. Ne convenait-il pas de la marquer par une halte plus importante ? Pendant ces dix ans, la mission canadienne avait marché de progrès en progrès, et s'était développée de façon merveilleuse ; le noviciat du Sacré-Coeur était prospère et semblait autoriser tous les espoirs. Cette prospérité même n'allait-elle pas devenir un danger ?

Quelques défections retentissantes, dont il a été question plus haut, étaient venues aggraver dans l'esprit du Frère Directeur Principal l'inquiétude que lui causaient de telles réflexions. L'ensemble, certes, était magnifique, et le danger encore éloigné. N'importe : il convenait de prévenir tout glissement funeste ; le F. Ulysse crut qu'il ne saurait mieux célébrer le dixième anniversaire de notre arrivée au Canada qu'en offrant à tous les membres disponibles de la mission la facilité de faire les

*exercices spirituels d'une grande retraite.*³⁰

*En conséquence, pendant vingt et un jours, du 17 juillet au 7 août 1896, cinquante-six Frères réunis à Laprairie, ayant à leur tête le Directeur Principal, recueillirent avec une pieuse avidité les doctes enseignements du R. P. Danel, S. J, et suivirent les exercices de Saint Ignace avec une ferveur qui ne se démentit point.*³¹

L'action des membres du Conseil général

Durant cette première décennie, l'existence et l'action de l'Administration générale nous sont signalées à peu près uniquement par deux personnes : les FF. Yriez-Marie et Abel. Selon les attributions qui leur sont confiées, c'est à titre d'Assistants responsables des colonies que, la plupart du temps, ils communiquent avec le F. Ulysse.³²

L'action des autres Assistants nous est habituellement inconnue, sauf lorsqu'ils interviennent dans le cadre d'attributions ponctuelles qui leur ont été dévolues :

le F. Edme avec la reconnaissance civile de la congrégation au Québec en 1888 ;

le F. Anatolien avec l'application de la loi du 15 juillet 1889 ;

le F. Job avec les études des frères et l'édition des manuels scolaires.

Nous verrons ci-après le savoir-faire et le zèle du F. Anatolien. Pour l'instant, il est agréable de lire les propos du F. Job au F. Ulysse :

J'ai le plaisir de vous annoncer une double bonne nouvelle : vous recevrez prochainement les quinze mille francs qui vous manquent pour meubler votre nouvelle construction, un peu plus tard, un maître des novices trié sur le volet. Vous le voyez, on aime le Canada ici, et l'on ne recule devant aucun sacrifice pour rendre cette intéressante mission aussi prospère qu'on puisse le désirer. Nous semons largement, espérant qu'un jour peu lointain, on récoltera abondamment dans cette nouvelle France.

³⁰ La grande retraite ou grands exercices de Saint Ignace fut offerte aux frères de France pour la première fois en août 1887. Auguste Laveille, *Le Frère Cyprien*, p. 343.

³¹ F. Symphorien-Auguste, *Un Cinquantenaire*, p. 48. F. Symphorien-Auguste (Émile Durand, 1876-1960). Arrivé au Québec en 1893, il fut l'un des piliers de la mission et il a grandement participé à la vie intellectuelle du jeune district (littérature, musique, direction des Études). Retourné à Jersey en 1933, il a poursuivi sa contribution littéraire en rédigeant deux oeuvres d'importance : *Un Cinquantenaire* et une étude en sept volumes intitulée : *À travers la correspondance de l'abbé J.-M. de La Mennais (1937-1960)* et une biographie : *Le Frère Raoul-Joseph (1903-1932)*.

³² Quant à l'action du Supérieur général avec les frères d'ici, on la retrouve principalement dans la correspondance, les circulaires et les communiqués qui paraissent dans la *Chronique*.

Si vous saviez combien nous désirons fiévreusement voir notre oeuvre se développer, et devenir promptement notre plus belle et notre plus florissante colonie !...

Je ne sais si je m'illusionne mais je vois au Canada dix fois plus d'avenir que dans nos autres colonies qui ne nous donnent aucun sujet, mais qui en revanche, nous moissonnent si rapidement les hommes les plus robustes.

Je vous remercie beaucoup, mon bien cher frère Ulysse, de votre gracieuse invitation d'aller visiter la terre de Jacques Cartier et de Champlain. Je n'ose espérer une telle faveur ; mais je vous avise que je ne me ferai pas dire deux fois de me mettre en route.

Si vous saviez combien j'éprouvai de chagrin en voyant notre première tentative de colonisation au Canada échouer ! Que le bon Dieu pardonne à celui qui fut l'unique cause de ce lamentable échec : j'en sais long sur les manoeuvres employées pour arriver à ce douloureux résultat...³³

LA LOI MILITAIRE DE 1889

Promulguée le 15 juillet 1889, la *Loi sur le recrutement de l'armée* obligeait les jeunes gens à servir sous les drapeaux dès lors qu'ils atteignaient l'âge de 20 ans³⁴. Jusqu'à maintenant, les frères avaient pu être dispensés du service militaire en s'obligeant à servir dans l'enseignement pendant dix ans, ce qu'on appelait l'engagement décennal (loi de 1872, art. 20).

Désormais, la nouvelle loi les envoyait tous au service militaire de trois ans, sauf les rares exemptés d'un an (article 23)³⁵ et les exemptés complètement (article 50).

³³ Job à Ulysse, 22 avril 1890, AFICLP. Il s'agit bien ici de l'échec de 1878 à Saint-Denis-sur-Richelieu. F. Job (Louis Renault, 1830-1919). Assistant général de 1869-1894, il fut en outre responsable de l'organisation des études et de l'édition scolaire dans la Congrégation. En 1894, le F. Job prit la direction des écoles du Midi tout en s'occupant activement de l'implantation de l'Institut en Espagne dont il fut le premier Visiteur de 1894 à 1910

³⁴ Guy Laperrière a particulièrement bien étudié toute cette question dans son livre *Les congrégations religieuses*, p. 92-99.

³⁵ L'article 23 concernait l'engagement décennal des enseignants en service dans les écoles françaises d'Orient et d'Afrique subventionnées par le Gouvernement français. Voir aussi Auguste Auvray, *Souvenirs de l'Institut de Ploërmel, Vannes, Lafolye, 1905*, p. 317-318.

C'est ce dernier article et ses conséquences qui feront l'objet d'échanges nombreux entre le F. Ulysse et les FF. Yriez-Marie, Abel et Anatolien³⁶, tous trois Assistants généraux. Ce dernier, responsable du dossier de la guerre, s'en occupera avec savoir-faire et énergie, ce qui n'est pas nécessairement synonyme de patience et de diplomatie.

Pour mieux saisir le sens de l'article 50, il convient de le citer en entier :

En temps de paix, les jeunes gens qui, avant l'âge de dix-neuf ans révolus, ont établi leur résidence à l'étranger, hors d'Europe, et qui y occuperont une situation régulière, pourront, sur l'avis du consul de France, être dispensés du service militaire pendant la durée de leur séjour à l'étranger. Ils devront justifier de leur situation chaque année.

S'ils rentrent en France avant l'âge de trente ans, ils devront accomplir le service actif prescrit par la présente loi, sans toutefois pouvoir être retenus sous les drapeaux au delà de l'âge de trente ans. Ils sont ensuite soumis à toutes les obligations de la classe à laquelle ils appartiennent.

S'ils rentrent après l'âge de trente ans, ils ne seront soumis qu'aux obligations de leur classe.

Pendant la durée de leur établissement à l'étranger, ils ne pourront séjourner accidentellement en France plus de trois mois, et sous la réserve d'aviser le consul de leur absence.

Quelques réflexions du F. Yriez

Voici d'abord quelques réflexions du E. Yriez adressées au F. Ulysse à propos de cet article 50 :

Si cet article est voté comme quelques-uns l'affirment, ce sera une grande chose pour les colonies ; mais si le contraire a lieu, comment ferons-nous ? (26 mars 1889)

À propos de soldats. Conformément à l'article 50 de la loi que je vous ai envoyée, vous aurez à signaler au Consul tous les jeunes Frères de votre mission. Précaution qu'il ne faut pas négliger (11 septembre 1889)

À cause de la façon dont l'article 50 est interprété, on peut s'attendre à

³⁶ F. Anatolien (Charles Gérard, 1830-1908). Directeur d'écoles importantes de 1860 à 1878. Provincial de Gascogne durant quelques mois. Assistant général de 1879 à 1908. Il joua un rôle important dans la Congrégation à l'époque des laïcisations. Surnommé le «Ministre de la Guerre» (Yriez à Ulysse, 15 janvier 1896).

quelques mutations entre le Canada, Haïti et Saint-Pierre-et-Miquelon. Mais l'affaire n'est pas mûre et il ne convient pas de l'ébruiter :

Un autre embarras. J'ai envoyé à St-R-Miquelon, pour remplacer le F. Moïse, un excellent jeune homme breveté. Nous croyions tous que, étant dans une École communale, la loi militaire ne l'atteindrait pas. Aujourd'hui, dans une position absolument identique, nous en avons un autre de pincé. La conclusion est donc bien claire... Pour sortir de là, le Conseil n'a trouvé d'autre solution que celle d'échanger le F. de St P. avec un autre du Canada, breveté aussi, qui aurait contracté l'engagement décennal avant la promulgation de la maudite loi du 15 juillet 1889. Tout danger serait conjuré pour les deux. Cette permutation n'est pas complètement décidée ; mais je crois bien qu'on y parviendra. Je suis d'ailleurs chargé d'en écrire au E Pierre-Chrysologue. Telle est notre misère sur ce point, que le Conseil en est réduit à se demander si l'on ne sera pas obligé d'en rappeler d'Haïti et du Canada (seules missions qui exemptent sûrement) les Frères brevetés que la loi n'atteint pas, pour les remplacer par d'autres qui sont dans un danger imminent. Gardez cela pour vous absolument. Je vous fais officieusement connaître la menace, afin que rien ne puisse vous surprendre plus tard, si le projet se réalise ! (22 octobre 1889)

Pendant que, d'une part, en métropole, on ferme les écoles publiques aux religieux et qu'on les envoie à la caserne, d'autre part, on demande des frères pour ouvrir des écoles au nom de la République aux îles Gambier en Polynésie française :

Je ne sais où vous en êtes par rapport à la loi militaire pour vas' jeunes gens. Le Canada garantit l'exemption, pourvu que les formalités soient remplies ; mais il ne faut pas s'endormir. Pour la 3e ou 4e fois, le Ministre nous a demandé des Frères pour les îles Gambier. Au lieu d'un refus, nous avons répondu que s'il voulait nous exempter 23 jeunes Frères appelés sous les drapeaux, nous les lui donnerions. Il y a eu longue hésitation ; mais l'autre jour, une dépêche est venue nous annoncer que ce n'est pas possible. Nous avons en ce moment 15 Frères sous les drapeaux. (11 décembre 1889)

Depuis quelques temps, on agite la question de vous envoyer un certain nombre de jeunes gens n'ayant pas 19 ans (Caserne), mais cette question

*n'est pas mûre et je vous prie de la garder secrète*³⁷. (15 janvier 1890)

Pour sauver certains bons jeunes frères de l'infamale caserne, ne vous serait-il pas possible de nous donner certains autres frères qui n'ont plus rien à redouter du côté de la caserne ? C'est une question que je prends la liberté de vous poser ; au point de vue économique elle sera coûteuse dans sa réalisation, mais au point de vue religieux, ne nous rendra-t-elle point de grands services ? (21 mai 1891)

Le F. Anatolien se met à l'ouvrage

Le F. Anatolien³⁸, Assistant responsable du dossier des affaires militaires, suit de près les démarches à entreprendre dans chacun des pays concernés, entre autres, le Canada et Haïti.

Il explique les choses simplement, mais clairement. Son style n'a rien de celui de ses collègues du Conseil général : les frères Abel, Job et Yriez-Marie. Il a une mission à remplir et ses correspondants à l'étranger doivent être sur la même longueur d'onde. Il écrit au F. Ulysse :

Le T. C. F. Yriez vous a adressé dans le temps le texte de la nouvelle loi militaire avec prière de vous occuper des formalités à remplir pour régulariser la situation de ceux de vos jeunes frères qui sont du tirage prochain.

*Je désirerais savoir ce que vous avez fait à ce sujet.*³⁹

Mais il ne refuse pas de se renseigner. Il veut enrichir sa propre expérience de celle des autres pour assurer le meilleur service possible : sauver de la caserne les frères français de moins de 19 ans. Toujours à cette même date, il écrit au F. Ulysse :

Veillez me bien renseigner sur les démarches que vous aurez à faire et sur les difficultés que vous auriez à rencontrer. Comme vous le voyez, je cherche à m'instruire afin de pouvoir à l'occasion, guider un homme moins expérimenté que vous. N'oubliez pas que je me repose absolument sur vous pour toutes les démarches qu'il sera nécessaire de faire au Canada, et pour me bien renseigner sur celles que j'aurai à faire en France.

³⁷ On peut dire que dès 1889, la grande majorité des frères français envoyés au Québec n'avaient pas encore 19 ans. Et cela a duré jusqu'en 1902. En 1903, ce fut l'émigration massive de novices et de scolastiques dont le nombre dépassera la centaine. Voir l'annexe H

³⁸ «Parmi les oeuvres dont il eut spécialement à s'occuper, il convient de signaler son apostolat auprès des Frères-Soldats.» Ménologe I, p. 115.

³⁹ Anatolien à Ulysse, 1^{er} janvier 1890, AFICLP.

L'article 50 ne semble pas difficile à saisir. Mais il y a toute une série d'étapes à franchir où fonctionnaires et militaires interviennent. Il y a aussi les distances qui occasionnent des délais. Et les erreurs de date (naissance, arrivée au pays, etc.)⁴⁰. Et l'échéance du conseil de révision qu'on agite avec raison comme un épouvantail. S'il peut se commettre des oublis et des erreurs au Canada (et même à Ploërmel), il n'est jamais question qu'on puisse errer dans les bureaux du ministère de la Guerre ou même au Consulat.

Pour l'instant, les jeunes gens concernés ici :

– sont des Frères de l'instruction chrétienne, qui ont leur résidence à l'étranger (donc, au Canada), qui sont âgés de moins de 19 ans au moment de leur arrivée, qui détiennent une situation régulière.

Dans ces conditions, ils pourront être dispensés du service militaire jusqu'à l'âge de 30 ans révolus et jouir d'un congé annuel après en avoir avisé le consul, à la condition expresse

– que le maire de leur commune atteste du lieu et de la date de leur naissance (1) ;

– que le consul de France à Montréal atteste (2) de leur situation régulière et authentifie le document (1) reçu du maire ;

– que le conseil de révision, au moment de siéger, possède les documents ci-haut (1) et (2).

Faute de quoi, ces jeunes gens seront déclarés, selon le cas, insoumis ou déserteurs.

Premières complications

Le 17 janvier 1890, le F. Ulysse expose au F. Anatolien les démarches qu'il a faites auprès du consul de France à Montréal à propos des FF. Ambrosio, Hippolyte et Constant-Jules de la classe 89 et cite la réponse du consul :

⁴⁰ Notre ch. Frère Céran avait fait l'erreur d'un chiffre dans sa première déclaration de résidence à l'étranger. Le conseil de révision l'a rejetée, malgré une rectification envoyée par le Consul Général.» Ulysse à Cyprien, 15 mai 1893, AFICLP.

Il n'y a qu'à attendre les renseignements qu'on ne manquera pas de me demander de France sur chaque sujet ; à la suite de quoi je répondrai aux autorités. (Pour l'instant), que chaque sujet fasse connaître au Maire de sa commune le lieu de sa résidence et rien n'empêchera ensuite le Maire de s'adresser à moi pour que j'atteste la vérité que le jeune homme occupe bien ici une position régulière.

Le F. Anatolien, en réponse à cette dernière lettre du F. Ulysse, livre les commentaires suivants :

Cette explication est très claire et vous dit ce que vous aviez à faire. Avez-vous recommandé aux frères ci-dessus nommés d'écrire aux Maires de leurs communes pour leur faire connaître leur résidence et les prier de l'adresser au Consul pour régulariser leur situation ? Non, n'est-ce pas, je le regrette.

Voyant que vous n'aviez pas rempli ces formalités, j'ai écrit moi-même aux Maires... il eût été, à tous les points de vue, préférable qu'on eût suivi la marche indiquée par le Consul pour lui demander un certificat...⁴¹

Les lettres du F. Anatolien au cours de 1890 font toutes état de la situation des jeunes frères concernés par le tirage au sort, par les démarches qui n'ont pas été faites ou qui semblent avoir été mal faites. À première vue, on peut se demander pourquoi le F. Ulysse n'a pas confié à quelqu'un d'autre une fonction administrative qui demande ponctualité, précision et contrôle de la liste de toutes les dates de naissance des moins de dix-neuf ans qui arrivent chaque année au Canada. Le F. Ulysse a conservé pour lui cette fonction pleine d'embûches et l'abondant courrier qu'il recevait du F. Anatolien n'aidait en rien les bonnes relations et le climat de détente souhaitable dans la gestion d'un dossier chaud.

Qu'on en juge par ces extraits reçus de Ploërmel :

Multipliez vos démarches si c'est nécessaire ; soyez importun même ; mais ne négligez rien pour arriver au résultat que je vous indique.

Je ne doute pas de votre bonne volonté pour nous adresser les certificats de résidence demandés par l'art. 50 de la loi militaire...

Je sais que vous avez de nombreuses occupations. Mais, je vous en prie, ne perdez pas de vue que si ces certificats ne sont pas arrivés avant l'appel

⁴¹ Anatolien à Ulysse, [s.d.], AFICLP.

de vos jeunes frères, il arrivera inévitablement que ces jeunes gens seront obligés de rentrer en France et de faire leurs trois ans de service, sans même avoir la faculté de faire valoir les droits aux dispenses ou qu'ils seront considérés comme déserteurs. (3 mai 1890)

Et dans le cas non réglé de certains jeunes frères qui risquent d'être déclarés insoumis ou déserteurs, il écrit le 23 septembre 1890 :

Je vous le dis à regret, cher frère Ulysse, mais je ne peux m'empêcher de croire qu'il y a eu chez vous une certaine négligence relativement à la question qui nous occupe. Si vous ne pouviez pas, ou ne vouliez pas vous en occuper, vous auriez dû me le dire dès le principe... Cela ne peut pas continuer !

Pour chacun des cas où les jeunes frères n'ont pas leurs papiers en règle, le F. Anatolien multiplie les conseils et les suggestions, et n'hésite pas à payer lui-même de sa personne : voyage au bureau du recrutement à Vannes, voyage à la préfecture, voyage à Paris pour rencontrer l'un ou l'autre des députés bretons pour qu'il intercède auprès du ministre des Affaires étrangères, ou mieux, auprès de M. de Freycinet, ministre de la Guerre.

S'il ne craint pas de se démener pour sauver de l'armée certains jeunes frères, il exige de son correspondant au Canada qu'il fasse sans délai le nécessaire :

Agissez promptement, car le temps presse. (22 mars 1891)

Il faut même faire davantage, car on est loin d'être assuré de la bonne volonté de tous :

En Haïti, nous n'éprouvons aucune difficulté, on ne regarde même pas à l'âge, tant il est vrai que la loi est appliquée selon les dispositions de ceux qui l'appliquent. (12 avril 1891)

S'il tente tout pour sauver les jeunes frères de l'armée, le service militaire est de loin préférable à la désertion :

Je ne conseillerai jamais à un de nos jeunes frères de se constituer en état de désertion, c'est toujours très grave et il ne pourrait rentrer en France qu'après l'âge de cinquante-quatre ans. D'un autre côté, le Supérieur Général ne serait-il pas rendu responsable de cette insoumission ? Je le crois. (12 mars 1891)

Au milieu de ces échanges épistolaires où la clarté s'allie plus facilement à la vigueur qu'à l'aménité, un bon mot du F. Abel apporte un autre son de cloche :

Au sujet des frères-soldats que vous avez au Canada, le Conseil trouve bonne votre ligne de conduite, et lui donne par suite, son entière approbation.

Grâce à Dieu, tous nos frères-soldats dont le temps de service expire cette année sont rentrés dans l'institut : c'est un beau début : Puisse-t-il en être toujours ainsi.

Nous espérons bien que les chers Frères que vous venez d'envoyer dans le Diocèse de St-Hyacinthe vont prouver au si sympathique Évêque qu'il avait raison de tant tenir à des frères bretons...⁴²

Conséquences de l'insoumission

Le F. Anatolien explique maintenant à son correspondant du Canada les inconvénients majeurs qui seraient le lot d'un insoumis :

Imaginez-vous que ce jeune frère se dégoûte du Canada et qu'il veuille rentrer en France pour une raison quelconque ; aussitôt qu'il mettra le pied sur le sol de sa patrie, il pourra être traduit devant un conseil de guerre et condamné suivant les dispositions de l'art. 73 de la loi du 15 juillet 1889.

S'il tombait malade ou infirme, nous ne pourrions même pas le recevoir dans une de nos maisons, car il n'est permis à personne de recaler des insoumis ou des déserteurs. Ce que je dis du frère Céran s'applique à tous les autres qui pourraient se trouver dans le même cas.

Vous voyez que la situation est grave, très grave même, car il se trouvera certainement parmi vos insoumis, des frères qui auront la maladie du pays et que vous ne pourrez pas retenir.

C'est ce qui m'a toujours fait insister près de vous pour que vous fassiez bien connaître à ces jeunes frères ce à quoi ils s'exposent en ne se rendant pas aux prescriptions de la loi.

*Ils pourraient plus tard avoir de sanglants reproches à vous adresser.
(24 janvier 1893)*

⁴² Abel à Ulysse, 17 octobre 1891, AFICLP. Cet évêque, c'est Mgr Louis-Zéphirin Moreau qui souhaitait des frères en 1878 à Saint-Denis-sur-Richelieu.

Relations interpersonnelles difficiles

Le 12 mars 1891, le F. Anatolien écrit au F. Ulysse :

Votre lettre n'a pas été écrite dans un calme plat ; vous aviez au contraire les nerfs surexcités ; cette surexcitation me surprend de la part d'un homme qui doit savoir dominer ses impressions, rester calme au milieu de la tempête. Sans doute ce qui est injuste révolte une âme droite ; mais il faut en prendre son parti : nous n'avons aucune justice à attendre de la bouche de francs-maçons qui gouvernent la France.

Suit une exhortation spirituelle où, comme saint Paul, le F. Anatolien conseille de naviguer à temps et à contretemps et de souffrir à l'exemple de Jésus-Christ. Mais les années passent, les problèmes restent les mêmes et les relations manquent toujours de cordialité.

Le 24 janvier 1893, le F. Anatolien délaisse quelques instants les questions militaires pour faire certains aveux à sa «victime» :

Je reconnais volontiers que j'ai été souvent bien dur envers vous. C'est le fait de mon caractère, ce qui n'est pas une excuse, car j'aurais dû travailler avec plus d'ardeur à maîtriser cette bête fougueuse. Merci de m'avoir donné très délicatement une leçon ; puisse-t-elle me servir

Veillez oublier ce qu'il y a de trop âpre dans ma lettre ; retenez seulement ce qu'il y a de pratique pour votre administration.

Une chose m'inquiète encore, malgré la placidité de votre lettre : je crains que le frère Céran ne reste sous le coup de l'insoumission de la loi militaire.

On tire des plans pour l'avenir

Le Conseil essaie d'établir une politique de roulement pour permettre aux jeunes frères d'échapper à la caserne. Mais personne ne connaît l'avenir. En 1903, ce sera la dispersion...

Quant aux deux frères Zéphirin et Méleusippe, peut-être avez-vous intérêt à les laisser rentrer en France. En voici la raison : nous vous les remplacerions par deux jeunes frères que nous exempterions ainsi du service de trois ans.

Le Conseil me semble vouloir entrer dans cette voie : établir un roulement qui, à moins de raisons particulières, nous amènerait à remplacer tous les 12 ans les frères missionnaires par des jeunes frères qui

échapperaient ainsi aux immenses dangers de la caserne...

Dans la même lettre, le E Ulysse, excédé des procédés administratifs du F. Anatolien, s'est vidé le coeur auprès du F. Abel. Ce dernier lui répond :

Je n'ai point fait votre Commission au cher Frère Anatolien. Un peu plus d'huile... je vous prie. N'indisposons pas par contre notre chère Mission du Canada. Ne voyez dans toutes ces recommandations qu'une immense bonne volonté.⁴³

Sans dépouiller, année après année, toute la correspondance du E. Anatolien, retenons ce présent du nouvel an qu'il offre au F. Ulysse en 1895 :

Plusieurs fois, je vous ai donné ces renseignements, mais il est probable que vous n'en avez pas pris note et la mémoire seule ne suffit pas.

Pour parer, autant que possible, à ces inconvénients, je viens de faire imprimer des instructions à votre usage je vous en prie, gardez-les et consultez-les de temps en temps, tous les mois, par exemple. Vous ne sauriez croire combien je suis contrarié de voir au Canada tant de frères exposés à de graves ennuis (et ils peuvent nous en causer à nous-mêmes). Heureusement encore, nous n'en avons qu'au Canada.

Vous éviterez ces inconvénients à l'avenir si vous le voulez. Vous les auriez également évités par le passé, pour plusieurs cas, du moins, si vous aviez été attentif. (2 janvier 1895)

La coupe déborde...

À première vue, cela semble assez facile d'appliquer les règles de procédure concernant l'exemption des «moins de 19 ans». Il suffit d'y aller systématiquement à condition d'être assuré de la collaboration de la mairie, de la préfecture, du conseil de révision, du responsable à Ploërmel. Le F. Ulysse a son point de vue à ce sujet. Et il l'expose au F. Abel au début de 1895 :

Si c'est pour se couvrir auprès du Conseil que le T. C. F. Anatolien se donne tant de peine au sujet des conscrits du Canada, je vous en prie, déclarez publiquement qu'il m'a écrit à ce sujet, depuis 1889, trente lettres ou billets que je conserve précieusement, bien qu'ils ne soient pas en faveur de mon intelligence et de ma sagacité. Trente !

⁴³ Abel à Ulysse, 23 janvier 1893, AFICLP. Le projet n'a pu fonctionner par suite de la suppression de la Congrégation en 1903.

1 - Les premiers insoumis de la mission l'ont été parce qu'ils étaient arrivés au Canada après 19 ans. Mais ce n'est la faute de personne ; le T. C. Frère ne savait pas que... il croyait que...

2 Les autres l'ont été, nonobstant toutes les précautions et formalités, j'en suis sûr, et les livres du Consulat en font foi. Comme me le disait le Consul dernièrement, il se fait des erreurs dans les bureaux de la Guerre ; mais... la Guerre n'a jamais tort... Ce qui est arrivé pour le bon petit frère Timothée cette année, s'est répété, paraît-il, pour certains membres de plusieurs congrégations.

Ils étaient quatre de la classe 93 : FE. Énogat-Marie, Ulric, Timothée et Alcime. Leurs papiers ont été expédiés ensemble, les premiers en décembre 93 les 2èmes au mois d'août (partis du Consulat le 23) dernier. Remarquez bien en décembre 93, lorsque le vénéré plaignant les veut en avril 94 au plus tard. Pourquoi le fr. Timothée, après cela, reçoit-il un ordre de route ? C'est à voir dans les bureaux de la «Guerre» ; nous autres, nous n'y pouvons rien.

J'ai dit tout cela au T. C. F. Anatolien. Inutile ! Pour arranger le tout, il m'envoie sur une page imprimée le résumé des trente lettres précitées. À mon avis, c'est un reproche immérité à son écriture ; car, en vérité, elle est très lisible, et il ne laisse rien à voir entre les lignes ; tout est dessus.

Que le Conseil sache encore que les papiers des sujets de la classe 1894: FE Léonice (Brionne), Théogone (Jéhanno), Louis-Eugène (Le Mouée) et Placidius (Hays) ont été expédiés en décembre dernier par les soins du Consulat. S'il arrive quelque chose, n'en voulez pas, je vous en supplie, au T. C. F. Anatolien, ce ne sera pas sa faute. Du reste, il s'évertuerait à nous prouver que nous sommes des «Points-fins», vérité qui répugne immensément à notre bonne foi.⁴⁴

⁴⁴ Ulysse à Abel, 20 janvier 1895, AFICLP.

ÉPILOGUE

Ce différend dont il n'est fait nulle mention dans les récits qui traitent des origines de la fondation canadienne a eu une conclusion qui a sûrement réjoui les divers intervenants : durant toute cette période, aucun jeune frère n'a été considéré comme insoumis ou déserteur.

CHAPITRE SIXIÈME

QUELQUES AUTRES FONDATIONS

Pour donner une idée du contexte dans lequel les frères se trouvaient au moment de certaines fondations, nous avons choisi quelques écoles en tenant compte des documents disponibles et des conditions particulières du milieu. Le plan et la taille de ces récits varieront donc d'un établissement à l'autre.

Après le collège Sainte-Marie de Montréal (1886) et l'école Saint-Joseph de Chambly (1886) il y aura des fondations d'établissements pratiquement chaque année.⁴⁵ Voici les noms des écoles choisies :

1887 : Sainte-Scholastique : pensionnat Sainte-Anne (à 150 km au nord de Montréal)

1888: Montréal : école Saint-Jean-Berchmans
(1er établissement dirigé par les frères à Montréal)

1888 : La Prairie : école Saint-Joseph (à 15 km de Montréal)

1892 : Louiseville : pensionnat Saint-Louis-de-Gonzague
(premier établissement vers l'est et berceau de la province de Pointe-du-Lac)⁴⁶ (à 150 km de Montréal)

1892 : Buckingham : premier établissement à l'extrême ouest du Québec ; milieu à prédominance anglophone ; berceau de la province d'Oka (à 200 km de Montréal).

⁴⁵ La liste complète des établissements fondés entre 1886 et 1896 est donnée au chapitre 7.

⁴⁶ Pour des raisons pratiques, quand on parle des divisions administratives de la Congrégation, on ne fait pas de distinction entre les termes province et district, Saint-Jean-Baptiste et La Prairie, Saint-François-Xavier et Pointe-du-Lac, Saints-Martyrs-Canadiens et Oka, etc. Il en est de même pour les mots mission, colonie et leurs dérivés appliqués indistinctement à diverses populations et territoires, quel que soit leur statut religieux ou politique.

Notes de départ

Généralement, c'est le curé de la paroisse qui recherche des frères pour l'instruction des garçons de son village. Depuis longtemps, les religieuses s'occupent des filles. Avec des frères à l'école, c'est la stabilité, la discipline, les servants de messe, les enfants de chœur, l'orgue, la petite maîtrise, l'initiation aux sacrements, la préparation assurée des enfants aux fêtes liturgiques, etc.

Comme nous l'avons dit précédemment, les frères mettent rapidement des services sur pied pour accommoder parents et élèves : pensionnat, demi-pensionnat, coucheurs et étude. Ces suppléments qui augmentent la tâche des frères sont assez bien perçus par l'autorité scolaire qui accepte ces fonctions payantes dans la mesure où la population n'a pas à absorber une hausse de taxes scolaires.

Les élus responsables devant la loi du fonctionnement des écoles se nomment commissaires et l'organisme légalement constitué pour organiser et régir les écoles publiques d'un territoire donné se nomme commission scolaire. Voir l'annexe E.

SAINTE-SCHOLASTIQUE

Sainte-Scholastique : école Sainte-Anne (1887-1972)⁴⁷

C'est en 1887 que les frères Stanislas-Joseph, directeur, Clarence-Marie, Fulbert et William arrivent à Sainte-Scholastique à la demande expresse de M. Stanislas Tassé, curé de la paroisse Sainte-Anne.

L'annaliste de l'école, le F. Athanase, en louangeant le zèle du pieux pasteur, ajoute :

Il travailla plusieurs années à la réalisation de son projet, ses idées sur ce point étant désapprouvées par bon nombre des paroissiens influents qui s'opposaient à l'établissement des frères. Les débuts furent pénibles, l'école ne comprenant que 80 élèves environ, parmi lesquels beaucoup de grands adolescents, ces derniers, surtout élevés par des maîtres laïcs, donnèrent du fil à retordre aux frères. Ceux-ci décidés à établir dans l'école une

⁴⁷ Le village de Sainte-Scholastique est situé au sein d'un territoire agricole de grande qualité.

*discipline plus serrée, plus régulière, plus morale montrèrent de la fermeté ; ainsi, ils ne tardèrent pas à dominer la position.*⁴⁸

Mais les problèmes du F. Stanislas, directeur-fondateur, ne concernent pas seulement la tenue des classes. Dans une lettre au F. Ulysse, il écrit :

Vous connaissez les motifs qui vous ont fait envoyer le frère Clarence ici : et voilà que vous voulez bien l'enlever ? C'est impossible. Le frère Ange n'est pas plus à même de remplir le poste que moi : vous le savez bien. Vous allez me faire mourir de chagrin. P.S. Si vous envoyez le frère Ange, ce sera avec le titre de Directeur, car dès qu'il sera arrivé dans la maison, je ne m'occuperai plus de rien en fait d'administration. (1^{er} novembre 1887)

Quelques jours plus tard, nouvelle lettre au F. Ulysse à propos de travaux, du curé, de la domestique et des élèves. Le F. Stanislas n'a pas l'enthousiasme facile, ni le moral très élevé. Mais il sera au poste jusqu'à sa nomination comme économiste de la maison principale de La Prairie en 1890 :

On vous attend depuis longtemps à Ste-Scholastique. Les diverses installations que vous avez recommandées sont à peu près terminées : il est donc nécessaire que vous veniez voir si tout a été exécuté conformément à vos ordres. Pour moi, je n'y comprends rien. Monsieur le curé vient de temps en temps donner des ordres de faire ceci, de faire cela ; il faut voir de quelle manière ils sont exécutés... Quand le travail est fait, il paye les ouvriers, et puis pour me montrer combien nous lui inspirons de confiance il me faut lui signer une reconnaissance, afin qu'il ne perde pas un cent. Et puis il vient de temps en temps me grignouser ; il paraît qu'il craint que nous n'ayons pas assez de mérite en faisant nos classes, il faut qu'il nous donne sa part de taquinerie.

Notre fournaise mouche depuis quinze jours, quand nous avons de quoi la chauffer, car nous n'avons encore rien reçu en fait de charbon. Monsieur le curé en a demandé, dit-il, mais rien n'arrive. Nous sommes obligés d'en demander à M. Tassé tous les deux jours : et il nous en envoie gros comme un nid de pie à chaque fois. Jugez si nous n'avons pas de mérite... à quêter.

Notre domestique a été sur le point de quitter à la fin du mois. Je pense que son départ aura lieu à la fin de l'autre. Je ne sais pas où j'en prendrai une nouvelle. Notre pensionnat s'est accru d'un élève. M. Clément a fait venir son neveu des États : ce qui nous fait quatre qui mangent à notre

⁴⁸ Annales de l'école Sainte-Amie, p. 2, AFICLP

table, six qui couchent et une vingtaine qui suivent l'étude. Tous les frères font de leur mieux pour réussir dans leur classe. Dieu seul sait si le résultat sera bon. (10 novembre 1887)

À l'occasion de la nouvelle année qui s'amène, le F. Stanislas, avec l'offrande des vœux de la communauté, ajoute :

Depuis votre passage à Ste-Scholastique il n'est arrivé rien d'extraordinaire : toute la communauté marche son petit train. Tous les frères paraissent assez réguliers pour les exercices religieux et zélés pour leur classe.

L'étude ne marche pas très bien, le frère William a peu d'ordre et est bien trop familier avec les enfants.

Monsieur le Curé vient de m'apporter un mémoire, non pas pour le payer, mais pour lui faire une reconnaissance écrite comme lui devant cette somme. Vous me direz, s'il vous plaît, ce qu'il faut faire. La somme s'élève à \$35.30. Il a fait cette dépense pour le canal de la pompe et le canal pour l'écoulement des eaux grasses de la cuisine. Je ne vois pas que cela entre dans mes attributions.

Il m'a dit aussi que je lui devais \$19.00 pour le poêle de la cuisine, \$18.50 pour couvre-pieds, \$30.00 pour les tables de nuit et je ne sais combien pour les lits des enfants. Toutes ces sommes seront payées par mon successeur, ou bien elles ne le seront point ; car mes recettes suffisent à peine pour l'entretien de la maison. (29 décembre 1887)

À propos des difficultés de cette première année, le F. Yriez écrit au F. Ulysse :

Le F. Stanislas, on le sait ici maintenant, est naturellement timide ; mais personne n'est surpris de ses hésitations en arrivant à Ste-Scholastique : se voir en dessous de sa position en arrivant, c'est cruel. — Espérons que le bon Dieu viendra en aide à ces bons Frères. L'Arithmétique du pays doit être une difficulté réelle pour un débutant. Pour bien faire, il faudrait une préparation préalable aux arrivants. Nous ne connaissons point vos livres ici.

Parmi l'équipe des fondateurs, le plus jeune membre est le F. William⁴⁹ entré au noviciat de Ploërmel le 30 août 1887 et qu'on a lancé dans l'enseignement, toutes voiles dehors, comme cela se faisait occasionnellement, à l'époque, dans les congrégations religieuses en manque de candidats. Le F. Yriez ajoute :

Le malheureux William s'est empressé d'écrire qu'il est grand professeur à Ste-Scholastique. De là certains mécontentements qui sont tombés sur le pauvre F. Yriez-Marie : William devait finir son Noviciat : il ne devait pas être placé si tôt,... Après tout, je m'en moque. Seulement, veillez à ce que le jeune homme prenne véritablement l'esprit religieux ; il n'a pas eu le temps de se former ici, et de plus, il a une petite tendance à se croire un personnage dans le monde. Ce n'est pas extraordinaire pour son âge, surtout le long chemin qu'il a fait en si peu de mois. (30 novembre 1887)

Dans une autre lettre, le F. Stanislas relate au F. Ulysse les dernières initiatives de son jeune Irlandais qui a peine à s'adapter à ses nouvelles fonctions et à son nouveau milieu :

Voilà quelque temps que le cher frère William eut une assez grande indisposition par suite d'une mauvaise digestion qui lui était venue par imprudence. Après quelques jours je lui dis d'aller consulter un des docteurs du village qui lui a donné une quantité de remèdes et de visites, car ils sont très industrieux dans ce pays, ils savent bien exploiter les gens, toutes ces drogues et régimes l'ont affaibli assez fort car il allait toujours au-delà plutôt qu'en deçà des ordonnances et faisait toujours à sa tête ; car il suffit de lui dire d'agir d'une manière pour qu'il fasse de l'autre. Mais depuis quelques semaines, il l'a mis au brandy et aux vins français, je crois que ce régime-là lui va mieux que les autres et maintenant il est mieux. J'ai été obligé d'aller à Montréal un de ces jours lui acheter du vin, car celui que vous aviez envoyé à notre arrivée ne vaut rien, dit-il.

Pendant ce temps de maladie il s'est fait une manière de vivre : sans règles un peu sous tous les rapports : c'est pourquoi, je lui ai conseillé de

⁴⁹ F. William (William Roche, 1868-1932). Né à Dublin, Irlande, il entre au noviciat de Ploërmel le 30 août 1887 et le 13 octobre suivant il est à Sainte-Scholastique comme enseignant. En 1892, il est l'un des trois fondateurs de l'école de Buckingham. En 1922, il est du groupe des fondateurs de l'école St Mary's à Southampton. De 1923 à 1932, il enseigne aux jeunes en formation à Jersey.

se faire autoriser par vous pour vivre ainsi ; je ne veux point d'une telle responsabilité, car depuis quelque temps il semble vivre hors de la maison. Nous avons pour vicaire un grand frère défroqué qui est en délicatesse avec les frères de l'établissement, excepté avec le frère William qu'il a bien soin d'exploiter pour savoir tout ce qui se passe et tout ce qui est dit dans notre maison.

Mon cher frère, depuis que je suis à Ste-Scholastique, j'ai écrit à Ploërmel différentes fois, mais je n'ai jamais parlé de l'organisation de nos établissements d'aucune manière à personne, pas plus que les autres frères de la maison, je crois. (24 février 1888)

Le 18 mars 1888, autre lettre du F. Stanislas au F. Ulysse dans laquelle il signale qu'il n'est plus assuré que les commissaires tiendront leur promesse de payer les frères en entier, même si les classes n'ont débuté qu'à la mi-octobre. Mais il y a aussi de bonnes nouvelles :

Le frère William est très bien maintenant, je pensais bien que c'était l'éloignement de la maison qui était en grande partie la cause de sa maladie. Depuis qu'il est rentré au bercail fraternel, il est bien partout. La clôture de nos classes est fixée au vingt-trois juin. Monsieur le curé a demandé aux commissaires d'écoles pour qu'on finisse plus tôt, à cause de l'ouverture du bazar qui aura lieu le premier juillet.

Au départ du F. Stanislas-Joseph pour La Prairie, le F. Clarence-Marie, connu et estimé dans le milieu, devient directeur de l'établissement. Sous sa gouverne, les projets et les réalisations ne manqueront pas : augmentation du nombre d'élèves, externes et internes, agrandissement du bâtiment d'école, obtention du titre d'Académie⁵⁰ des autorités scolaires de Québec, fabrication de cidre pour vente aux communautés⁵¹, etc.

Les annales de l'école rapportent également les difficultés financières survenues par suite de dépenses trop élevées, les revenus escomptés demeurant inférieurs à ces dernières. Des négligences dans la tenue des classes amenèrent des échecs à la fin de l'année 1893-1894. La réputation de l'école en souffrit sérieusement ; il fallut redorer le blason de l'établissement, ce qui fut l'oeuvre et l'épreuve du F. Athanase, le nouveau directeur.

⁵⁰ Le titre d'Académie fut accordé sous le surintendant Gédéon Guimet par le Comité catholique du Conseil de l'Instruction publique à sa séance du 28 septembre 1892. Annales, p. 3, AFICEP. Voir l'annexe E.

⁵¹ Comme le F. Abel, Assistant général, est en visite officielle au pays, certains encouragements seront faciles à obtenir, la pomiculture étant une grande passion chez l'illustre visiteur. Voir le chapitre 7.

MONTREAL

Montréal : école Saint-Jean-Berchmans (1888-1958)⁵²

Établis à Montréal en 1884, dans le quartier baptisé Plateau Mont-Royal, les pères Jésuites y construisent leur scolasticat et en 1885, y soutiennent à leurs frais une petite école qu'ils confient à une institutrice laïque. L'inscription sera de 25 élèves en 1885, 40 l'année suivante et 70 en 1887.

En 1888, le F. Ulysse accepte d'envoyer deux frères prendre charge de l'école des garçons. Le 7 septembre, c'est l'arrivée d'Europe des frères Norbert et Daniel-Marie. Le Supérieur leur annonce alors la nouvelle mission que les attend dès le lendemain. Laissons la parole à l'annaliste :

Le 8 septembre, conduits par le F. Bellemare, diacre, S.J., les frères Norbert et Daniel-Marie, de l'Instruction chrétienne de Ploërmel, arrivèrent à l'Immaculée-Conception vers trois heures de l'après-midi.

Le Rd Père Vice-Recteur Filiatrault nous reçut très bien et nous conduisit à nos petites cellules. Quelques instants après, le Rd père Arpin, Curé de la paroisse, nous mit parfaitement au courant de notre nouvelle et laborieuse mission.

Le lundi 10 septembre 1888, nous ouvrîmes deux classes, avec un pauvre et triste mobilier, débris du collège Sainte-Marie. Aidés, confus et encouragés par l'exemple d'humilité que nous donnait le bon père Arpin, nous nous mîmes courageusement à l'oeuvre. Au bout de deux heures, nos tables étaient posées et distribuées dans deux salles contiguës, séparées par une simple cloison de bois.

Dès 7 heures 1/2, les mères de famille attendaient avec leurs enfants pour les faire inscrire et payer leur mois d'école, car celui-ci se règle toujours d'avance.⁵³

Malgré les vives inquiétudes de la veille, plus de 106 élèves se firent inscrire. Au mois d'octobre, il y en eut 121. Le Curé fut enchanté de ce magnifique résultat : le nombre d'inscrits avait plus que doublé sur l'année précédente. Après 2 ou 3 jours d'épreuves, nous, nous étions loin d'être satisfaits ; non pas que le nombre d'enfants nous effrayât, mais bien plutôt

⁵² L'école a porté successivement les noms suivants : Immaculée-Conception, Saint-Jean-Berchmans, Saint-Charles-Garnier et Delanaudière

⁵³ La rétribution scolaire sera longtemps obligatoire dans les écoles, sauf pour les enfants pauvres qui seront admis gratuitement.

inquiets, anxieux, en pensant au lourd fardeau qui nous incombait.

En effet, 25 à 30 enfants lisaient médiocrement, 10 épelaient, la grande majorité ne savait rien ; aussi, plus de 80 élèves furent mis, dès le second jour, à apprendre leurs lettres. — Les autres avaient ou eurent bientôt le Devoir du Chrétien, avec le 1er cahier d'écriture, puis ils commencèrent à apprendre la numérotation et les opérations simples. Ceux-ci composèrent la 1ère classe ; les autres, la seconde.

Voilà, en résumé, l'historique de la ire année. Moyenne des présences : 115 ; inscrits : 147.

Les difficultés du début n'échappent nullement au P. Filiatrault. Il écrit au F. Ulysse le 7 novembre 1888 :

Le frère Norbert me dit qu'il serait avantageux d'avoir un troisième frère pour notre école et que probablement vous avez en main un frère dont vous pourriez disposer en notre faveur. S'il en est ainsi, nous l'accepterions volontiers aux mêmes conditions que les deux autres, moins toutefois les cent piastres que nous avons payées pour le passage.

Nous comprenons bien que la rétribution est modifiée, mais c'est déjà plus que ne permet la modicité de nos ressources. Toutefois, nous désirons malgré notre pauvreté assurer la prospérité de l'école et rendre plus facile et plus agréable le séjour au milieu de nous.

Tout n'est pas rose dans une école pauvre, qui en est à ses débuts. Bien des choses manquent ou se font attendre, mais il y aurait certainement injustice à nous accuser de mauvaise volonté. Les circonstances ne nous ont pas permis de faire tout ce que nous aurions désiré. Veuillez croire au dévouement sincère que nous avons pour votre Institut.

Les mois passent et les améliorations se font attendre. Le F. Yriez, mis au courant de la situation, n'est pas très enthousiaste, et il l'écrit au F. Ulysse :

Je viens d'écrire à l'immaculée-Conception. Là, bien qu'on ne me le dise pas clairement, la situation est déplorable et le dégoût est à son comble. Un mobilier détestable, des classes surchargées d'enfants complètement ignorants et manquant de tout : voilà ce que j'ai lu entre les lignes... Je me suis appliqué à relever le moral de ces deux Frères ; mais je crains fort que le spleen prenne le dessus, et que la mission ne perde là 2 bons sujets. — Laissez ignorer ce que je vous écris ; mais par charité, tentez un effort pour améliorer cette situation et relever les courages abattus. Je veux espérer

qu'il en est temps encore. (9 janvier 1889)

L'année suivante, 168 élèves sont inscrits à l'école. Le P. Ludger Arpin demande de l'aide au F. Ulysse. Les annales racontent :

Le 16 septembre mil huit cent quatre-vingt-neuf le cher frère Constant-Jules fut envoyé de Verchères pour l'ouverture d'une troisième classe, afin de soulager les frères dont le nombre d'enfants allait toujours croissant.

En 1890, même problème d'engagement : la 3^{ème} classe a 93 élèves et le R Proulx, nouveau curé, crie au secours. L'annaliste note :

Le 24 novembre, le frère Canisius vint de Ste-Scholastique pour la création d'une quatrième classe. Le lendemain de son arrivée, il débuta dans la sacristie de la crypte de l'église, avec 51 enfants, pris dans la 3^e classe.

De 1891 à 1907, il n'y a pas d'annales. Mais on sait qu'en 1894, frères et élèves prennent possession d'une nouvelle école comprenant 8 classes, une résidence pour les frères et une vaste salle que les séances et les concerts du F. Norbert rendront bientôt célèbre.

L'augmentation de population sur le territoire de la paroisse obligera les autorités scolaires à construire deux nouvelles écoles de garçons qui seront également confiées aux frères : Saint-François-Xavier en 1898 et Saint-Stanislas en 1899.

En guise d'entente

Le livre des annales dans sa section II État temporel de l'établissement contient le texte suivant qui a servi de contrat entre les Jésuites et les frères :

L'école de l'immaculée-Conception fut bâtie aux frais et sur l'ordre des Rds Pères Jésuites, quelques mois après leur nomination pour le service public du culte catholique dans la dite localité.

Cette école n'a pas de logement pour les Maîtres. Elle contient 4 classes, vastes, bien aérées : 2 pour les Frères, le rez-de-chaussée ; 2 pour les Soeurs, le 1^{er} étage.

Les Frères de l'instruction chrétienne furent appelés à diriger l'école élémentaire en 1888, par le Rd Père Arpin, curé de la paroisse.

Il fut stipulé :

Article I. Que les Frères prendraient leur pension chez les jésuites, au scolasticat, où ils seraient blanchis, couchés, raccommodés, éclairés et chauffés à leurs frais.

Article II. Que chaque frère toucherait \$100. à la fin de l'année.

Article III. Que les fournitures classiques seraient achetées par les Pères et vendues aux élèves à leur profit par les Frères qui remettraient ensuite l'argent touché au Rd Père Curé, à la fin de chaque semaine.

Article IV . Pendant les vacances, si les Frères s'absentaient plus de 8 jours, ils toucheraient chacun \$0.25 centins par jour pour leur pension.

Article V. Le médecin de la maison serait aussi celui des Frères ; ceux-ci payeraient seulement les remèdes.

Article VI. Les réparations et l'entretien du matériel scolaire sont aux dépens des Fondateurs, qui règlent et perçoivent le taux des rétributions mensuelles.

Article VII. En hiver, un domestique allume les fournaies une heure avant l'ouverture des classes ; le soir, il les prépare pour le lendemain.

Article VIII. Le lavage et le nettoyage du local est également sous leur contrôle.

N.B. La municipalité scolaire établie au mois de mai 1891 a nécessairement modifié les clauses ci-dessus. En effet, depuis le premier septembre mil huit cent quatre-vingt-onze, les articles I, II, III et IV sont changés comme il suit :

Article I. Chaque frère versera \$150. par an, payable à trois termes 1 janvier 1' avril, 1 juillet pour les conventions stipulées dans les articles ci-dessus : I et V Les Commissaires remplissent les conditions énumérées dans les articles VI, VII, VIII.

Article II. Le traitement de chaque frère sera de \$300. par année, payables en 3 fois, savoir : 1e1 janvier, 1' avril, 1' Juillet.

Article III. À dater du 1er 7bre 1891, les fournitures classiques seront achetées par les Frères, et vendues à leurs dépens aux élèves de leur école.

Article IV. Les Frères retiendront leur traitement pendant les vacances, suivant le nombre de jours d'absence, à savoir \$0.41c chacun, par jour ; ou \$1.64, pour 4 ou \$49.20 pour 30 jours, prix exigé pour les autres mois.

À la fin de la notice historique, le F. Norbert énumère les moyens d'émulation qu'il favorise à Saint-Jean-Berchmans : 1° Correspondance avec les parents au moyen d'un livret de notes ; 2° Camps rivaux dans chaque classe ; 3° Premier lundi du mois, visite du R Curé qui donne les places de compositions et les récompenses en présence des maîtres ; 4° Chaque mois, les noms des élèves les plus diligents sont inscrits au tableau d'honneur ; 5° À la fin de l'année, exposition de travaux scolaires ; 6° Les élèves donnent deux ou trois séances récréatives dans l'année afin de se former au bon ton, à la déclamation et aux bonnes manières.

Et il termine par ce qui suit :

EXCELLENCE. Depuis 1888, l'école a toujours obtenu la note EXCELLENCE dans les divers examens contrôlés par les autorités scolaires.

RÉUNIONS DES ANCIENS ÉLÈVES. En font partie, 225 jeunes gens. Quatre séances ont lieu au profit du Cercle catholique fondé en 1892.

LA PRAIRIE

La Prairie : école Saint-Joseph (1888-1954)⁵⁴

L'ouverture de l'école Saint-Joseph de La Prairie s'est faite sans heurts, ni difficultés majeures⁵⁵. La demande adressée par le curé Florent Bourgeault au F. Ulysse reçut vite une réponse favorable et la correspondance entre Ploërmel et Chambly n'a duré, à ce propos, que quelques semaines. Voici ce qu'écrivit le F. Yriez au F. Ulysse :

La fondation de Laprairie pour 1888 n'a pas été votée en Conseil : on a demandé le temps de réfléchir ; je sais, moi, ce que cela veut dire. Revenez-y plus tard avec la gentillesse qui vous chausse si bien, et ça passera j'espère. Appuyez sur ce que, cette paroisse étant votre voisine⁵⁶, il serait

⁵⁴ En plus de l'école Saint-Joseph, les frères ont dirigé à La Prairie l'école Notre-Damedu-Sacré-Coeur (Fort-Neuf) de 1927 à 1951, l'école secondaire Saint-François-Xavier de 1954 à 1968 et le collège Jean de la Mennais depuis 1972.

⁵⁵ L'école de La Prairie qui avait été tenue de 1864 à 1876 par les Clercs de Saint-Viateur était dirigée depuis par des maîtres laïques.

⁵⁶ On parle ici des municipalités de La Prairie et de Chambly

disgracieux pour nous de laisser une autre Congrégation prendre cette place à notre nez, si nous refusions. (12 octobre 1887)

Je vous porte enfin une réponse définitive à la demande du bon Curé de Laprairie. La fondation de cet établissement (3 Frères) a été votée ce matin à l'unanimité et l'ouverture, comme vous l'avez demandé, en est fixée au 1er septembre 1888. Prenez donc vos mesures et nous prendrons les nôtres pour être prêts à temps cette fois.

Quant aux conditions de traitements, elles nous paraissent acceptables et nous les acceptons. C'est donc convenu : \$ 200.00 x 5 = 1 000 f + \$ 200. ou 1 000 f par Frère, avec l'ameublement complet et le chauffage en plus. — Je vous fais ici un petit calcul de réduction en francs, car nous craignons de ne pas bien connaître la valeur unitaire de vos \$. (15 octobre 1887)

Pour l'affaire Laprairie, vous ne feriez peut-être pas mal d'écrire une gentille petite lettre au Révérend Frère. Ne pas oublier de le remercier de tout ce qui a été fait jusqu'ici pour le Canada. Ça dispose !!! (15 octobre 1887)

Ouverture de l'école ⁵⁷

Le *Précis historique* de l'établissement de La Prairie relate dans ses dix premières pages les événements qui se sont succédé depuis l'ouverture de l'école jusqu'en 1896, y compris la liste des travaux destinés à l'exposition universelle de Chicago :

Le 9 septembre 1888, les trois frères promis furent envoyés à Laprairie ; c'étaient le frère Jean-Baptiste de la Salle, directeur, et les frères Olympias et Amantius. Mais on reconnut immédiatement la nécessité d'un maître d'études ; et quelques jours plus tard, le frère Maximilien venait remplir ce poste. Ces quatre frères étaient nouvellement arrivés de France.

Les enfants étaient étourdis, paresseux et indisciplinés ; il fallut plusieurs mois pour les habituer à l'ordre et au travail ; mais avec l'aide de Monsieur le Curé et l'appui moral des commissaires et des familles, les

⁵⁷ Ce récit est tiré du *Précis historique*, p. 1-5, AFICLP.

frères réussirent si bien que Monsieur le Curé fut tout heureux de constater ce résultat et d'en témoigner publiquement sa satisfaction en terminant l'examen de Noël.

Collaboration des commissaires

Messieurs les Commissaires n'avaient rien épargné pour doter l'école d'un mobilier et d'un matériel classique convenables, et ils se montrèrent pleins de bonne volonté pour accorder toutes les améliorations demandées par le frère Directeur

Voici leurs noms : Révérend Monsieur Bourgeault, curé, président ; Messieurs Jacques Bourdon, Olivier Lefebvre, Ernest Bisailon et Ludger Racine.

Activités de 1888-1889

Dès la Ire année, le nombre des élèves s'éleva à cent cinquante. Les frères établirent une société récréative qui compta bientôt une quarantaine de membres ; cette société eut pour directeur le cher frère Maximilien et pour premier président Henri Lefebvre, fils du Commissaire Olivier Lefebvre. Encouragée par Messieurs les Commissaires et plusieurs personnes du Village, elle eut bientôt un matériel de jeux fort respectable, un journal hebdomadaire et une petite bibliothèque.

... Au mois de septembre 1889, le frère Olympias fut retiré de Laprairie pour être envoyé au Collège des Jésuites, à Montréal ; il fut remplacé par le frère Antoine qui fut aussitôt nommé zélateur de l'Apostolat de la prière.

Quelque temps après l'arrivée des Frères, le Directeur reçut du secrétaire de la Société littéraire de Laprairie une lettre l'informant que lui et ses confrères avaient été à l'unanimité élus membres honoraires de cette société.

Il y eut cette année-là, dans le village, plusieurs incendies ; le plus considérable fut celui du clos de bois du colonel Brosseau. Les frères se firent un devoir de se rendre à ces divers incendies et d'y travailler de leur mieux avec leurs pensionnaires. À la suite du premier incendie, le frère Directeur reçut une lettre de remerciement de la part de Monsieur

Roberge, Notaire du village ; de plus, le Conseil municipal prit une délibération qui fut insérée dans les journaux et dans laquelle des remerciements publics étaient votés aux Frères de l'instruction chrétienne pour leur dévouement pendant l'incendie. Vers la fin de l'année, un concours fut proposé par le journal le Witness, de Montréal, sur un sujet touchant l'histoire locale des différents comtés de la Puissance du Canada. Henri Lefebvre ayant concouru, obtint le prix du Comté : l'Histoire d'Angleterre par Macaulay, en quatre volumes magnifiques.

L'activité la plus remarquable de cette première année est sans conteste l'action dynamique du E Jean-Baptiste pour choisir La Prairie comme siège social de la Congrégation. Le *Précis historique* raconte les principaux événements qui amenèrent le F. Ulysse à préférer La Prairie à Chambly. Il insiste aussi sur la présence de trois évêques à La Prairie le 30 juillet pour la bénédiction du nouveau cimetière de la paroisse (Mgr É.-C. Fabre), de la maison principale (Mgr E. Gravel), d'un monument à Kateri Tekakwitha (Mgr Mc Nierney).

Activités de 1889-1890

Pendant l'année scolaire 1889-90, on commença à enseigner l'algèbre, les sciences physiques et naturelles, ainsi que la gymnastique. Ce fut cette année aussi que l'on commença à conduire quelques élèves auprès de l'orgue pour chanter ; jusque-là, les élèves avaient chanté de leurs places et seulement quand l'orgue ne jouait pas. Le frère Maximilien fit exécuter plusieurs fois à l'église des morceaux qui eurent beaucoup de succès.

Les élèves de l'école donnèrent, au mois de février, au profit de leur société récréative, une soirée comique. Le frère Jean-Baptiste avait exercé la pièce et le frère Maximilien les autres parties du programme : cette soirée réussit au-delà de nos espérances.

L'école marchait bien ; tout le monde était content des Frères, la paroisse se félicitait d'avoir la Maison principale de la Congrégation, quand, pendant la 1^{re} retraite qui avait lieu à Laprairie, la sainte obéissance appela les frères Jean-Baptiste et Maximilien à un autre poste ; ils quittèrent Laprairie le 15 août 1890, pour se rendre à Verchères. Le Cher Frère Antoine remplaça le frère Jean-Baptiste comme directeur de l'école de Laprairie.

LOUISEVILLE

Louiseville : pensionnat Saint-Louis-de-Gonzague (1892-1972)

À Louiseville⁵⁸ depuis 1875, les Soeurs de l'Assomption de la Sainte-Vierge dispensent leur savoir-faire aux filles de l'endroit. Le couvent dont les Soeurs prendront charge n'est pas complètement aménagé et suscite quelques oppositions de la part de citoyens qui auraient préféré un collège de garçons. Pour l'instant, les garçons sont logés dans la «salle publique» face au couvent. Deux maîtres, laïques leur font la classe.

En 1890, l'abbé Joachim Boucher, curé de Louiseville, donne un terrain situé en arrière de l'église, en vue de la construction «d'un collège de Frères». Après de longues disputes entre la fabrique et les religieuses sur les moyens de financer la construction de l'établissement des garçons, et des démarches auprès des Clercs de Saint-Viateur, des Frères de Saint-Gabriel et des Frères du Sacré-Coeur pour leur confier la direction de l'école des garçons, la commission scolaire signe un contrat avec le F. Ulysse le 11 août 1892.

1er septembre 1892

Les Commissaires s'engagent, en vue de la construction du collège, à faire verser les \$5,000.00 promis par la Ville de Louiseville et les \$3,000.00 offerts par la Fabrique ; à remettre les \$2,000.00 souscrits par les paroissiens et à livrer le terrain donné par Monseigneur Boucher. Elle donnera un salaire à peine convenable, quelques gratifications, et un poêle de cuisine à la communauté. En retour, celle-ci fournira un personnel compétent pour l'enseignement jusqu'au cours académique tant pour les externes que pour les pensionnaires ; elle construira le collège avec toute la diligence possible ; mais en un geste magnanime, la Commission scolaire consent à ce que les Frères gardent leur maison inachevée aussi longtemps que les économies qu'ils feront à Louiseville seront insuffisantes pour la terminer !

Aux derniers jours du mois d'août 1892 trois religieux arrivent à Louiseville : le directeur, le frère Antoine, qui a été chargé pendant deux

⁵⁸ Établie sur les berges de la rivière du Loup, cette municipalité fondée en 1665 doit son nom à la princesse Louise, quatrième fille de la reine Victoria. Sa population était de 3 300 habitants en 1892.

ans de l'Académie de Laprairie ; ses assistants, les frères Joseph-Marie-Ange et Pierre-Stanislas.

Comme il n'y a pas encore de collège le trio loge au presbytère où il sera, pendant un an et demi, l'hôte de monsieur Tessier. Quant aux classes, elles se feront à l'école de la rue Sainte-Marie, quoique le mobilier y soit délabré et l'espace trop restreint.

L'année scolaire débute le jeudi 1er septembre 1892, à huit heures du matin. Cent vingt élèves s'inscrivent aussitôt ; et il faut refuser beaucoup de commençants faute de place.

Après l'inscription les écoliers sont congédiés et les trois Frères, escortés par monsieur le vicaire Thomas Caron, vont à Trois-Rivières offrir leurs respects à Monseigneur Lafèche qui les reçoit avec la franche bonté qui le caractérise, les invite à prendre le dîner à sa table et leur inspire confiance dans l'avenir.⁵⁹

Le saint E Antoine

Tous ceux qui l'ont connu au cours de sa vie n'hésitent pas à parler du *bon et saint F. Antoine*, le directeur-fondateur du pensionnat de Louiseville. Bonté, piété, patience, amabilité et bonhomie charmante sont quelques-unes des qualités de coeur qu'on lui attribue sans hésitation.

Mais à Louiseville, comme souvent ailleurs, les premiers contacts avec les élèves ne sont pas de tout repos. Les obstacles apparaissent vite : élèves indisciplinés, trop grande bonté du directeur, manque d'appui ferme aux enseignants, insuffisance de revenus, voilà quelques-unes des difficultés rencontrées par la jeune communauté. Sans compter la surcharge de travail que les frères s'imposent pour asseoir solidement leur réputation.

Avant d'établir une profonde influence morale sur les élèves confiés à sa charge, le frère Antoine rencontre des moments plutôt pénibles. En voici un parmi d'autres :

Des bruits couraient que le frère Directeur se laissait insulter en classe ; qu'on lui désobéissait ; ces bruits, quoique exagérés, avaient quelque fondement. Je ne vous donnerai qu'un exemple. Un grand qui, soit dit en

⁵⁹Germain Lesage, *Historique de Louiseville, 1665-1960*, Louiseville, 1961, p. 281. M. Germain Lesage a pu avoir accès à des sources de première main pour composer son historique. Les archives du pensionnat dont il a fait usage sont aujourd'hui disparues.

passant, vient à l'école quand cela lui fait plaisir, a refusé de sortir au commandement du frère Directeur. Plus que cela, il s'est défendu avec sa chaise... et il n'a eu aucune punition... Ceci s'est passé il y a déjà un certain temps : mais d'autres faits sont venus à la connaissance des commissaires d'écoles qui se réunissent et émettent le désir que plusieurs indisciplinés soient remis à leurs parents ; ils donnent les pouvoirs les plus amples au Ch. frère Antoine sur ce point. Monsieur le Curé et son Vicaire appuient ce voeu. Il y a va de l'avenir de l'école, disent-ils tous.

Le cher frère réunit les enfants et leur parle avec une énergie qui fait prévoir que ce ne sont pas des menaces en l'air qu'il leur adresse.

Eh bien ! la première fois qu'il entre dans la 1^{re} classe après ce discours, le 2^e élève de la table aux chaises lui résiste : Pourquoi n'avez-vous pas fait votre punition ? — Je ne la ferai pas. — Vous la ferez. — Non. — Je vais vous chasser — Vous n'êtes pas capable.

Il paraît que dans la chaleur de la discussion, l'élève traite le frère Directeur de tête croche ; et cela devant toute la classe. Quelle a été la pénitence de l'insolent ??? Mis dans le fond de la classe avec promesse qu'il y serait resté toujours, deux jours après, il était rétabli à la première place, sans avoir demandé pardon, ni fait aucune pénitence. Il y a de cela une semaine, et aujourd'hui, tout est oublié.⁶⁰

Enfin la nouvelle école

... Au début de novembre 1893, les Frères se préparent à entrer dans le collège inachevé et y placent des poêles ; mais la police d'assurance-feu s'opposant à une installation sommaire, on les prie de rester encore dans la vieille école aux murs lézardés, aux vitres brisées, aux portes fendues, aux cloisons trouées et où il fait si froid que les élèves doivent parfois se grouper ensemble dans la salle la moins glaciale ! En dépit de cette installation désavantageuse, les examens de décembre sont un succès et l'inspecteur ne ménage pas ses éloges aux écoliers, à ceux de la première classe surtout, ainsi qu'à leurs maîtres.⁶¹

⁶⁰ Pierre-Stanislas à Ulysse. 2 mars 1893, AFICLP. F. Pierre-Stanislas (Jean-Pierre Druel, 1872-1894). Se faisait aussi appeler Pierre-Claver. Arrivé au Canada en 1889. Inhumé à La Prairie

⁶¹ Germain Lesage, Historique de Louiseville, p. 282.

Le 29 janvier 1894, le nouvel établissement ouvre ses portes. Le 3 mars, le curé et les frères finissent de payer les 16 947,90 \$ dus aux entrepreneurs.

La retraite annuelle de 1894

Pour remplir une promesse du F. Ulysse au curé Tessier, la retraite annuelle de 1894 rassemblera tous les frères au pensionnat, du 28 juillet au 4 août. Le dimanche 5, tout Louiseville est en fête : c'est la bénédiction de l'école par Mgr Louis-François Laflèche, évêque de Trois-Rivières, que la communauté sera heureuse d'accueillir pour le modeste repas du soir.⁶²

Le bon F. Antoine s'ouvre le cœur

Une lettre adressée au F. Ulysse nous révèle un F. Antoine un peu différent de celui que ses biographes se sont plu à dépeindre. Il sait se tenir debout quand il parle à son supérieur !

Vous me permettrez de vous parler en ami. J'ai été surpris l'autre jour en rendant mes comptes. Ce n'est point dans ces moments d'irritation que vous faites le bien ; au contraire, vos paroles piquantes portent au découragement.

Du reste vous avez été prévenu contre moi et je vois que vous êtes toujours dans les mêmes idées. Examinez tout et voyez les choses en détail et vous verrez que Louiseville vous a fourni une jolie somme d'argent tous les ans.

La procure de Laprairie a eu aussi un joli versement. J'ai parfaitement compris qu'il s'est trouvé une grande erreur dans les fournitures ; en examinant en détail j'ai vu en partie d'où venait cette erreur.

Linge, un poêle de 60 piastres, vin, etc. Je comprends très bien que nos fournitures nous ont joués, mais on comptait entrer plus tôt dans notre nouveau Collège. Mais tout ce que je puis vous affirmer mon bien cher frère Ulysse, c'est que je n'ai point fait de folles dépenses en rien. Je ne vous ai réellement pas trouvé gentil à mon endroit. J'aurais été heureux d'assister à la prise d'habit du petit Adam et aux vœux du frère Denis⁶³, mais j'ai cru gêner à Laprairie. Après une année comme celle que je viens

⁶² F. Symphorien-Auguste, Un Cinquantenaire, p. 406.

⁶³ Le petit Adam Saint-Onge devenu F. Léonard de Port-Maurice après son entrée au noviciat en 1894. Quant au F. Denis-Antoine, c'était sa première profession.

de finir, j'aurais eu besoin d'avoir un délassement ; avec plaisir, j'aurais visité le vieil établissement de Chambly. Il n'en est pas moins vrai, mon bien cher frère, que quand vous viendrez à Louiseville, on vous verra avec plaisir et on fera de son mieux pour vous être agréable et nous ne ferons point de mystères pour des riens.

Je le répète, mon bien cher frère, vous êtes prévenu contre moi. Il n'est pas toujours bon d'écouter les dictons. Que de fois j'ai entendu dire sur votre compte que vous passiez la moitié de la journée couché nonchalamment sur votre lit. Ce n'est pas à Louiseville que j'ai entendu cela. Cher ami, je vous aime mais je ne puis m'empêcher de vous dire que réellement il y a un peu de vrai... Si vous voulez que votre mission marche, imitez nos vieux supérieurs de France.

Pour une petite route, ils ne se font pas conduire en voiture. Ici, réellement, c'est un côté faible. Chaque année, une jolie dépense qui pourrait se faire à pied. Vous me permettrez aussi de vous dire que j'ai honte de nous voir dans les grands repas, car nous mangeons en groupe.

Nous ne périrons pas par la faim, mais il y a tout lieu de craindre que nous abrégions notre vie par l'excès du boire et du manger.

Vous avez aussi mon bien cher frère, un grand bavardage dans votre mission : ces langues si bien tendues peuvent faire un mal irréprochable pour notre Noviciat.

Je sais que vous êtes bien pris au sujet des Directeurs, aussi, je ne veux pas vous faire de peine, sans cela vous ne me verriez pas à Louiseville. Laissons le temps nous renseigner et que le Divin Coeur de Jésus soit notre conseiller, c'est là toute notre espérance. J'avais besoin de cette belle fête à Louiseville pour prouver que j'avais fait mon possible. C'est sûrement le bon Dieu qui a donné une leçon à ceux qui en méritaient. Sursum Corda !

Je ne vois pas qui me fait vous dire de ne pas mettre le bon frère Xavier; Directeur...

Je vous remercie très cher frère Directeur principal, dans le choix des frères que vous m'avez envoyés pour cette année. Je pense que le bien se fera. Dans vos bonnes prières, pensez à moi afin que le bon Dieu bénisse de plus en plus cette belle mission de Louiseville.⁶⁴

⁶⁴ Antoine à Ulysse, 23 août 1894, AFICLP. F. Antoine (Jean-François Caillot, 1852-1925). Missionnaire en Guyane et à la Martinique, il est choisi pour le Canada en 1889. Après le pensionnat de Louiseville, il dirigera l'école de Mascouche (1903-1910). Inhumé à La Prairie.

À propos du terrain de la fabrique

Le F. Placide, nommé économe de la maison en 1895, écrit une longue lettre au F. Simplicite à propos de certaines dépenses qu'on essaie tout bonnement de refiler aux frères :

Monsieur le Curé vient de m'apprendre que le Conseil Municipal et les Marguilliers sont en pourparlers au sujet de la nouvelle rue qui passe devant le collège pour savoir qui doit en supporter à perpétuité les frais d'entretien, savoir ou le Conseil ou la Fabrique ou les Commissaires ou les Frères. Les Conseillers et les Marguilliers trouvent étrange que les Frères n'acceptent pas volontiers cette charge, vu que la rue est prise en la plus grande partie sur le terrain de l'école ; et de plus, ajoutent-ils, les Frères reçoivent un gros salaire.

Le Très Cher Frère Ulysse mal informé a dit au cher frère Antoine qu'on serait probablement obligé d'accepter cet entretien de rue. S'il en connaissait tous les inconvénients comme nous qui sommes ici, sous aucun prétexte il ne voudrait s'en charger

C'est en effet le terrain de l'école qui longe la rue, mais ce terrain est à la Fabrique aussi bien que la maison et non pas aux Frères. De plus c'est une charge très onéreuse d'entretenir une rue et un trottoir de 3 arpents de long. L'ancien Maire de Louiseville m'a dit qu'à cause du chemin des chars qui est au compte de la municipalité, le Conseil est à chaque instant en frais pour payer les voitures qui se brisent etc., car le pays de Louiseville que je connais aussi bien que si j'y avais passé toute ma vie, est le vrai pays des procès.

Aussi, bien que la Fabrique ait offert de donner gratuitement le terrain occupé par la Rue à la Corporation, à la condition que celle-ci fasse les réparations, le Conseil préfère payer le terrain que d'entretenir la rue.

Et le F. Placide de mettre en garde les autorités de la communauté : soyez vigilants, n'acceptez rien de plus. Déjà, le contrat qui nous lie à la Commission scolaire est très onéreux comparativement à celui qu'ont négocié les FEC de Yamachiche :

Les Frères de Yamachiche ont \$ 200 par 40 élèves ; à Louiseville il en faut une cinquantaine et de plus nous sommes obligés de finir la maison ; tous les plafonds des classes et de la grande salle de récréation, la peinture de l'intérieur et avant peu celle de l'extérieur qu'il faudra renouveler, etc. ; vous savez que la maison a 105 pieds de long sur 55 de large. De plus la maison étant bien trop grande coûte beaucoup à chauffer ; pour notre part

*l'an dernier nous avons payé \$130 de charbon et nous chauffons notre cuisine au bois.*⁶⁵

Le 8 décembre 1896, autre lettre du E Placide au F. Ulysse, cette fois. Évidemment, les bonnes choses y sont résumées en quelques phrases et l'on s'étend bien davantage sur les difficultés rencontrées :

La barque de Louiseville est bien ballottée par la tempête, à cause de la classe payante, mais la Providence a mis un bon pilote à la tête de la mission du Canada, nous savons qu'en suivant ses avis, nous arriverons au port sains et saufs. Nous naviguons donc gaiement et sûrement.

Les relations avec la commission scolaire sont trop souvent gâtées par les cancans du secrétaire-trésorier qui ne se gêne pas pour dire aux citoyens qui vont acquitter la taxe scolaire qu'il en leur coûterait beaucoup moins cher si ce n'étaient des salaires élevés qu'on doit verser aux frères. Le F. Placide écrit au supérieur :

Monsieur le Curé serait content quand vous viendrez à Louiseville, si vous réunissiez les Commissaires chez le Secrétaire pour leur rappeler les conditions du contrat parce qu'il dit qu'il y a deux commissaires qui essayeront de jouer un mauvais tour Il y a du bien à faire à Louiseville, et les Frères en font. Le cher frère Antoine en vous écrivant ne vous a pas donné assez d'explications, mais soyez certain qu'il ne s'est pas du tout compromis et n'a point compromis les Frères en disant quelques bonnes vérités au Secrétaire des Commissaires. Quand vous viendrez par ici, nous vous donnerons tous les détails nécessaires. Voilà deux dimanches de suite que Monsieur le Curé lui-même est obligé de se défendre en chaire et de dire à ses paroissiens qu'il n'y a point d'autre paroisse aussi cancanière que celle de Louiseville... (8 décembre 1896)

De vrais bons élèves !

Et de conclure le F. Placide avec quelques nouvelles encourageantes qui montrent bien qu'il est plus facile de transformer les enfants que les adultes :

Mais il y a de bonnes âmes qui sont pour nous et qui nous défendent. Nous continuons à trouver des vocations ; notre meilleur pensionnaire, âgé

⁶⁵ Placide à Simplice, 29 mars 1896, AFICLP. F. Placide (Joseph Lameule, 1842-1913). Un des fondateurs arrivés en 1886. Retourné en France pour refaire sa santé, il rêve de retrouver ses frères et amis du Québec. De retour à La Prairie au début de juin 1909. Inhumé à La Prairie.

de 18 ans (Clément)⁶⁶, désire vivement aller à Laprairie. Je crois que celui-là a toutes les dispositions nécessaires pour faire un bon frère. S'il ne partait pas pour Laprairie, je serais bien peiné de le voir quitter notre collège.

Nous sommes tous bien et nous continuons à vivre bien unis et en paix. Depuis que Monsieur le Curé vient donner les notes, il trouve que nos élèves se tiennent bien mieux et qu'ils lui donnent une entière satisfaction. Monsieur le Curé est très content de venir chaque mois présider à la distribution des notes. Il a l'air d'avoir une très grande confiance en vous parce qu'il dit que vous êtes l'homme qu'il faut pour donner une bonne leçon aux Commissaires récalcitrants. Il désire vous voir à Louiseville, le plus tôt que vous en aurez le loisir.

Après cinq années sur place, les frères éprouvent encore des difficultés matérielles. En offrant ses vœux de bon voyage au F. Ulysse qui part pour Plœrmel où aura lieu le chapitre général qui donnera un successeur au F. Cyprien décédé le 14 juillet 1897, le F. Placide écrit :

Cette année nous nous sommes gênés pour vous faire un versement convenable, suivant nos ressources, comme vous le savez, nous n'avons presque rien gardé et nous ne recevrons rien des commissaires jusqu'au premier de l'an. Pour vivre, nous sommes obligés de prendre à crédit chez presque tous nos fournisseurs, en un mot, nous sommes de vrais «quêteux».

Revenez vite au milieu de vos enfants du Canada qui vous aiment toujours bien sincèrement. Comme je sais que vous avez beaucoup d'occupations, je vous suis d'avance aussi reconnaissant que si vous m'écriviez une longue épître. (9 septembre 1897)

Pépinière de vocations

On a toujours considéré Louiseville comme une pépinière de vocations, et les statistiques présentées par Germain Lesage sont éloquentes :

Durant la courte période qui va de 1890 à 1897 vingt-deux vocations sacerdotales et religieuses germent parmi les enfants de la paroisse. L'on y compte cinq prêtres, quatre frères enseignants et treize religieuses.

⁶⁶ Ce «Clément âgé de 18 ans» a fait prise d'habit à La Prairie en 1897, sous le nom de F. Similien-Pierre. Voir Études mennaisiennes, n° 21 : chapitre 3, notre 37

*La vie paroissiale est alors extraordinairement fervente et l'on compte, en ces dix-huit ans, cinquante-neuf vocations parmi les jeunes nés dans la localité : neuf prêtres séculiers, cinq Oblats de Marie-Immaculée, cinq Frères de l'Instruction chrétienne et quarante religieuses !*⁶⁷

On peut alors comprendre les possibilités d'action du F. Antoine durant son séjour à Louiseville (1892-1898). Malgré les disputes, les jalousies, les mesquineries, la grâce fait son chemin dans les âmes. Le noviciat de La Prairie accueillera douze jeunes gens de Louiseville entre 1893 et 1902. Rappelons les noms de ceux qui vécurent et moururent dans la Congrégation (avec l'année du noviciat) : FF. Denis-Antoine, 1893 ; Léonard de Port-Maurice, 1894 ; Edmond-Eugène, 1896 ; Edward Mary, 1896 ; Laurentius-André, 1897 ; Similien-Pierre, 1897 ; Alfred-Marie, 1898 ; Donat-Alphonse, 1899 ; Bernardin-Auguste, 1901 ; Irénée-Maurice, 1902.

Et pour terminer sur une bonne note...

*À Louiseville, le E. Antoine et son sous-directeur E Placide, sont de bien braves gens. Bon esprit, régularité, entente, etc., mais hélas ! pourra-t-on cacher longtemps certaines faiblesses ? Jeunes frères instruits, dociles, dévoués, mais peu «classiers». Le frère André tient très bien la classe. Somme toute, la situation est très consolante, c'est une bonne communauté.*⁶⁸

*... Par contre le collège subit parfois d'éphémères critiques. Au printemps de 1897, quelques citoyens débâtèrent contre l'enseignement du français, accusant les Frères de faire avancer les écoliers trop vite, etc. Le 3 juin lors du passage de l'inspecteur, des commissaires accompagnés de leur secrétaire-trésorier et d'un inspecteur antérieur font subir aux élèves un examen méticuleux et prolongé. Mais les étudiants sortent victorieux de l'épreuve et les scrutateurs se retirent désappointés. Les Frères peuvent préparer paisiblement les examens et la séance de fin d'année.*⁶⁹

⁶⁷ Germain Lesage, Histoire de Louiseville, p. 289-299.

⁶⁸ Ulysse à Abel, 30 décembre 1894, AFICLP.

⁶⁹ Germain Lesage, Historique de Louiseville, p. 299.

BUCKINGHAM

Buckingham : école Saint-Michel (1892-1969)

L'école Saint-Michel de Buckingham⁷⁰ est le premier établissement dirigé par les Frères de l'instruction chrétienne dans l'Outaouais québécois.

C'est à la demande du curé de la paroisse, M. François Michel⁷¹, déjà en poste depuis 1873, que le F. Ulysse accepte la fondation qu'on lui propose. M. Michel écrit au F. Ulysse le 21 mai 1892 :

Je désirerais avoir une communauté pour l'enseignement de mes petits garçons. Je crois offrir un des bons postes du Canada à la communauté qui voudra bien se charger de mes écoles. Mon village est florissant et a de l'avenir. Si vous n'avez pas peur du diocèse d'Ottawa, venez voir et j'espère que vous serez content.

Le F. Ulysse, accompagné du F. Abel en visite au pays, se rend à Buckingham et en revient agréablement surpris. Les relations entre le F. Ulysse et le curé Michel seront toujours excellentes et permettront aux frères de traverser les nombreux orages qui surviendront pendant les premières années d'existence de l'établissement.

Si la commission scolaire s'engage à verser le salaire des enseignants et à aménager le local choisi pour l'accueil des élèves, c'est parce que le curé Michel a pris les choses en main : il a trouvé une première bâtisse qui servira d'école pour les enfants et une autre pour la résidence des frères.

Avant que soit prise la décision d'accepter Buckingham, M. Michel raconte les démarches faites auprès de bienfaiteurs et la demande adressée aux Frères de Saint-Gabriel :

Je vous parle bien franchement avec confiance que vous voudrez bien vous mettre à la place d'un pauvre homme qui n'a reçu que refus de toute part. (7 juillet 1892)

Heureusement, les premières difficultés sont aplanies et l'abbé Michel est tout heureux d'écrire au F. Ulysse :

J'accepte toutes vos conditions et me rends à La Prairie pour causer avec vous. Je vous donnerai la vieille église pour commencer

⁷⁰ Buckingham sur La Lièvre est une municipalité située à quelque 40 km à l'est d'Ottawa, capitale du Canada. Au recensement de 1891, la population était de 2 239 habitants.

⁷¹ François-Régis Michel (1828-1910). Né à Puy-Saint-Eusèbe, dans les Hautes-Alpes. Curé de la paroisse Saint-Grégoire de Nazianze de Buckingham de 1873 à 1901.

*Vous seriez bien utile ici pour diriger les réparations et arrangements intérieurs.*⁷²

Les deux hommes font le point sur une foule de détails et il en résulte l'entente suivante reproduite à partir des notes du F. Ulysse :

- *Qui paie les frères ? Les Commissaires.*
- *Quand ? Mensuellement.*
- *Combien de frères ? Trois.*
- *Si les frères initient les enfants au plain-chant, M. le Curé leur procurera un harmonium.*
- *Où se placent les enfants à l'église ? Partie au chœur, le reste dans l'église.*
- *Que fait-on cette année ? 3 classes dans la vieille église, habitation dans l'ancien presbytère.*
- *Appointements = \$800.*
- *Mobilier personnel = \$300 payables au provincial.*⁷³

Ouverture de l'école⁷⁴

Le frère Jean-Baptiste de la Salle, ayant été nommé directeur de l'établissement, reçut l'ordre de transporter à Buckingham le mobilier de l'école de Verchères dont les frères abandonnaient la direction.

Le frère Directeur arriva à Buckingham le samedi 4 août ; il reçut pendant quelques jours l'hospitalité chez Monsieur le Curé ; le mardi suivant le frère William venait le rejoindre. Aussitôt que le mobilier fut arrivé, ils l'installèrent, et dès le jeudi, ils purent habiter l'ancien presbytère qui devait leur servir de demeure, en attendant qu'une nouvelle école fut bâtie.

Peu de temps après, les Commissaires transformèrent en classes l'ancienne église et la sacristie. Il n'y en eut d'abord que deux dans l'église.

Vers la fin du mois, le frère Fulbert vint de Saint-Ours compléter le personnel enseignant.

⁷² Michel à Ulysse, 25 juillet 1892, AFICLP.

⁷³ Notes manuscrites du F. Ulysse (s.d.), AFICLP.

⁷⁴ Le récit qui suit est tiré presque entièrement de l'Historique de l'école de Buckingham (1892-1935).

Rentrée des élèves

La classe anglaise commença la première : elle s'ouvrit le vendredi 31 août, mais il ne vint que peu d'élèves. Le lundi suivant, les trois classes étaient ouvertes. Avant le milieu du mois le nombre des élèves dépassait cent cinquante.

On avait d'abord cru pouvoir classer les élèves d'après leur degré d'instruction, sans tenir compte de leur langue maternelle ; mais on s'aperçut bientôt que ce système n'était pas praticable. Il fallut donc mettre les Anglais à part.

Un peu d'aide

Cependant le frère Fulbert, accablé par le nombre d'élèves, se décourageait et dépérissait à vue d'oeil ; vers la fin de septembre, un précieux renfort arriva dans la personne du F. Benjamin.⁷⁵

À partir de ce moment, les classes suivirent un cours régulier ; on prit une troisième classe sur la salle de récréation, et les élèves français se trouvèrent répartis en trois classes.

Vers la fin d'octobre, le frère Théogone avait été envoyé à Buckingham, pour étudier l'anglais. Comme il avait une très belle voix, il put rendre de grands services, d'abord pour enseigner le chant aux élèves, et, ensuite pour chanter au lutrin où il ne tarda pas à remplacer le premier chantre, ce qu'il fit jusqu'à la fin de l'année.

Du mobilier et des jeux

Dans le courant de l'automne, les Commissaires complétèrent un peu le matériel classique : ils accordèrent des tableaux noirs, des cartes murales et un globe terrestre. Le mobilier proprement dit devint ainsi un peu plus convenable ; on fit l'acquisition de quelques nouvelles tables et, lorsque les Soeurs cessèrent d'enseigner dans l'ancienne école, on transporta leur mobilier à l'école des frères.

Le F Benjamin-Marie eut l'idée d'installer dans la tribune de la salle de récréation devenue insuffisante des jeux et des appareils de gymnastique, et

⁷⁵ F. Benjamin-Marie (Augustin Michel, 1865-1932). Arrivé en 1887, il fut l'un de ceux qui servirent le plus longtemps au Québec. Inhumé à Pointe-du-Lac. Aucun lien de parenté avec l'abbé François Michel. Il fut le compagnon d'infortune du F. Apollinaire, lorsque celui-ci se noya à Chambly en 1888

moyennant une petite rétribution mensuelle, la plupart des élèves purent s'y récréer agréablement. Aussi aimaient-ils à y venir; et pour leur faire plaisir, autant que pour les préserver des dangers de la rue, les frères leur permirent de jouer chaque soir de 6 heures 1/2 à 7 heures 1/2. Les jours de congé, on leur ouvrait aussi les portes pour la récréation du midi.

Quand vint le printemps, on allait être plus embarrassé, vu qu'il n'avait pas de cour de récréation. Mais Monsieur le Curé permit aux frères de conduire les élèves dans le champ où l'on devait construire la nouvelle école. On y installa des jeux, on y transporta une partie des appareils de gymnastique et bientôt les élèves purent y prendre leurs ébats tout à leur aise.

Une année qui finit en beauté

Cette première année fut un succès sur toute la ligne, semble-t-il.

L'hiver fut extrêmement froid et les classes situées dans l'église eurent beaucoup à en souffrir. Cependant les élèves venaient assidûment en classe. Ils semblaient ne se trouver heureux qu'avec les frères ; aussi les parents, voyant cette affection des enfants pour leurs maîtres, leur bonne tenue en classe, à l'église, dans les rues et partout, sachant d'ailleurs la peine que prenaient les frères pour leur instruction et leur bonne éducation témoignaient-ils hautement leur satisfaction. La beauté du chant auquel les enfants prenaient une part sérieuse sous la direction de leurs maîtres acheva de gagner à ceux-ci les suffrages de tous.

Cette satisfaction ne se manifestait pas seulement par des paroles, mais aussi par des actes : les frères reçurent maints présents, surtout de la part des Irlandais. Ces présents témoignaient souvent de la simplicité' aussi bien que du bon coeur de ceux qui les offraient. Les enfants aussi étaient enchantés de témoigner leur affection et leur reconnaissance. Cela se vit surtout au premier de l'an et aux fêtes des professeurs. Celle du frère Benjamin à qui on avait élevé un trône sur des appareils de gymnastique et qui entendit célébrer sa force et ses exploits en vers et en prose, en anglais et en français, fut d'un comique achevé ; celle du frère Fulbert se célébra avec un enthousiasme exubérant, tandis que celle du frère Directeur se distingua par le déploiement d'une vraie magnificence. Les Irlandais en eussent fait davantage pour leur dear brother William ; mais lui, modestement, déclina ces honneurs.

Durant l'année, l'école fut inspectée trois fois, une fois par le très cher frère Provincial et les deux autres par l'inspecteur du gouvernement. Les enfants répondirent d'une manière satisfaisante. L'inspecteur surtout fit hautement l'éloge de l'enseignement des frères aux examens de juin : Monsieur le Curé, quatre commissaires et quelques parents composaient l'assistance. Les enfants réussirent bien, surtout la première division de la 3e classe française, la classe anglaise et la première classe française.

1893-1894

Sa seconde année fut plus difficile : départ de plusieurs élèves, absentéisme chez d'autres, contestation silencieuse de certains parents, insuccès, indiscipline, etc.

Dans leur assemblée du mardi 1er août, les Commissaires décidèrent de demander un second maître pour les élèves de la classe anglaise.

Le frère Benjamin fut chargé de la seconde classe anglaise. Le, frère Fulbert eut pour remplaçant le frère André venu de Ste-Scholastique. Le frère Charles-Émile, à son arrivée de France, prit la direction de la troisième classe française.

Il n'y eut pas, dans les classes anglaises, autant d'élèves qu'on l'avait espéré. Les classes françaises furent passablement nombreuses, cependant elles perdirent plusieurs élèves à cause de l'exactitude des commissaires à exiger le payement de la rétribution mensuelle.

C'étaient les Frères qu'on avait chargés de renvoyer les élèves qui tardaient trop à payer la rétribution scolaire ; mais cela mécontenta beaucoup de monde et pouvait attirer des difficultés très graves. Heureusement les Commissaires finirent par comprendre les inconvénients de cette manière de procéder, et déchargèrent les frères de cette commission fâcheuse.

La population avait été peinée du départ du frère Théogone dont la belle voix faisait l'admiration de tous. Cela même diminua pour un moment l'estime que l'on avait pour les frères. Le frère Benjamin voulut bien se charger de la direction du chant. Si sa voix n'était pas des meilleures, il réussit pourtant à former un chœur passable avec les enfants de l'école.

Plusieurs des meilleurs élèves de la première classe française ne revinrent pas après les vacances. Cela fut cause que la première division se trouva peu nombreuse. Dans la troisième division, quelques élèves se conduisirent assez mal et firent souvent l'école buissonnière. La cause première de ce désordre fut l'imprudence de plusieurs parents qui

gardaient leurs enfants à la maison soit pour les faire travailler, soit pour ne pas payer la rétribution mensuelle ou acheter les fournitures classiques. Mais il y eut un noyau de bons élèves qui furent des modèles d'exactitude, d'application et de bonne conduite.

Dans la première classe anglaise, quelques grands élèves eurent une conduite peu sérieuse et observaient mal le règlement de l'école ; par contre, la plupart des autres se distinguèrent par l'intelligence, le bon esprit et l'affection pour leur maître.

La seconde classe anglaise ne fit guère que végéter : elle eut peu d'élèves et ses succès ne furent pas brillants. Le maître se fit aimer de ses élèves, mais il ne put conquérir la confiance des parents. Vers la fin de l'année scolaire, on fut obligé de faire passer deux élèves de sa classe dans celle du frère William, sans quoi leur père (le président des Commissaires) les eût retirés de l'école.

Malgré tout, l'enthousiasme se maintient jusqu'à la fin de l'année, grâce aux séances dramatiques et musicales où les élèves se produisent en français et en anglais sous les yeux des parents et des autorités scolaires, civiles et religieuses.

1894-1895

Toujours à court d'argent, les commissaires jonglent constamment avec les dépenses à réduire. La première mesure imposée est la suppression de la 2e classe anglaise en juin 1894. Et l'on prendra désormais l'habitude, à chaque printemps, de signaler par écrit aux frères que leurs services ne sont plus requis après le 30 juin, quitte, quelques mois plus tard, à les rengager pour la prochaine année scolaire. Toute la correspondance se fait uniquement en anglais, de l'en-tête officiel du papier à lettres jusqu'à la signature du secrétaire-trésorier, un nommé Martin.

Le 3 avril 1895, le F. Jean-Baptiste de la Salle, fondateur du collège, est nommé directeur principal des frères de Saint-Pierre-et-Miquelon, en remplacement du E Louis-Etienne qui arrivera à Buckingham le 3 mai comme directeur, le F. Ulysse ayant assuré l'intérim.

Nouvelle maison d'école

C'est pendant l'administration des frères Ambrosio (1895-1896) et Tiburce (1896-1898) que la fabrique fit élever la nouvelle maison d'école. Les frères avaient présenté un plan grandiose ; mais par raison

d'économie, le Curé de la paroisse, M. le Chanoine Michel, ne crut pas devoir le suivre.

La nouvelle école est pourtant d'un aspect gracieux, possède de jolies classes et des appartements convenables pour les maîtres ; elle est, en outre dotée d'une salle de théâtre assez spacieuse ; toutefois elle offre plus d'un inconvénient : escalier unique, salle de récréation trop petite. Elle n'a d'ailleurs ni cave, ni dépendances : c'est élégant, mais peu commode.

Avec 1896 devrait s'arrêter net notre récit. Mais il faut parler quelque peu des années subséquentes, tant furent pénibles les situations vécues.

Classe d'affaires (1897-1898)

Les débuts du frère Tiburce avaient été assez heureux. L'année suivante il revint avec un personnel augmenté. Pour complaire au désir de la population, on s'était décidé à établir une classe d'affaires. C'était une faute, on n'avait pas les éléments voulus.

Le frère Hippolyte, après une préparation hâtive, ouvrit cette classe. Les résultats furent médiocres et peu en rapport avec les dépenses que les frères s'étaient imposées. Pour comble de malheur, l'indiscipline régnait parmi les élèves et la désunion parmi les maîtres. Le directeur se trouva inférieur à sa tâche ; il fut changé aux vacances ; il en fut de même des frères William et Hippolyte. Tous les frères eussent été congédiés sans l'intervention opportune du Curé.

Anglais, latin, grec...

Le frère Henri⁷⁶ fut alors appelé à la direction de l'école. Jeune, sérieux, pourvu de connaissances solides et variées, il avait ce qu'il fallait pour réussir dans ce poste difficile. Pendant deux ans il fit la première classe anglaise, il donna ensuite des leçons de latin et de grec à quelques élèves ; en dernier lieu il s'était chargé de la Ire classe française. Entre temps, il peignit les décors de théâtre et refit le rideau, oeuvre du défunt frère

⁷⁶ F. Henri (Arsène Alno, 1871-1934). En plus des succès scolaires qu'il remporta, il donna surtout sa pleine mesure comme ouvrier de la plume. Dès la fin de 1910, il fut appelé à remanier les manuels en usage dans nos écoles. L'oeuvre à laquelle il attacha son nom, c'est La classe en Anglais (5 volumes). Procureur provincial en 1918, directeur de l'imprimerie, il lance L'Abeille en 1925, périodique qui devint très populaire auprès des jeunes. Jusqu'à sa mort, il ne cessa d'écrire et de communiquer à divers auditoires les secrets de sa science.

Pierre-Claver⁷⁷

Ses talents n'avaient pas suffi pour lui concilier la confiance de la population irlandaise ; il avait dû céder sa classe au frère Albert⁷⁸. C'est alors qu'il tenta l'essai d'un petit cours classique. La première année tout marcha passablement ; mais lorsqu'une nouvelle division commença l'étude de la langue latine le professeur se trouva débordé, car il enseignait en outre à ses élèves les autres matières du programme. Un vicaire se mit à dénigrer le Cours ; on dut le supprimer.

... et Irlandais

Cependant les Irlandais avaient appris que le frère Albert n'était pas de leur nationalité ; cela suffit pour les en dégoûter ; ils demandèrent à hauts cris un Irlandais pur sang, ne sût-il que lire et écrire. Le frère Provincial leur envoya le frère William (Fogarty) dont la principale ou pour mieux dire l'unique qualité était d'être né en Irlande. Cela suffit pour le rendre populaire, mais il se montra peu docile envers son directeur. Une affaire des plus futiles fit éclater la mésintelligence qui les divisait. Des insignes payés par les élèves irlandais n'arrivèrent pas à temps pour la Saint-Patrice... On rendit le frère Directeur responsable de ce retard, les élèves se mirent en grève : ce fut un gros scandale.

Il fallut déplacer le frère William. Le frère Patrick⁷⁹ qui lui succéda, était Irlandais comme lui, avait plus d'instruction et surtout plus de tact et de vertu ; mais la prévention était si grande que cet excellent sujet ne fut apprécié ni par les parents ni par les élèves. Les Commissaires exigèrent le changement du frère directeur et auraient sans doute renvoyé tous les frères si le nouveau Curé Monsieur Croteau" ne les avait menacés de leur enlever la maison d'école pour y maintenir les frères comme instituteurs libres.

⁷⁷ Ce F. Pierre-Claver n'est autre que le F. Pierre-Stanislas. (Voir la note 17 du présent chapitre.)

⁷⁸ F. Albert-Marie (Joseph Cardin, 1878-1921). Jeune homme de caractère, riche des dons du coeur et de l'esprit. Comme professeur et comme directeur d'école : « On a retenu de lui ses rares qualités d'administrateur et d'éducateur, son goût passionné du progrès et son énergie persistante dans la réalisation de ses desseins, avec une tendance marquée aux initiatives hardies. » (Ménologe I, p. 588.) La tuberculose le conduisit à la tombe à 42 ans.

⁷⁹ F. Patrick Gregory (William Cosgrove, 1872-1939). Né à Buckingham, il est le premier Québécois d'ascendance irlandaise à entrer dans la Congrégation et à y décéder. Spécialiste de l'anglais, il enseigna partout où on requérait ses compétences, tant chez les francophones que chez les anglophones. Inhumé à La Prairie.

Tous ces essais, tentatives, disputes, contestations et mesquineries ne laissèrent pas les frères indifférents, non plus que le F. Ulysse. Au cours des dix premières années, il y eut trente frères à défilé à Buckingham dont cinq directeurs.⁸⁰

Quelques opinions du F. Ulysse

Au F. Abel le 26 novembre 1894 :

Seulement, je crois que le bon frère Jean-B., avec de trop fréquentes colères avec les frères et les élèves, ne fera guère briller Buckingham. Du reste, malgré son zèle intempestif il réussit mieux à faire des programmes qu'à les exécuter. Sa classe est d'une faiblesse désolante : c'est Verchères. Ce sont, dit-il, les élèves qui sont encroûtés... Il n'est pas beau quand il exhale sa colère... surtout en anglais. Il m'avoue bien qu'il sort trop facilement de ses gonds, mais... très susceptible!! Avec tout cela, il fait 7 ou 8 heures de classe par jour. Tout le monde est sage : c'est la terreur.

Un mois plus tard, il écrit au même à propos des sujets canadiens et irlandais entrés au juvénat de La Prairie :

Au recrutement, j'y pousse autant que je peux, mais... Pendant mon absence, il y a quinze jours, on a encore renvoyé un mauvais petit caractère. Les Canadiens du fi-. Jean-Baptiste n'ont pas de caractère. Les «Paddies» du frère William tiennent mieux, jusqu'ici : St-Patrick veille sur les siens. J'en ai encouragé 4 ou 5 en préparation, sur mon passage : Que Dieu les bénisse !⁸¹

Le 3 avril 1895, au F. Jean-Baptiste de la Salle, directeur à Buckingham :

La malle d'hier nous a apporté plusieurs surprises. La plus grande et la plus désagréable est celle qui nous annonce votre départ de la mission canadienne, dont vous avez été l'ornement et la gloire.

Je ne vous féliciterai point de votre élévation à la délicate et importante

⁸⁰ Seul le F. Léonard de Port-Maurice tint le coup de 1897 à 1909

⁸¹ Les Canadiens du F. Jean-Baptiste se nomment : Louis Landry et Pierre Michaud. Les Irlandais du F. William sont : William Cosgrove, Peter Powers et Bernard Murphy. Saint Patrice n'en a réchappé qu'un seul : W. Cosgrove devenu F. Patrick Gregory. « Paddies » : surnom donné aux Irlandais.

mission de Directeur principal. La charge de diriger les hommes est toujours dangereuse, souvent ingrate. Toutefois, il m'est très agréable de voir la confiance de nos Supérieurs frapper si juste et si bien, et la connaissance que j'ai de votre tact et de votre prudence m'est une garantie du succès qui vous attend là-bas.

Le 13 suivant au F. Yriez :

Je suis toujours à Buckingham. Notre cher frère Jean-Baptiste a dû arriver à St-Pierre le Jeudi-Saint. Quelques jours avant son départ, les Commissaires d'écoles lui avaient écrit que ses services ne seraient plus requis à partir des vacances prochaines, vu leurs difficultés financières. Quatre ou cinq jours après son départ, nous avons reçu avis que la Commission scolaire, ayant reconsidéré la question, avait rapporté la motion précédente, et rétabli le budget comme ci-devant.

Grande mission à Buckingham, par les Pères Jésuites. Tout le monde est aimable à notre égard. Espérons que le C. Fr. Louis-Étienne y prendra bien. J'avais d'abord pensé à y mettre le frère Tiburce, à cause de l'anglais, mais j'ai craint que son tempérament un peu « loup » ne rebutât bien des gens. À part l'anglais, qui fera un peu défaut chez lui, j'ai confiance dans le succès du frère Louis.

CHAPITRE SEPTIÈME

INITIATIVES HEUREUSES ET DÉCEPTIONS

Ce chapitre décrit quelques-uns des projets entrepris par la mission durant la période 1886-1896. Même s'ils sont d'inégale valeur, ils rappelleront les espoirs, l'esprit d'entreprise et le savoir-faire des pionniers. L'ordre de présentation de ces réalisations importe peu...

LES FONDATIONS DE LA DÉCENNIE

Plusieurs des établissements ouverts pendant la période 1886-1896 se sont avérés d'excellents choix et ont permis aux frères de s'implanter solidement dans le milieu québécois et d'y accomplir un travail pédagogique et apostolique de haute tenue en même temps qu'ils procuraient à la Congrégation des sujets de grande valeur.

Le départ des frères de ces écoles — publiques et primaires pour la majorité — surviendra entre 1955 et 1970. Les raisons qui expliquent ces abandons peuvent se résumer à ceci :

les frères quittent le primaire pour enseigner au secondaire, secteur en plein développement ;

la migration des jeunes familles vers les banlieues dépeuple les quartiers plus anciens où les frères ont des écoles et provoque la fermeture de ces dernières et le regroupement de leurs effectifs ;

la réforme du système scolaire québécois amène la création des écoles polyvalentes et la régionalisation des établissements d'enseignement ainsi que la disparition des écoles secondaires du type de celles que les frères ont animées entre 1930 et 1960 ;

la crise religieuse survenue à la même époque fait fondre les effectifs actifs de la congrégation au Québec, au Nouveau-Brunswick, aux États-Unis et en Ontario.

Code	Municipalité	Établissement	Ouv./ferm.	Commentaires
1, 2	Montréal	Ste-Marie : S J	1886-1928	Les frères poursuivent la même tâche au Collège Brébeuf à compter de 1928.
2	Chambly	St-Joseph	1886-1963	Les frères reviennent en 1994 en pastorale paroissiale et scolaire.
6	Verchères	St-François-Xavier	1887-1892	Rouverte en 1895. Voir plus bas.
2	Ste-Scholastique	Ste-Anne	1887-1972	Ste-Scholastique et Louiseville sont les établissements qui ont offert le service de pensionnat le plus
2	Mascouche	St-Henri	1888-1972	
5, 6	Montréal	St-Jean-Berchmans	1888-1954	L'école s'appellera St-Charles-Gamier, puis Delanaudière.
2, 5	La Prairie	St-Joseph	1888-1968	L'école St-Joseph donnera naissance aux écoles suivantes: N.-D. du Sacré-Coeur, Christ-Roi, St-François-Xavier.
2	St-Cuthbert	Sacré-Coeur	1889-1901	Les FF. du Sacré-Coeur auront charge de l'école de 1903 à 1911.
2	La Prairie	Maison mère	1890-....	En 1996, après 106 ans, l'administration provinciale transporte ses bureaux à la résidence Sault-St-Louis de La Prairie.
1, 4	Sault-Ste-Marie	Direction S J	1890-1891	Premier envoi de FIC aux États-Unis.
2	St-Ours	St-Louis-de-Gonzague	1891-1956	Les frères reviennent en 1951 après une absence de deux ans.
1, 4	Île Manitouline	Direction S J	1891-1893	Mission amérindienne.
2	Louiseville	St-Louis-de-Gonzague	1892-1972	Même en dehors de l'école, les frères sont toujours présents à Louiseville en 1998 : pastorale, adultes.
3, 5, 6	Buckingham	St-Michel	1892-1972	La polyvalente actuelle perpétue le nom d'un de ses enseignants les plus illustres : Frère Hormisdas Gamelin.
6	St-Lin	St-Lin	1893-1894	Les FF. du Sacré-Coeur ont pris la relève de 1894 à 1908.
6	Verchères	St-François-Xavier	1895-1956	
5, 6	Montréal	Ste-Élisabeth	1896-1964	L'école s'appellera Charlevoix ultérieurement.
6	Ste-Anne-Bellevue	deSt-Georges	1896-1964	Municipalité située à l'extrémité ouest de l'île de Montréal.
CODES : 1 - collège ecclésiastique / 2 - pensionnat/externat / 3 - établissement bilingue / 4 - établissement anglophone / 5 - changement de nom ou d'établissement / 6 - externat.				

À compter de 1968, l'engagement individuel des enseignants — laïques et religieux — par chaque commission scolaire permet dorénavant à cette dernière de déplacer son personnel comme elle l'entend dans le respect des exigences syndicales d'ancienneté. La communauté religieuse et l'école n'ont plus aucun lien d'appartenance.

Le tableau qui précède présente la liste des écoles ouvertes de 1886 à 1896 : quatorze établissements sur dix-sept ont bien servi le milieu dans lequel ils avaient été implantés. À Saint-Lin-des-Laurentides, les frères quittent en 1894, après un an, ne réussissant pas à satisfaire les exigences des autorités⁸². À Saint-Cuthbert, les frères seront en service de 1889 à 1895. Le F. Léopold-Marie (Dolo), à la demande expresse des paroissiens, sera inhumé dans le cimetière de l'endroit.

LES PENSIONNATS

Que disent des pensionnats les Constitutions FICP de 1876 ?

Si l'on reçoit en classe des externes avec les pensionnaires, on fera en sorte qu'ils soient séparés pour les récréations, si cela est possible.

Dans les Maisons d'Écoles primaires, un Frère Directeur ne doit pas admettre de pensionnaires sans une autorisation formelle du Supérieur général. Il est préférable à tous les points de vue que les jeunes gens qui désirent entrer en pension, soient envoyés dans l'un de nos grands Pensionnats les plus rapprochés.

Tout Pensionnat important qui, sans difficulté, peut adopter un uniforme convenable, donnant du relief à la Maison, est autorisé à le faire. La coiffure doit porter, de préférence à tout autre emblème, le monogramme de l'Institut entouré de deux palmes⁸³

Au Québec, la prise en charge d'une école s'accompagne très souvent de l'ouverture d'un petit pensionnat destiné à accommoder les familles qui demeurent loin du village. Cette façon de faire a prévalu dès l'arrivée des frères à Chambly en 1886.

L'expression petit pensionnat a ici tout son sens : le nombre de pensionnaires est très peu élevé. De façon générale, comme on demande les frères pour faire la classe aux garçons du village, rien n'est prévu pour

⁸² Denis-Antoine, Notes diverses, p. 37, AFICLP.

⁸³ Directoire général pour le gouvernement de l'Institut. Des fondations d'écoles et de pensionnats, p. 175.

accueillir des pensionnaires, et l'aménagement de l'établissement laisse souvent à désirer.

Les pensionnats ouverts dans les années 1886-1896 ont rendu les services qu'ils avaient à rendre en tenant compte des circonstances locales. En dehors de Sainte-Scholastique et de Louiseville qui édifièrent une bonne part de leur réputation sur le pensionnat, les autres établissements retourneront d'eux-mêmes au seul service des externes ou ils le feront à la demande du F. Louis-Arsène qui ordonnera la fermeture de la plupart d'entre eux en 1911 parce que les conditions minimales d'existence faisaient absolument défaut : espace suffisant, salubrité, commodités, surcharge des frères, etc.

Si les familles y trouvent leur compte, c'est aussi une bonne occasion pour les frères de faire connaître leur oeuvre, d'augmenter leur rayonnement et d'accroître leurs faibles revenus. Avec le pensionnat, le versement annuel à La Prairie risquait d'être un peu plus arrondi...

Services offerts

En général, les établissements accueillent les catégories d'élèves suivantes :

pensionnaires : les pensionnaires ne quittent l'établissement qu'à l'occasion de rares congés : Toussaint, Noël, Pâques et vacances d'été ;

demi-pensionnaires ou coucheurs : ces élèves sont à l'école du lundi au vendredi, sauf pour les repas qu'ils prennent à l'extérieur. Le samedi et le dimanche, ils retournent dans leurs familles ;

dîneurs : les dîneurs prennent le repas du midi à l'école ;

bénéficiaires de l'étude : il y a étude, selon les cas, le matin, après la classe ou après le repas du soir ;

externes : selon les ententes avec les autorités scolaires, il peut y avoir les externes de l'école publique et ceux de l'école privée (comme à Louiseville) ;

chambristes : le terme existe dans les rapports semestriels à fournir à l'administration provinciale. Mais on ne l'utilise guère et on parle plutôt de demi-pensionnaires ou de coucheurs.⁸⁴

⁸⁴ Le Père de La Mennais, dans sa correspondance, parle de chambriers.

Les petits pensionnats entre 1886 et 1896

Nous donnons ici un aperçu du service qu'assuraient les divers établissements fondés pendant la décennie qui nous intéresse.

Chambly

À l'époque où le F. Alexandre-Marie prend la direction de l'école en 1896, le nombre des pensionnaires atteint la trentaine ; depuis longtemps déjà, l'école reçoit des pensionnaires. Le pensionnat sera supprimé en 1911, non seulement à cause du délabrement dans lequel se trouve la maison, mais aussi parce qu'elle est loin d'être suffisamment vaste pour l'installation convenable des élèves.

Mascouche

À Saint-Henri de Mascouche quand le Frère Ange quitte cette maison en 1896, les classes sont fortement organisées ; la renommée de l'école a même attiré les élèves des paroisses environnantes et on avait dû ouvrir un pensionnat.

Le pensionnat sera supprimé en 1911 et l'établissement demeurera une petite école de trois classes.

La Prairie : école Saint-Joseph

Depuis les toutes premières années, l'école avait reçu un certain nombre de pensionnaires ; en 1907, on supprima le pensionnat, à cause de l'exiguïté des locaux. La Commission scolaire en profita pour créer deux nouvelles classes et ajouter quelques chambres au logement des professeurs.⁸⁵

La Prairie : maison principale

Le pensionnat de la maison principale fonctionna de 1890 à 1893. Quand le F. Abel arriva à La Prairie le 30 mai 1892 :

... ce fut un jour de grande joie au noviciat du Sacré-Coeur. Dès le lendemain, après avoir assisté à la touchante cérémonie de la première communion de cinq élèves du petit pensionnat annexé au noviciat, le T C.

⁸⁵ Un cinquantenaire, p.254

F. Abel voulut aller présenter ses hommages à Mgr Fabre.⁸⁶

Le F. Denis-Antoine écrit :

À Laprairie les internes ne furent pas nombreux mais ils aidèrent à payer les dépenses occasionnées par l'entretien de la maison ; en 1893 les aspirants à la vie religieuse devinrent nombreux et les internes furent remerciés. Cependant deux firent exception et allèrent en classe avec les juvénistes : Parent et Racicot.⁸⁷

Saint-Ours

Pour favoriser les enfants des campagnes environnantes, un pensionnat fut ouvert dès 1891. Le pensionnat devint très prospère ; il reçut même un bon nombre d'internes des États-Unis.

En 1897, les frères cédèrent leur école aux filles dont le couvent avait été incendié. Le pensionnat fut fermé pendant deux ans. Il rouvrit ses portes en 1899, mais ne connut jamais la prospérité des origines. Abandonné en juin 1911, il réduisit l'école à deux seules classes.

Sainte-Scholastique

Malgré les difficultés du début, la bonne réputation de l'école se répand dans les paroisses voisines, si bien que plusieurs pensionnaires se présentent : il y en aura jusqu'à 12 dans les premières années. Le nombre des élèves étant passé de 80 à 140, il fallut agrandir : ce qui fut fait durant l'été.

À la rentrée de 1892, il y avait 15 pensionnaires, 17 demi-pensionnaires, de 15 à 20 quarts de pension : c'était le triomphe. Les dépenses encourues pour l'agrandissement étaient lourdes, on dut emprunter. Mais un nouveau moyen de financement surgit qui ferait davantage connaître le pensionnat et les frères : la fabrication et la vente du cidre. (Voir l'annexe K)

Après l'échec de 1894 aux examens de juin, la rentrée de septembre n'amena que trois pensionnaires, dix demi-pensionnaires et vingt-huit élèves à l'étude. Pour l'année scolaire 1895-1896, une nouvelle stratégie avait été élaborée : les courses dans la paroisse :

⁸⁶ Un Cinquantenaire, p. 43.

⁸⁷ Denis-Antoine, Notes diverses, p. 24.

*Espérant relever le Pensionnat, nous fîmes des courses dans toute la Paroisse et aux alentours. Le résultat obtenu se borna à de la fatigue ; j'en devins malade. Jamais je ne reprendrai ce moyen. La bonne réputation amène toute seule la prospérité. Pour la rentrée, nous avions 6 demi-pensionnaires et autant de quarts de pension. Nous marchions la tête basse à la tête d'un si maigre bataillon.*⁸⁸

La décennie suivante ne sera pas des plus heureuses du côté des effectifs. Tant et si bien que le pensionnat sera supprimé en juin 1910.

Les frères offriront alors l'étude aux élèves, de 7 h 30 à 8 h et de 16 h 30 à 18 h, moyennant un déboursé de 0,75 \$ par mois. 34 élèves sur 96 choisiront l'étude.

L'étude aura son bon côté : tout en créant une ressource pour la maison, elle fera faire des progrès aux élèves comme les commissaires le constateront avec plaisir à la fin de décembre. Sainte-Scholastique retrouvera ses pensionnaires en 1944 et les conservera jusqu'en 1961.

Louiseville

C'est à Louiseville que le service du pensionnat aura la plus longue existence : 1892-1961. L'établissement établira sa réputation avec les services de garde offerts à la population :⁸⁹

pensionnaires : le nombre varie entre 3 et 50 de 1894 à 1920

demi-pensionnaires ou
coucheurs : il y en avait 30 en 1896-1897

élèves à l'étude : externes
payants : 22 élèves à 0,70 \$ par mois en 1895 8 en 1896-1897

Les coucheurs. Pour quelles raisons le service des coucheurs était-il si populaire à Louiseville en 1896-1897 ? Nous l'ignorons. Mais nous retrouvons dans les annales du pensionnat de Sainte-Scholastique une description du système en vigueur en 1926-1927 :

⁸⁸ Annales de Sainte-Scholastique, p. 10, AFICLP. C'est le F. Athanase, directeur, qui raconte.

⁸⁹ Statistiques recueillies dans les rapports annuels.

Tous les élèves étrangers à la municipalité scolaire, fréquentant notre école, devront désormais coucher au collège. Ils prendront leurs repas dans le village ; une demi-heure matin et soir et trois quarts d'heure le midi leur seront accordés à cet effet. Les coucheurs arriveront au collège le dimanche soir et quitteront le vendredi soir pour rentrer dans leurs familles. Ceux qui demeurent au loin, de même que ceux de la localité, seront autorisés à coucher au collège le vendredi et le samedi soir. Chaque coucheur fournira son linge de lit et payera \$ 5.50 par mois pour fréquenter les classes et l'étude ; sur ce montant une taxe de \$ 1.50 sera payée à la commission scolaire. Les élèves de la municipalité scolaire, n'étant pas astreints à cette taxe, ne payeront que \$ 4 par mois pour coucher au collège.

En dehors du temps ci-haut mentionné accordé aux élèves-coucheurs pour prendre leurs repas, ceux-ci restent constamment au collège et sont sur la surveillance immédiate des Frères. Quant aux coucheurs, 19 se présentent dès le commencement de septembre ; l'inscription totale de l'année ira jusqu'à 23. Nous conservons une moyenne de 20 coucheurs. Aussi dès la mi-septembre, on n'entend plus une critique de la part des contribuables et la Commission scolaire se réjouit d'avoir inauguré le système des coucheurs, vu que ces élèves ne sont plus exposés à vagabonder, le soir, dans le village et, ce qui n'est pas à dédaigner, elle se rend compte que les \$ 650 ou \$ 700 qu'elle a consacrées à aménager un dortoir lui rapportent un intérêt de \$ 250 à la fin de juin 1927.⁹⁰

Pour terminer, un mot du F. Ulysse au F. Abel à propos des ruraux et des pensionnats :

Il ne faut pas, Mon Révérend Frère, comparer nos campagnes aux vôtres. Ici, nous n'avons que les «villages», dont les enfants ne sont guère plus sages que ceux de la ville. Elles ne nous donnent pas plus de vocations et la ville nous fournit des ressources et quelques bonnes vocations. La campagne nous donnera de bonnes et nombreuses vocations, quand nous pourrons y avoir des pensionnats bien dirigés et bien tenus. Nous y viendrons ! Malgré les encroûtés et les routiniers. Je suis content de ma jeunesse, ça va de l'avant. (8 novembre 1899)

⁹⁰ Annales de Sainte-Scholastique, p. 61, AFCILP

VIE CHRÉTIENNE DANS LES ÉCOLES

Le souci de la vie chrétienne des enfants qui leur sont confiés fait partie des préoccupations constantes des frères. Leur formation religieuse et pédagogique les y a préparés.

Les Constitutions des Frères de l'instruction chrétienne, édition 1876, contiennent un certain nombre de recommandations touchant la formation chrétienne des élèves. Voici quelques passages à ce sujet :

Ils préparent soigneusement le catéchisme dans les ouvrages qui leur seront indiqués par le Supérieur.

Quant aux exercices de dévotion, il faut faire suivre avec soin ceux qui sont nécessaires à la piété, mais éviter de les multiplier ou de les prolonger au-delà des justes bornes. Les élèves qui montreront le plus de bonne volonté seront soutenus et encouragés par leur admission dans de pieuses Associations, telles que la Congrégation de la sainte Vierge, celle de Saint-Louis-de-Gonzague ou celle des saints Anges. Il faut aussi les habituer aux oeuvres de Charité, telles que la sainte Enfance, la Propagation de la Foi, etc.

Devoirs du Frère Visiteur des classes :

Dans la petite (classe), il s'assurera que les enfants savent faire le signe de la croix, qu'ils connaissent les principaux mystères et les autres vérités les plus nécessaires au salut, ainsi que les prières les plus ordinaires.

... Dans les classes plus avancées, il examinera comment les enfants savent les prières et avec quelle piété ils les récitent ; si on leur fait journellement la récitation et l'explication de la lettre du catéchisme.

Devoirs du Frère Directeur envers les élèves :

À l'égard des enfants, le Frère Directeur doit unir à la bonté la vigilance et la fermeté nécessaires pour promouvoir le bien et pour écarter le mal ; à ce que les enfants s'habituent à se confesser régulièrement, à bien entendre la sainte Messe, etc. Dans des catéchismes faits avec soin, ou de petites conférences bien préparées, le Frère Directeur pourrait, de temps en temps, en réunissant les élèves par catégories, leur donner une instruction religieuse plus appropriée à leurs besoins, en ayant soin d'y mêler à propos des préceptes d'éducation, de savoir-vivre, etc. L'une conduit à l'autre : la politesse est le parfum de la charité chrétienne.

Aux colonies encore plus qu'ailleurs, ils resteront entièrement étrangers aux affaires politiques. Ils ne s'occuperont que de leurs classes, de l'instruction et de la sanctification de leurs élèves... Dans les leçons qu'ils donneront aux adultes sur la Religion, ils se borneront à une simple et pieuse explication de la doctrine chrétienne. Catéchiser n'est pas prêcher.

De leur côté, les directeurs d'établissement, dans le *Rapport général et résumé des comptes* qu'ils doivent fournir chaque année au F. Ulysse, ont à répondre à une centaine de questions portant sur la vie de communauté et la gestion de l'école. Plusieurs de ces interrogations se rapportent à la vie chrétienne :

Comment se fait : 1° L'explication du catéchisme ? ; 2° La réflexion du matin ? ; 3° La lecture de l'Évangile le midi ? ; 4° La prière de l'heure ? ; Annonce-t-on cette dernière par un coup de cloche spécial ? Le catéchisme du dimanche se fait-il régulièrement à tous les élèves ? ; L'Évangile du dimanche est-il étudié à partir de la 4e année ?

L'Apostolat de la Prière est-il établi dans l'école ? Comment fonctionne-t-il ? Fait-on au moins une réunion mensuelle de tous les membres qui ont fait leur communion solennelle ? Y a-t-il une Ligue des Cadets du Sacré-Coeur ? Combien compte-t-elle de membres ? Combien de fois par mois réunit-on les Ligueurs ? Y a-t-il une Congrégation de la Ste-Vierge établie dans l'école ? Combien d'enfants en font partie ? Combien a-t-elle de réunions par mois ? Combien d'enfants assistent chaque jour, en moyenne, à la messe ?

À son tour, le F. Ulysse ne manque pas de stimuler ses troupes. Il écrit dans une circulaire :

L'Apostolat de la prière fonctionne-t-il régulièrement dans toutes nos maisons ? Comment va la préparation à l'Exposition de Chicago ? Nos Frères travaillent-ils au recrutement ?

À propos de cette dernière interrogation, M. T. C. Frères, souvenons-nous que c'est là le point important pour l'avenir et le développement de notre chère mission. Et le moyen ? me demandez-vous. Le moyen, bien-aimés Frères, c'est la prière et la fidélité à toutes nos saintes observances ; c'est l'essor que nous imprimerons à la piété dans nos écoles ; c'est la charité, la vigilance et le zèle avec lesquels nous formerons nos élèves ; c'est l'exemple de tous les jours que nous leur offrirons ; c'est enfin la paix et la sérénité qu'une vie foncièrement religieuse ne manquera pas d'empreindre sur notre visage. Tels sont les attraits auxquels les âmes prévenues de Dieu ne résisteront pas : peu d'efforts suffiront ensuite pour

les amener à une vocation qui leur promet en ce monde la douce joie d'une bonne conscience, et en l'autre l'inénarrable gloire des apôtres...

Laissez-moi, M. T. C. Frères, vous rappeler de nouveau l'intérêt que nous avons à propager la dévotion au Sacré-Coeur de Jésus. Rien de plus propre à stimuler la foi et l'amour chez nous et chez nos enfants. Notre mission, vous le savez, ne consiste pas à recevoir des saints dans nos classes ; mais à en former : c'est là le but souverain de l'école chrétienne. Ne gaspillons pas le temps à gémir et à nous lamenter hautement, à cause de l'étourderie, de l'inintelligence ou la dépravation de nos élèves ; nous ressemblerions à un médecin qui, au lieu d'administrer des remèdes à ses malades, passerait son temps à maudire le mal dont ils sont atteints.

L'oeuvre de la Sainte-Enfance se recommande d'elle-même à votre zèle. Outre qu'elle attirera les bénédictions de Dieu sur nos chers petits malades, c'est une des oeuvres chères à notre vénéré Père Fondateur, et elle est très propre à développer chez les enfants l'esprit de prosélytisme et d'apostolat...⁹¹

Voici maintenant quelques-unes des activités de vie chrétienne proposées par les frères à leurs élèves en cette fin de siècle :

Chambly : école Saint-Joseph

Un correspondant de la *Chronique* relate quelques manifestations dont il a été témoin :

... Tout en s'efforçant de mériter la confiance des familles par des succès scolaires, ils mettaient tous leurs soins à former leurs élèves à la vertu. L'Apostolat de la prière était établi dans la plupart de leurs écoles et y opérait des fruits merveilleux. Leurs élèves communiaient au moins une fois par mois et devenaient bientôt d'une conduite exemplaire par une transformation rapide et surprenante. Quelques-uns même, touchés d'une grâce particulière, manifèstèrent l'intention de partager l'existence obscure et dévouée de leurs maîtres.

Des cérémonies spéciales venaient de temps en temps exciter la piété dans le coeur des élèves. Lors de la Fête du Sacré-Coeur, les élèves avaient été réunis à l'église paroissiale pour une consécration publique au divin Coeur de Jésus. Là, en présence du Saint-Sacrement exposé, ces petits chérubins de la terre prirent tous ensemble, et avec un accent convaincu,

⁹¹ Rapporté par la version historique Lorsque l'abbé, p. 24-25, AFICLP.

l'engagement de servir les intérêts du Sacré-Coeur et d'être ses fidèles soldats. Ce fut une scène capable d'attendrir les coeurs les moins sensibles.⁹²

Sainte-Scholastique : pensionnat Sainte-Anne

Le F. Athanase, nommé directeur du pensionnat en août 1894, raconte dans les Annales :

La Ligue du Sacré-Coeur de Jésus me donna sa Présidence. Depuis lors, je fais les frais de la réunion mensuelle. C'est avec un grand bonheur que je remplis ce rôle de Zélateur en chef. Jusqu'à présent, les résultats obtenus par la marche de la Ligue ne sont peut-être pas visibles, mais le bon Jésus accomplit son oeuvre quand même et le Collège en bénéficie à un très haut degré. J'éprouve de grandes difficultés pour faire la «Réunion du Mois» mais j'y mets toute ma bonne volonté...

... Au mois de décembre, Monsieur le Curé nous accorda la faveur de faire la Communion Réparatrice à la messe de 7 heures 1/2 le 1^{er} dimanche du mois. Ce jour, tous les élèves se rendent au collège pour la prière. Après ce premier exercice que j'ai l'honneur de présider, nous nous rendons à l'église. Le chœur du collège monte à l'orgue ; le frère Louis de Montfort y préside. Pendant la messe, le chant de cantiques ranime la piété, resserre l'attachement pour la Ligue, attire des gens à l'église et en engage plusieurs à s'approcher des Sacrements...

Le moment de la communion est fort touchant : nous nous rendons ensemble à la Table, les frères et les élèves. Nous ne formons qu'un coeur et qu'une âme... Les grandes personnes présentes en sont touchées jusqu'au vif et plusieurs se joignent à nous pour la sainte Communion. Ce moyen d'opérer le bien est à la portée de tous ; nos jeunes élèves le donnent aussi par leur belle tenue ; ils récitent leur chapelet, ne tournent pas la tête. Cela est une salutaire leçon pour les témoins plus âgés qui montrent autant de légèreté dans l'église que sur la place publique.⁹³

⁹² Chronique FICP, décembre 1890, p 472.

⁹³ Annales de Sainte-Scholastique, p. 10-11, AFICLP.

Mascouche : école Saint-Henri

C'est au zèle pieux et éclairé de M. l'abbé Lauzon et de ses successeurs qu'est due la prospérité de cette maison. Les progrès et la bonne tenue des enfants ne se sont jamais démentis, pas plus que la sollicitude et les encouragements des pasteurs. Les recrues qu'elle a fournies au collège de l'Assomption ont toujours figuré avec honneur dans toutes leurs classes, ce qui est le meilleur témoignage en faveur de leur première formation.⁹⁴

La Prairie : école Saint-Joseph

Le 24 mai 1889, pour répondre à un voeu du F. Cyprien, «l'Académie» fut agrégée à l'association de l'apostolat de la prière ; le 1er zéléteur fut le cher frère Olympias qui, par sa piété douce et tendre, fit beaucoup de bien aux élèves. En septembre 1889, le F. Olympias fut remplacé par le E Antoine, aussitôt nommé zéléteur de l'Apostolat de la prière. Le 22 juin 1890, à l'église paroissiale eut lieu la consécration des enfants au Divin Coeur de Jésus. Ce fut une cérémonie touchante et qui fit une excellente impression sur les élèves et leurs familles.⁹⁵

Saint-Ours : école Saint-Louis-de-Gonzague

À la suite d'une suggestion parue dans la Chronique (novembre 1894) sur les retraites de rentrée, l'école de Saint-Ours se mit à l'oeuvre pour réaliser le projet qui vit le jour en décembre de la même année :

Les 3, 4, 5 décembre 1894, les élèves du collège Saint-Louis de Gonzague, à Saint-Ours, étaient en retraite pour se préparer à célébrer avec solennité les Noces d'or de l'Apostolat de la prière.

Tous les élèves actuels, et un grand nombre d'anciens, ont suivi, avec' une régularité remarquable, les exercices de la retraite. Le six, fête de saint Nicolas, patron des écoliers, avait lieu la clôture.

Pendant la messe, les enfants chantèrent avec un entrain admirable, des cantiques à l'Eucharistie et au Sacré-Coeur. À la communion, tous, pieux et recueillis, s'approchèrent de la Table sainte pour recevoir celui qui a dit :

⁹⁴ Le diocèse de Montréal à la fin du XIXe siècle, Montréal, Eusèbe Sénacal et cie, 1900. p. 592. M. Louis-Joseph Lauzon fut curé de la paroisse de 1884 à 1910. On oublie ici les nombreux garçons et filles qui entrèrent en communauté... On a dénombré en 1951 dix-sept anciens de Mascouche devenus Frères de l'Instruction chrétienne.

⁹⁵ D'après le Précis historique sur l'établissement de La Prairie, p. 2.

Laissez venir à moi les petits enfants.

Après l'action de grâces, un grand nombre d'enfants furent reçus membres de la confrérie du saint Rosaire, du Scapulaire, et quarante-trois entrèrent dans la ligue du Coeur de Jésus.

Tous promirent à Jésus d'être fidèles aux engagements qu'ils venaient de contracter. M. le Curé bénit ensuite les insignes des nouveaux soldats et les attacha sur leurs poitrines. Immédiatement, tous les enfants entonnèrent le chant des Cadets du Sacré-Coeur : En avant marchons !

L'acte de consécration termina cette touchante cérémonie qui restera à jamais gravée dans le coeur de ceux qui en furent les heureux témoins.⁹⁶

Montréal : école Sainte-Élisabeth

Le Frère Louis-Étienne organisa la ligue du Sacré-Coeur dans l'école au printemps de 1897 ; il y apporta une grande somme de dévouement, car il comptait sur cette association pour aviver la piété des écoliers. Ses espoirs ne furent pas déçus et quelques mois plus tard, l'un de ses ligueurs sollicita la faveur d'être admis au postulat de Laprairie.

... Une autre association qui devait jouer un rôle capital dans l'école, la paroisse et tout le quartier Saint-Henri, fut le Cercle de la Mennais établi à la même époque. C'était exclusivement un cercle d'études religieuses et sociales qui eut ses réunions hebdomadaires présidées par le Frère Directeur ou le Frère Sous-Directeur. Il se développa peu à peu et par des travaux et des discussions sur les questions actuelles, par des conférences organisées d'une façon pratique, il devint un véritable organe d'action catholique et forma un bon nombre d'hommes d'oeuvres, avant que dans la province de Québec on eût généralisé l'apostolat laïque.⁹⁷

Dans la correspondance du F. Abel au F. Ulysse

Continuez à développer parmi nos chers Élèves la dévotion au Divin Coeur de Jésus par la pratique bien comprise de l'Apostolat de la prière; parmi nos frères, si fervents déjà, entretenez le zèle pour le Trésor du Coeur de Jésus et tout continuera à bien marcher dans votre belle mission. (18 novembre 1892)

⁹⁶ Chronique FICP, mars-avril 1895, p. 70-71

⁹⁷ Un Cinquantenaire, p. 296-297.

Lorsque ces quelques lignes vous arriveront votre retraite sera terminée. Rappelez-moi bien au souvenir de tous nos chers et bien-aimés frères du Canada. Qu'ils retournent aux postes que leur assignera la Sainte obéissance avec une nouvelle ferveur et un ardent désir de procurer la gloire du bon Dieu. Montrer Jésus aux enfants ! Former Jésus dans nos chers élèves. Tel doit être notre mot d'ordre de l'année prochaine scolaire. (13 juillet 1893)

Et maintenant, merci, mon bon et bien-aimé Frère Ulysse, de toutes les excellentes nouvelles que vous nous donnez de votre si intéressante mission. La ferveur, l'esprit religieux, l'apostolat y règnent, Dieu en soit béni ! Qu'il répande de plus en plus ses bénédictions toutes spéciales sur vos efforts et sur vos travaux. (9 novembre 1893)

AGRICULTURE ET POMOLOGIE

La visite que fit le F. Abel au Québec au printemps et à l'été de 1892 souleva l'enthousiasme chez les frères de tous âges. L'intelligence du visiteur, sa vivacité d'esprit, sa facilité de communication, son empathie naturelle lui gagnèrent tous les coeurs. Mais il ne s'arrêta pas là. Il fit le voyage de Québec et se présenta comme délégué du Supérieur général devant les autorités religieuses et gouvernementales.

L'accueil fut sympathique. L'assistant développa ses théories sur l'enseignement de l'agriculture devant ces messieurs du ministère de l'Agriculture qui en furent charmés. Aussi, quelques jours plus tard, une grande missive du gouvernement de Québec arrivait à Laprairie à l'adresse du T. C. F. Abel. Après quelques phrases élogieuses pour l'éminent agronome, cette lettre suppliait le T. C. F. d'entreprendre un second voyage à la capitale, aux frais du gouvernement, bien entendu, après s'être préalablement concerté avec les RR. PP Trappistes d'Oka.

Il y fut reçu avec enthousiasme ; ses idées et ses projets en agriculture et en pomologie furent très goûtés. Une troisième visite acheva de lui gagner la confiance. Le T. C. F. Abel n'avait plus qu'à demander du terrain et à choisir un site favorable : tout lui était accordé d'avance. Si des Frères s'étaient trouvés libres et à même d'exécuter les plans de l'entrepreneur Supérieur, on mettait hache en bois sans plus de retard.

Donnez-moi cent de vos Frères, disait le Ministre de l'Agriculture, et je vous en promets cinq cents à bref délai ! Inutile d'ajouter que, faute d'un personnel suffisant, les choses en restèrent là.

Ces pourparlers eurent néanmoins leur épilogue. Quelques mois plus tard, en octobre de la même année, le Révérendissime Dom Antoine, Abbé de la Trappe d'Oka, visitait la maison-mère de Ploërmel : il était chargé d'une mission spéciale près des Supérieurs, de la part de l'honorable Ministre de l'Agriculture à l'Ange-Gardien, près de Québec. Le F. Ulysse, consulté, jugea que la mission canadienne était encore trop jeune pour assumer la responsabilité d'une telle entreprise.⁹⁸

Mais le savoir-faire du F. Abel en pomologie fait bientôt école. Il n'aura pas de peine à intéresser quelques frères à cette science et les invitera à participer à l'un ou l'autre des concours qui se tiennent annuellement en France et dont les frères de Bretagne sortent très souvent vainqueurs.

De retour à Ploërmel, il écrit au F. Ulysse :

Encouragez nos bien chers frères Clarence et Édouard-Léon, Théon et Norbert⁹⁹ à nous préparer un petit envoi de 20 variétés de fruits à cidre et de quelques-unes de leurs meilleures espèces de pommes à couteau. Je pense que si ces trois confrères, tout en faisant leur lot particulier, s'entendaient pour former un lot spécial de vingt variétés choisies parmi leurs meilleures, elles seraient exposées dans leur collection et dans cette autre collection du Ministère — ils feraient bien plaisir au Ministère de l'Agriculture. S'ils ont besoin de renseignements, qu'ils n'aient pas peur d'en demander... (13 juillet 1893)

Les frères seront du concours dès 1893 et les heureux résultats ne se feront pas attendre.

Une version historique les relate avec force détails :

Cette année-là même, en automne, des concours pomologiques avaient eu lieu à Saint-Servan (Bretagne) et à Évreux (Normandie) ; au premier de ces concours, le F. Clarence-Marie, directeur de l'école de Sainte-Scholastique, reçut ses récompenses des mains du lieutenant-gouverneur Chapleau.

⁹⁸ Un Cinquantenaire, p. 44

⁹⁹ Les FF. Clarence et Édouard-Léon étaient de Sainte-Scholastique, le F. Théon de Saint-Cuthbert et le F. Norbert de Montréal.

Voici le libellé des deux décorations :

Travaux pomologiques. **PRIX SPÉCIAL** : Le Frère Clarence, au Canada. — **Médaille d'argent** offerte par la Société des agriculteurs de France.

Concours d'Évreux — 25 octobre 1892. Collections exposées par les Instituteurs. **PRIX SPÉCIAL** : **Médaille d'argent**, grand module, de l'Association pomologique de l'Ouest, au Frère Clarence, directeur de l'Académie de Sainte-Scholastique (Canada).

L'année suivante, le F Norbert, directeur de l'école Saint-Jean-Berchmans, chargé par l'honorable Beaubien, ministre de l'Agriculture, de faire une sélection de pommes à cidre et de pommes à dessert de la région de Montréal pour l'exposition de 1893 à Ploërmel, reçut de la Société des Agriculteurs de France une **médaille de vermeil grand module**. Voici la conclusion du rapport au Syndicat pomologique de France :

... Notre Syndicat pomologique de France est donc parfaitement dans son rôle quand il encourage par des récompenses les études pomologiques des Canadiens-Français. En conséquence, la Commission propose au Bureau du Syndicat de vouloir bien décerner au C. F. Norbert la plus haute récompense dont il dispose : soit au moins une **médaille de vermeil grand module**. Considérant, en outre, qu'il y a lieu de tenir compte de la collaboration importante qu'a donnée au F. Norbert M. l'abbé Bray, économe du Grand Séminaire de Montréal, la Commission demande qu'il soit attribué une **médaille d'argent grand module** à M l'abbé Bray.

À la suite de ces concours pomologiques, il y eut, croyons-nous, des échanges de greffes de pommiers entre des agriculteurs canadiens et des agriculteurs français. Nous n'avons pas suivi de près les expériences qui ont été faites et nous ne connaissons pas les résultats' obtenus. Quoi qu'il en soit, l'industrie de la fabrication du cidre s'est bien peu développée au Canada.¹⁰⁰

¹⁰⁰ Version historique Lorsque l'abbé, p. 23-24, AFICLP. Voir à la fin de cet article quelques lignes sur des études préparées par le F. Abel et le F. Norbert.

Le cidre monte à la tête

Les frères de Sainte-Scholastique n'avaient pas attendu les résultats des concours pomologiques de 1893 pour s'intéresser aux pommes et à leur transformation. Ici, en plus de l'enseignement et des obligations du pensionnat, on avait décidé de fabriquer le cidre en quantité suffisante pour en alimenter les diverses maisons. Le projet vit le jour, les frères y investirent temps, talent et argent. Mais l'aventure s'arrêta en juin 1894.¹⁰¹

Quelques bémols

Mais cette vague de ferveur pour l'agriculture et la pomologie ne soulevaient pas le même enthousiasme dans tous les milieux. Le F. Ulysse en avait sûrement glissé mot au F. Abel. Celui-ci lui répond :

Je ne puis croire que mes fermes et mes vergers fassent périlcliter nos Écoles du Canada... Telle au moins n'a jamais été ma pensée. Nous avons essayé de nous rendre utile et puis c'est tout ; je me trompe, nous l'avons fait dans un but supérieur ; nous avons cru par ce moyen attacher à leur sol des enfants et des jeunes gens que des Écoles commerciales lancent forcément à la Ville ou aux Etats-Unis...

Mais, mon ami ; il ne tient qu'à vous d'arrêter le mouvement s'il vous occasionne des difficultés... Il n'est pas tellement entré dans les moeurs de no frères du Canada qu'il y ait inconvénient à l'arrêter, si vous ne voulez pas le diriger...

C'est donc affaire entendue, n'est-ce-pas ? (21 septembre 1893)

Probablement sollicité à son tour de donner son opinion, le F. Job, Assistant général, écrit au F. Ulysse :

Je pense absolument comme vous en ce qui concerne la pomologie, et même l'agriculture poussée à un point qui dépasse la limite d'un enseignement, purement primaire. D'ailleurs la pomologie a jeté tout son feu, tout le monde est d'avis, les plus sages du moins, que désormais ce sera peu de choses. Il en est de même de toutes les affaires d'engouement ; cela n'a qu'un temps, et souvent un temps bien court.

¹⁰¹ Voir à l'annexe K le récit du F. Athanase, successeur du F. Clarence à la tête du pensionnat.

Le succès le plus sérieux, le plus certain, pour nous, c'est un enseignement bien méthodique, solide, joint à une bonne éducation : les familles ne se dégoûtent jamais de ce genre d'enseignement qui, seul, produit des fruits aussi certains que durables. Tout le reste n'est qu'affaire de circonstance, propre à éblouir, mais dont les personnes intelligentes voient bientôt le vide. (31 octobre 1893)

Le F. Abel est un ardent et un convaincu. Si une formule ne convient pas, il peut en proposer d'autres. Il écrit au F. Ulysse :

Plus de préoccupation du côté de la ferme-modèle de l'Ange-Gardien, c'est une affaire enterrée. Le télégramme qui nous a été demandé par Monsieur le Secrétaire du Syndicat est très catégorique ; nous y renonçons d'une façon absolue dans les conditions où cette exploitation se présente et surtout d'après les renseignements que vous nous avez fournis.

Il ne vous reste plus, mon bien cher Frère, qu'à essayer de donner dans nos classes là où la chose est possible l'enseignement de l'agriculture tel que de vive voix et à maintes reprises je vous l'ai expliqué. Nos frères, en faisant tout le possible pour entrer dans cette voie rendront, j'en suis intimement convaincu, un très grand service aux chers enfants qui leurs sont confiés. Le Petit Cours dont différentes fois je vous ai entretenu sera prêt, je l'espère, vers la fin de décembre.

Par le courrier de ce jour je vous adresse un exemplaire d'un Rapport sur cette question de l'Enseignement de l'agriculture. J'y joins les quinze premières leçons et les 27 dictées préparées pour achever le cours projeté. (9 novembre 1893)

Malgré certaines divergences de vues avec le F. Abel, le F. Ulysse était loin d'être opposé à l'enseignement de l'agriculture dans les écoles.' Son correspondant français le félicite de son bon travail :

J'applaudis aussi à l'heureux résultat de votre campagne d'enseignement agricole ; il y a là, ce me semble, un sûr moyen de vous conquérir pour notre chère oeuvre de bonnes et précieuses sympathies. (13 février 1896)

L'agriculture dans les écoles

Ce petit manuel de classe, oeuvre du F. Théon verra le jour en 1896¹⁰² et son succès sera immédiat. C'était une adaptation pour le Québec du manuel publié en France en 1893 sous le titre *L'agriculture à l'école primaire*. Le E Théodore en était l'auteur, guidé par le E Abel, qui en avait fourni les plans et les matériaux essentiels.¹⁰³

Sainte-Anne-de-Bellevue : école Saint-Georges

L'école située à Sainte-Anne-de-Bellevue, municipalité rurale de l'extrémité ouest de l'île de Montréal, fut confiée aux frères en 1896.

*Le directeur de la communauté, le Frère Léonardi, était très versé dans les questions touchant l'agriculture ; on reconnut bien vite sa compétence : la première année de son séjour à Sainte-Anne, il fut élu président du Cercle Agricole et devint le conférencier habituel de cette association.*¹⁰⁴

Bien plus, le F. Léonardi ouvrira une école du soir et les adultes afflueront. Le député Chaurest obtiendra même une subvention de 1 \$ par soir de cours à condition qu'il y eut un minimum de 25 élèves. Il y en eut 67.¹⁰⁵

Rapport du F. Abel au ministre de l'Agriculture

Le 19 septembre 1892, le E Abel signait un rapport de 14 pages sur *l'Introduction de la culture du pommier à cidre dans la province de Québec*¹⁰⁶. C'est à la demande de M. Beaubien, ministre de l'Agriculture et de la Colonisation, que le E Abel rédigea ce texte à la suite de la visite qu'il fit de quelques-uns des vergers de la Province où se cultive avec tant de

¹⁰² Le manuel, en usage jusqu'en 1940, fut remplacé par une nouvelle édition complètement refondue et considérablement augmentée dont l'auteur fut le F. Irénée-Marie. Voir Laprotte, Jean. Centenaire du premier manuel scolaire publié par les FIC en Amérique du Nord, 1896-1996, La Prairie, 1996, 10 pages

¹⁰³ Henri-Charles Rulon et Philippe Friot, Un siècle de pédagogie dans les écoles primaires (1820-1940), Paris, Vrin, 1962, p. 197

¹⁰⁴ Un Cinquantenaire, p. 303.

¹⁰⁵ Léonardi à Ulysse, 20 février 1899, AFICLP.

¹⁰⁶ Ce rapport, terminé le 19 septembre 1892, fut remis au ministre le 12 décembre de la même année. Il porte le numéro 3263. ANQ.

succès la pomme à couteau. *«La visite de ces vergers m'a confirmé dans l'idée que l'introduction de la culture du pommier à cidre présente la plus grande facilité et donnerait les plus sérieux avantages à votre pays.»*

Suivent des statistiques de toutes sortes, observations, considérations diverses, procédés à adopter pour l'introduction de la culture du pommier à cidre, etc.

Une des suggestions portait sur la création d'une école de pomologie à Oka (Pères Trappistes) et de quelques stations pomologiques qui permettraient de connaître le comportement des fruits étudiés :

Après m'être entendu avec le Rév. Frère Directeur principal et les Frères Directeurs de plusieurs de nos maisons, j'ai l'honneur de vous proposer nos 6 écoles ci après :

- Laprairie (Maison-mère de la Province) : déjà, 300 pommiers y sont plantés ; Ste-Scholastique ; St-Henri de Mascouche ; St-Ours ; St-Cuthbert ; Chambly.

Il serait bon que chacune de ces Écoles eût à sa disposition, et aussi près que possible de l'École, un petit verger d'études, dans lequel le Ministère se chargerait de faire planter de 50 à 100 pommiers.

Ces arbres devraient être fournis, à des prix spéciaux, par le Monastère d'Oka et choisis parmi les variétés destinées à la fabrication du cidre.

Rapport du F. Norbert ¹⁰⁷ à la Société de pomologie de la province de Québec

Le *Rapport annuel* pour l'année 1895 de la *Société de pomologie et de culture des fruits de la province de Québec* consacre quelques pages à une conférence du F. Norbert sur l'analyse des pommes canadiennes propres à la fabrication du cidre.¹⁰⁸

¹⁰⁷ F. Norbert (François Quinio, 1854-1922). Arrivé au Québec en 1888, il fut directeur de l'école Saint-Jean-Berchmans, le premier établissement de la Congrégation à Montréal (1888-1916). Type accompli du directeur d'école, pédagogue attentif à tous, musicien et homme de théâtre, aussi à l'aise avec les pauvres et les petits qu'avec les notables avec qui il traitait à l'occasion. Tous les paroissiens le connaissaient et le vénéraient, et très nombreux sont ceux qui réclamaient ses conseils.

¹⁰⁸ Rapport annuel de la Société de pomologie..., p. 177-180. Bibliothèque de l'Université Laval — Publications officielles.

Au début de son texte, il décrit comment il a participé en 1893 au concours de pomologie tenu à Ploërmel :

On m'a instamment prié de prendre part, en 1893, à un concours de pomologie tenu à Ploërmel où se trouve notre maison-mère. Je me hâtai d'accéder à cette demande. Du commencement de mai au 30 septembre, je parcourus presque toute l'île de Montréal et j'ai vu, à deux ou trois intervalles, les propriétaires des principaux vergers. J'ai analysé plus de 80 variétés de pommes au moyen du densimètre. L'aide généreuse et éclairée de feu M. Bray, gérant du Grand-Séminaire, m'a été très utile, parce que lui seul, au cours de sa gérance, a fait planter plus de 10,000 pommiers, mêlant et multipliant à volonté les meilleures variétés. J'ai donc eu, sous sa direction sympathique et éclairée, un ample sujet d'étude.

Le 30 septembre 1893, j'expédiai une boîte de 44 variétés de pommes au concours de Ploërmel, France, comprenant 30 variétés de pommes à cidre et 24 autres variétés (sic).

Dans le lot des pommes à cidre, la Commission a distingué a priori, à cause de l'ensemble de leurs qualités, 14 variétés comme particulièrement intéressantes, parmi lesquelles la Roussette dorée est tout spécialement classée au rang des qualités supérieures. Le poids de cette pomme est de 73 gr. 3 ; la densité du jus, 1084 ; alcool, 1085 ; la proportion de sucre, par litre de jus, 2058 ; l'acidité exprimée en acide sulfurique, par litre de jus, 2.88 ; le tanin, par litre de jus, 0.80. Les autres variétés expédiées ont été classées parmi les bonnes et les très bonnes. Je conclus de là que nous pouvons faire du cidre de bonne et de très bonne qualité si nous savons faire un choix judicieux parmi les pommes, douces, aigres, sucrées, parfumées, juteuses, en prenant les plus riches en densité, en tanin, les moins acides, les plus fertiles et les plus vigoureuses en un mot, les variétés qu'il est bon de noter comme dignes d'être propagées, mettant soigneusement de côté celles qui sont acides ou amères.

LES ÉTUDES DES FRÈRES

Un avis du F. Cyprien dans la Chronique d'octobre-novembre 1895 rappelait aux frères de la Congrégation l'importance d'étudier et la façon concrète de se perfectionner :

Dès le premier mois, vous avez montré un zèle vraiment religieux pour l'étude et vous avez envoyé des devoirs aussi nombreux que soignés. Je vous en félicite.

Cependant nous avons constaté encore quelques absences motivées, sans doute, par les embarras de la rentrée des classes. Mais nous espérons que désormais tous ceux qui ne sont pas dispensés se conformeront scrupuleusement au règlement qui leur est tracé par la Direction des Études. Nous recommandons, d'une manière très particulière, l'étude de la Religion et de la Pédagogie à nos Frères âgés de moins de 40 ans, et nous prions de nous épargner la douleur de les rappeler au devoir.

Nous prions très instamment nos chers Frères Directeurs d'encourager le travail des Frères qui, n'ayant pas 35 ans, sont astreints à tous les devoirs, de leur ménager, autant que possible, la facilité de s'acquitter de leur tâche.

Il est intéressant de constater qu'au Québec les textes de l'époque reflètent l'importance accordée aux études par les différents responsables. Le F Jean-Baptiste de la Salle donne quelques renseignements à ce propos dans la Chronique :

... Deux mois de vacances, cela paraît long et pourrait engendrer l'ennui. Voilà pourquoi le très cher Frère Directeur Principal a pensé-qu'il serait bon d'en utiliser une partie pour des études sérieuses. La matière dont le besoin se fait le plus sentir actuellement, c'est la langue anglaise...

On a donc établi un cours d'anglais. Tous les Frères qui n'ont pas dépassé la quarantaine y prenaient part, qui comme professeurs, qui comme élèves. C'est à Chambly que l'on s'était réunis ; cette maison a profité de la dernière année où elle a le titre de maison provinciale pour nous offrir une gracieuse hospitalité...¹⁰⁹

¹⁰⁹ Chronique FICP, 1er décembre 1889, p. 247

Deux versions historiques racontent comment se déroulent les vacances au nouvel établissement de La Prairie :

Après dix mois d'un labeur continu, les Frères avaient mérité un peu de repos. Cependant ils songèrent à utiliser leurs vacances pour se perfectionner en certaines branches de l'enseignement. C'était surtout la langue anglaise qui faisait l'objet de leur étude particulière. Pour faciliter leur travail et leur procurer la satisfaction de se revoir après une longue séparation, le C. F. Ulysse les convoqua à Laprairie où se trouvaient désormais la Direction principale et le Noviciat. Les Frères heureux de se voir réunis, éprouvèrent, en outre, la consolation de se sentir définitivement chez eux et admirèrent la belle structure et l'heureux aménagement de la nouvelle maison principale.

... Les Frères se mirent à l'oeuvre sous la direction du F Jean-Baptiste de la Salle et de quelques autres confrères également dévoués, et bientôt tous les échos de la maison répétèrent les accents bizarres de la langue de Shakespeare. Le soir, oubliant les fatigues de la journée, les Frères se réunissaient sur la galerie supérieure, et pendant qu'au loin le soleil semblait plonger son disque enflammé dans les ondes du Saint-Laurent, ils entonnaient en choeur quelque vieille romance rappelant la patrie absente.¹¹⁰

Des cours de vacances furent donnés dès le début d'abord uniquement pour l'étude de l'anglais, puis en 1898, il y eut deux sections : l'une pour l'étude de l'anglais et la comptabilité, cette année on requit les services de M. Anderson, professeur de commerce à l'école Sarsfield à Montréal, l'autre groupe fit surtout du français et des mathématiques.¹¹¹

Bienfaits des cours de vacances

L'utilité des cours de vacances était multiple : on pouvait y suivre un cours intensif en vue d'un perfectionnement personnel, d'un enseignement à donner aux élèves en septembre prochain, d'un examen à préparer, etc.

Les explications du professeur de vacances permettaient de résoudre dans l'immédiat les difficultés qui se présentaient et assuraient une excellente préparation aux devoirs à fournir au Bureau des Études durant l'année scolaire à venir.

¹¹⁰ Version Lorsque l'abbé, p. 10, AFICLP.

¹¹¹ Denis-Antoine, Notes diverses, p. 39, AFICLP

Les extraits de correspondance qui suivent feront voir les efforts des uns et les difficultés des autres. Le F. Abel s'adresse au F. Ulysse :

C'est encore moi... Vous avez sans doute reçu ma lettre du 18 courant ; mais dès aujourd'hui je tiens à vous dire combien je suis heureux de voir nos jeunes frères du Canada se mettre sérieusement au travail : c'est l'un des bons moyens de conserver le bon esprit qui les anime. 14 frères ont envoyé des devoirs ; 11 ne l'ont pas fait ; les premiers continueront, et les seconds vont s'y mettre j'en suis bien convaincu.

Suit la liste de ceux qui n'ont fourni aucun devoir à ce jour et celle des meilleurs travaux en littérature, anglais, dessin, mathématiques et sciences

Suivant ce qui avait été convenu, vous envoie-t-on des devoirs d'anglais à corriger ? Envoie-t-on au cher Frère Euphrosin les devoirs de dessin ? Je lui écris deux lignes à ce sujet, par le même courrier.

Vous pourriez, je crois, avec grand profit remplacer l'Histoire et la Géographie indiquées au programme général, par l'Histoire et la Géographie du Canada.

Nous pourrions vous imprimer ici ce programme si vous vouliez bien le fixer et nous l'envoyer. Il ne serait pas bimensuel, mais bien pour toute l'année. Après son impression ici nous l'expédierions directement à nos diverses maisons du Canada. (21 novembre 1892)

Nous étudions la question des Études. Je pense vous en entretenir par le prochain courrier Mais jusqu'ici nos frères du Canada vont très bien. Nous nous bornerons je pense à leur demander ici la rédaction, les mathématiques et le dessin. Pour le reste vous prépareriez un programme que vous nous enverriez ici.

N'imprimez pas vos programmes, mais faites-les transcrire par nos jeunes gens — un exemplaire par maison. Il y aura probablement quelques retouches. Vous en ferez tirer une copie très soignée par l'une de nos meilleures écritures afin d'envoyer votre Plan d'Études à Chicago. (22 décembre 1892)

Le T. C. F. Job va vous écrire relativement aux études — comme de juste, mon bon ami, vous devez tout spécialement appeler l'attention de nos frères sur l'étude de l'anglais, ainsi que sur celle de l'Histoire et de la Géographie du Canada, aussi bien que sur les matières qui sont l'objet de l'examen si vous êtes forcés de le subir Jusqu'ici, en général, nos Frères du Canada travaillent bien. F. Clément va avoir un travail publié dans l'un des prochains numéros du Journal «Les Études». (26 janvier 1893)

Au F. Ulysse qui a soumis au Conseil général un plan d'études pour approbation, le F. Job répond avec la clarté, l'esprit de décision et la note d'encouragement qui le caractérisent :

Ce que vous demandez est trop juste et trop raisonnable pour que le Conseil fasse la moindre opposition. À l'unanimité, nous admettons le plan d'études que vous proposez. Il est donc entendu que vous désignerez un certain nombre de jeunes frères qui s'occuperont spécialement — j'allais dire presque exclusivement — de l'étude de la langue anglaise ; et que vos autres frères se rapprocheront le plus possible de nos programmes de France.

En appliquant avec suite et persévérance ce double programme d'études, nous formerons des sujets capables, et nous épargnerons à nos administrations, française et canadienne, bien des difficultés. Je le répète : je considère cette question comme réglée ; prenez donc, en conséquence, toutes les mesures que comporte son application. Je ne doute pas que vous apportiez à son exécution toute la prudence et toute l'intelligence qui vous distinguent. (22 mars 1893)

La même année, le F. Job y va d'autres précisions :

Vos propositions sont trop sages pour que je ne les adopte pas sans hésiter ; ainsi il est bien convenu : 1° Que nul ne sera dispensé des études au Canada que sur une apostille favorable de votre part... 2° Comme il nous est impossible de savoir en France quel est le degré de science de nos frères non brevetés, je vous enverrai des sujets de compositions officiels, donnés aux examens de France, et ceux de nos jeunes frères qui réussiront passeront dans la section A du Cours supérieur. Vous voudrez bien chaque vacance m'adresser la liste de vos lauréats. 3° Je connais le frère Clément ; vous pouvez lui dire que, dès aujourd'hui, il est classé dans la section A du cours supérieur. 4° Selon votre avis, le cher frère Godefroy-Jh ne fera que les devoirs de littérature durant tout le cours de cette année scolaire. Veuillez bien le lui faire savoir. (31 octobre 1893)

Les devoirs fournis par les jeunes frères étaient corrigés à Ploërmel et revenaient à leurs auteurs après un assez long délai. La lenteur regrettable de ce contrôle, jointe à la différence des programmes, porta le F. Ulysse à organiser un bureau des études pour les frères d'ici. Ce qui sera fait à l'automne 1899.

DE JEUNES QUÉBÉCOIS À PLOËRMEL

Le Frère Ulysse tient à l'esprit de la Congrégation et à ce que les premiers sujets admis à La Prairie en soient imbus, tout comme le sont les frères venus d'outre-mer, en particulier les responsables de la formation.

Mais si cet esprit est une âme, c'est aussi un lieu physique, une ambiance, des personnes. Quoi de mieux que d'aller à la maison-mère, là où reposent le Fondateur et les frères qu'il a formés et où s'activent toujours leurs successeurs !

Les deux premiers Québécois envoyés en Bretagne y arrivent le 28 juin 1893. Ce sont les FE Alphonse-Thomas (Alphonse Chabot), profès depuis plus d'un an, et Charles-Alphonse (Alphonse Roy) qui n'a pas encore terminé son noviciat et qui prononcera ses premiers voeux le 8 septembre 1893. Le séjour de ces deux frères à Ploërmel se prolongera jusqu'au 7 juillet 1894.

À la fin d'avril 1894, le F. Ulysse part assister, à titre de délégué officiel, aux travaux du septième Chapitre général et il amène avec lui un groupe de sept jeunes Québécois composé de trois novices et de quatre postulants.¹¹²

Les novices en probation à La Prairie depuis le 24 août 1893 feront leur première profession dans la chapelle de la maison mère le 8 septembre 1894¹¹³. Ce sont les Frères Antony-Marie* (Arthur Tremblay), Laurent-Justinien (Ismaël Lefebvre) et Raymond de Pennafort (Joseph Brouillette).

Quatre postulants prendront l'habit au cours de la même cérémonie : Adélarde Lalande (F. Romuald), Orner Beauvais (E Thadée), Zoël Robert (E Théodomir) et Sylvestre Désy* (E Zéphirin).

Le 11 juillet 1896, deux autres novices arrivent à la maison mère pour y terminer le noviciat commencé à La Prairie le 24 août 1895 et prononcer leurs premiers voeux le 29 novembre 1896. Ce sont les FF. Liguori-Joseph* (Prudence Roy) et Léopold-Marie (Viateur Dudemaine).

¹¹² Le groupe sera de retour au pays au printemps 1896, sauf le F. Laurent-Justinien qui se rend enseigner à l'île de Jersey. Quelques mois plus tard, il est à Dinan et quittera la Congrégation à l'été 1897.

¹¹³ Des douze Canadiens qui se rendront à Ploërmel, cinq sont décédés dans la Congrégation. Ils sont désignés par un astérisque.

Enfin, le 8 septembre 1898, trois autres postulants feront prise d'habit. Ce sont :

Donat Lambert* (F. Alfred-Marie), Joseph-Antoine Corbin (E. Amand-Marie) et Joseph Perrault* (F. Frédéric-Marie). Ils seront de retour en 1900.¹¹⁴

L'expérience ne sera pas renouvelée après cette date, du moins sous sa forme actuelle (noviciat et scolasticat). Mais le Frère Didier-Marie séjournera à Ploërmel, du 15 octobre 1902 au 18 mai 1903, pour s'initier au métier de tailleur.

Voici des extraits de la correspondance entre les FF. Yriez et Ulysse :

On nous donne de mauvaises notes sur 2 novices canadiens : nous les avons ajournés pour les vœux. Je ne me rappelle que du nom de Thadée pas d'étoffe du tout. (28 août 1895)

Vous avez ici quelques novices canadiens, surtout un qui donnent peu d'espoir au point de vue religieux. Il y en a un qui serait déjà renvoyé s'il était Français : il est d'une mollesse et d'une insouciance à déconcerter. (11 septembre 1895)

Il y a une minute seulement que le Conseil a décidé de vous envoyer les 3 FF. que vous aviez demandés dans une lettre déjà vieille : Frères Théodomir, Thadée et Zéphirin. Les deux autres vont rester au scolasticat en attendant le printemps. (4 octobre 1895)

Venons à la question des Novices. Frères Théodomir et Laurent vont bien. Ceux qui ont été retardés comme laissant à désirer sont : Thadée, Zéphirin. Lorsque votre lettre m'est parvenue, j'ai couru de nouveau aux renseignements sur leur conduite. On m'a répondu : Le F. Thadée va mieux, et le F. Zéphirin beaucoup mieux. Le Conseil s'en est occupé, et la note dominante a été de continuer l'épreuve, et puis de laisser faire des vœux si le mieux continue. Nous aurons probablement une petite profession sous peu.

J'ai remis au C. F. Alexis la liste de nos nouveaux novices pour qu'il les inscrive, mais il ne trouve pas la liste complète : il faut les noms de famille avec les noms de Frères. (4 novembre 1895)

Quelques nouvelles à propos d'une première fondation à Jersey (l'école

¹¹⁴ Le F. Alfred-Marie a laissé quelques pages sur ses années à Ploërmel et à Josselin. Voir l'annexe H.

Saint-Thomas) :

Nous fondons un établissement à Jersey. Pour former le personnel de cet établissement où l'enseignement est à peu près exclusivement anglais, le Conseil a décidé qu'on y enverrait vos 2 jeunes Canadiens : Laurent-Justinien et Ubald¹¹⁵. J'espère bien que le C. F. Lucien-Jh (de qui relève Jersey) nous les remplacera. (22 juillet 1896)

Jersey prend à merveille, mais il paraît que nos jeunes Canadiens ont de la peine à tenir les enfants. (23 septembre 1896)

Le T C. F. Lucien veut nous remettre le F Laurent-Justinien canadien qui a échoué à Jersey, mais à la condition qu'on lui en donne un autre en échange, un autre venant du Canada... Comment ferons-nous cet échange ? — Provisoirement, F Laurent-J fait l'étude à Dinan, mais gare à l'inspecteur (24 février 1897)

Et à propos d'un futur tailleur

Nos jeunes Canadiens : Léopold et Liguori ont prononcé leurs 1ers vœux pour un an, le 29 novembre ; les voilà tous les deux scolastiques. Le 1er a demandé à apprendre la coupe des soutanes. J'avais trouvé cette idée excellente, et dès avant qu'il eût fait ses vœux, j'avais pris des mesures que je croyais d'une application facile, mais je me suis trompé : notre principal tailleur jusqu'ici, cherche toute espèce de prétexte pour ne pas lui donner de leçons !... L'enfant étant très bon, nous voulons avant tout le conserver tel, et ne pas l'exposer dans certains milieux : c'est encore une autre difficulté. J'espère y arriver quand même. (2 décembre 1896)

Notre F. Léopold a commencé l'étude de tailleur de soutane. Mais il a affaire à un maître qui, à cause de cela, joue un vilain rôle en ce moment... ! (24 février 1897)

Le F. Léopold-Marie fait merveille pour la taille des vêtements. Nos Frères qui lui donnent des leçons disent qu'il les étonne par son aptitude pour ce genre de profession. Ce cher Enfant m'a demandé une arithmétique canadienne, mais je n'ai pu lui en trouver. Entre les heures d'atelier, il suit le règlement du scolasticat. (13 avril 1897)

¹¹⁵) Il s'agit certainement de Romuald au lieu d'Ubald

L'APPRENTISSAGE DE L'ANGLAIS

Quelle est la situation des frères français face à la langue anglaise durant la période 1886-1896 ?

Les frères qui arrivent en Amérique du Nord en cette fin du XIXe siècle sont plongés :

- 1) soit dans un milieu complètement anglophone où la seule la langue habituellement parlée est l'anglais (Sault-Sainte-Marie, Manitouline),
- 2) soit dans un milieu majoritairement francophone (le Québec) avec une minorité anglophone importante (Montréal, Buckingham, par exemple) et consciente de ses droits,
- 3) soit dans un milieu exclusivement francophone (population rurale).

Nous indiquons ci-après la place qu'occupe l'enseignement de l'anglais et le comportement que les frères doivent adopter :

1) services en milieu anglophone

En 1890-1891, trois frères enseignent à Sault-Sainte-Marie, aux États-Unis, dans un établissement tenu par les Jésuites. Ce sont les FF. Henri, Hippolyte-Marie et Tiburce, respectivement arrivés au Québec en 1889 et 1890.

En 1891, les frères quittent Sault-Sainte-Marie. Les FF. Henri et Tiburce retrouvent les Jésuites à la mission indienne de l'île Manitouline, dans le lac Huron, en Ontario.

L'année 1890 marque une date très importante pour le district canadien, l'ouverture du noviciat¹¹⁶ et la fondation de notre première école aux États-Unis. Malheureusement cette fondation était prématurée, nos Frères ne connaissaient pas assez la langue anglaise et après deux ans l'école fut fermée¹¹⁷ ; deux aspirants nous en étaient venus, l'un d'eux commença son noviciat mais avant la fin de 1893 tous les deux retournèrent dans leurs familles. Le R. P. Grenier, curé, avait beaucoup

¹¹⁶ On parle du noviciat, mais c'est d'abord la maison principale. Et l'ouverture du noviciat proprement dit ne se fera qu'en mars 1891.

¹¹⁷ En réalité, l'école fut bien fermée en 1891. Voir Chronique FICP, déc. 1890, p. 475.

*insisté pour avoir des Frères et le Dir. Princ. ne connaissait pas bien la situation.*¹¹⁸

Le F. Ulysse écrit au F Cyprien :

Je vous dirai toutefois dès maintenant que la mission du Sault-Ste-Marie est interrompue, faute de ressources chez les pères, et aussi faute de capacités suffisantes en anglais chez nos Frères.

En revanche, les Frères Tiburce et Henri sont allés à la mission sauvage de Manitouline (lac Huron), où ils demeurent chez les bons Pères, comme au Sault-Ste-Marie. Là, ils enseigneront encore en anglais, mais leur insuffisance ne sera pas aussi en vue, les petits sauvages étant pensionnaires chez les Pères. Vous seriez étonné, Mon Révérend Frère, des progrès qu'ils ont faits pendant l'année dernière. (14 août 1891)

2) services en milieu francophone

3)

Les anglo-catholiques du siècle dernier, minoritaires au milieu des francophones, recevaient dans les écoles de la majorité les services éducatifs en anglais auxquels ils avaient droit. C'est ainsi que dans les écoles publiques dirigées par les frères à Buckingham et à Montréal (Saint-Jean-Berchmans, Sainte-Élisabeth), il y aura toujours une ou plusieurs classes dites anglaises. Avec les années, à Montréal en particulier, les anglo-catholiques auront leurs propres écoles comme d'ailleurs les anglo-protestants avaient les leurs depuis longtemps.

Chez les francophones de religion catholique, l'enseignement de l'anglais, langue seconde, est de tout temps obligatoire. Mais cet apprentissage se fait différemment d'une municipalité à l'autre, selon les besoins du milieu, les exigences des familles, la préparation culturelle des maîtres.

Pendant longtemps, chaque professeur devra enseigner chaque semaine quelques périodes d'anglais selon les programmes en vigueur.

¹¹⁸ F. Denis-Antoine, Notes diverses, p. 5.

Quelques réalisations

Dès 1885, des mesures sont prises pour assurer à certains frères une solide maîtrise de l'anglais. En voici quelques-unes :

- F. Ulysse en Irlande (1885)
- F. Jean-Baptiste de la Salle aux Antilles anglaises (1886-1887)
- FF. Henri, André, Godefroy et Pol de Léon sont retenus à Chambly en 1889-1890 pour y étudier l'anglais
- FF. Henri, Tiburce et Hippolyte-Marie sont à Sault-Sainte-Marie en 1890-1891
- F. Ambrosio à Worcester, Mass., États-Unis (1892) et à St-John, Terre-Neuve (1893-1894)
- F. Léopold-Marie à Worcester, Mass., États-Unis (1892).

Le F. Yriez souhaitait même que des cours d'anglais soient donnés à Ploërmel. Il en parle au F. Ulysse le 15 février 1887 :

Je n'obtiens pas de cours d'anglais à Ploërmel : il semble que l'on craigne une désertion générale vers le Canada ! Ce pauvre F. Toussaint est là, à Rennes, donnant tristement des leçons à quatre malheureux jeunes gens qui s'ennuient peut-être encore plus que lui. Je voulais en faire un professeur ici. Oua ! on a réussi à l'éloigner !!

En dehors de ces cas particuliers, il faudra penser à quelque chose de systématique pour le groupe. Le F. Yriez écrit :

Il me vient une pensée. Il serait bon d'organiser dès maintenant un programme d'étude pour occuper les Frères en dehors des classes. Appuyer dur sur l'Anglais. Le travail suivi est un autre ange gardien pour les vocations et la piété. (9 octobre 1888)

La suggestion a été bien reçue et, dès l'été suivant, à Chambly, les moins de 40 ans sont à pied d'oeuvre :

1889. La connaissance pratique de l'anglais faisait défaut chez la plupart des Frères, le Supérieur voulut améliorer la situation par l'étude de cette langue au cours des vacances. Tous ceux de moins de 40 ans furent astreints à l'étude ou à l'enseignement¹¹⁹

¹¹⁹ Denis-Antoine, Notes diverses, p. 4.

Parmi les 12 frères que Ploërmel lui envoie à la fin de l'été 1889, le F. Ulysse raconte dans *l'Historique de Chambly* que les «FE. Henri, André, Godefroy et Pol de Léon sont retenus à Chambly pour y étudier».

Le F. Denis-Antoine, entré au postulat en 1892, décrit dans ses Notes diverses la part importante que joua l'anglais dans sa formation intellectuelle de base :

Pendant mon postulat, je fus avec mes compagnons obligé de travailler dehors les jours de beau temps ; l'année suivante il y eut une classe anglaise dont je fis partie, là toutes les matières étaient enseignées en anglais ; or je ne savais que quelques mots de cette langue ; le professeur était très compréhensif et n'exigeait pas plus que ce que je pouvais lui donner

J'appris ainsi un peu d'anglais mais le reste en souffrit. Le Maître des novices était bon et instruit mais ses instructions religieuses étaient trop savantes pour moi. Réalisant ma situation, je résolus de l'améliorer, heureusement pour moi je trouvai du secours dans le Directeur et le S. Dit: qui très volontiers m'aidèrent dans mes difficultés.¹²⁰

Dès 1889, le F. Yriez lance une suggestion qui, si elle avait été retenue, aurait supprimé beaucoup de problèmes au moment du choix annuel des enseignants pour les différentes écoles : utiliser pour l'enseignement de l'anglais des spécialistes de l'extérieur :

Je doute que le Conseil accepte le poste de Manchester, à cause des 2 professeurs d'Anglais que l'on exige : Vous savez que nous n'en avons point. Compter sur un F. Toussaint, c'est peine perdue. Au sujet de ces fondations où l'Anglais est nécessaire, je me suis demandé plusieurs fois déjà s'il ne vous serait pas possible de trouver des professeurs dans le pays, soit ecclésiastiques soit laïques ? Ce moyen, s'il était praticable nous donnerait une grande liberté d'allure¹²¹. (9 janvier 1889)

Encore 2 réponses que vous ne goûterez guère. À l'instant même, le Conseil vient de se prononcer sur les demandes de fondations projetées à Nashua et à Manchester Il ne veut pas que je vous donne un non absolu,

¹²⁰ Denis-Antoine, Notes diverses, p. 39.

¹²¹ L'arrivée des professeurs laïques dans les écoles de frères n'était pas très prisée. Toutefois, à Chambly, dès 1886, le F. Ulysse engagera M. Joseph Perrault. Et l'année suivante, après le départ de ce dernier pour le séminaire, il fera appel à M. Richard Gore. À Buckingham, en 1903, il y aura M. Michael Shine, de triste mémoire.

mais il n'ose dire oui non plus, à cause de l'impossibilité où nous nous trouvons de fournir des professeurs d'Anglais. Toujours la même difficulté ; difficulté qui menace de vieillir, puisque l'on ne prend aucune disposition pour parer à cet inconvénient. Pour moi, je ne vois d'autre moyen pratique pour sortir de cette impasse, que celui dont je vous ai déjà parlé : s'adjoindre des professeurs d'Anglais, soit ecclésiastiques, soit laïques, dans le pays même. La seule opposition que rencontre cette idée dans le Sanhédrin, est celle-ci : ces professeurs coûteront trop cher. Si vous jugez à propos de tenter une nouvelle attaque pour Nashua et Manchester, efforcez-vous d'amoinrir les difficultés et de grossir les avantages (Conseil utile). (30 janvier 1889)

Au moment de l'organisation des études des frères, le F. Job demandera au F. Ulysse de désigner un certain nombre de jeunes frères qui s'appliqueront spécialement à l'étude de l'anglais pendant que les autres se rapprocheront le plus possible des programmes de France. (22 mars 1893)

L'année suivante, le F. Ulysse rend compte d'une autre initiative qu'il a prise :

Ainsi que j'ai dû vous le dire, une douzaine de nos jeunes frères m'envoient deux fois par mois une composition anglaise que je leur retourne corrigée. (24 janvier 1894)

Quelques années plus tard, le F. Ulysse profite des vacances pour assurer aux étudiants un perfectionnement en anglais :

Pour répondre aux voeux des Commissions scolaires et pour faciliter aux jeunes Frères l'étude de cette langue, le C. F. Ulysse fit venir de Montréal, durant un mois, un professeur, Anglais de naissance, M. Henderson, pour donner à nos étudiants des leçons de prononciation, de déclamation et d'élocution anglaises. Le groupe qui lui fut confié profita largement de ces leçons et atteignit le but qu'on s'était proposé. A la fin des études, les Frères se rendirent à leurs postes, très satisfaits de leur séjour à la maison provinciale.¹²²

On ne peut qu'admirer les mesures adoptées par le F. Ulysse et les Supérieurs de Ploërmel pour répondre aux besoins annuels et préparer l'avenir. Cet effort des premières années s'accroîtra de façon radicale avec les décisions prises en 1903 et en 1910 qui dépassent le cadre de cette étude.¹²³

¹²² Version Lorsque l'abbé..., p. 38, AFICLP.

¹²³ Nous parlons ici du merveilleux «coup de force» du F. Ulysse qui enverra à Plattsburgh

L'EXPOSITION UNIVERSELLE DE CHICAGO

Cet événement a lieu à Chicago, États-Unis, à l'été de 1893, pour souligner le quatrième centenaire de la découverte de l'Amérique par Christophe Colomb. Tous les milieux scolaires du Canada furent mobilisés à la suite d'appels pressants en provenance du Saint-Siège, de l'épiscopat et du gouvernement du Québec. Ce dernier y voit même une oeuvre de patriotisme et de zèle à accomplir : il se chargera des frais de transport et d'installation des travaux présentés.

Le chanoine Paul Bruchési, commissaire de la province de Québec pour la partie scolaire catholique, décrit, dans une circulaire publiée le 11 octobre 1892, ce qu'il importe d'envoyer à Chicago :

... Ce sont des travaux qui feront connaître tout l'ensemble de notre système d'éducation, depuis l'enseignement primaire jusqu'aux cours universitaires, notre organisation, les méthodes suivies dans l'enseignement et dans la correction des devoirs, les résultats produits par ces méthodes, l'importance et le temps accordés aux diverses matières. Pour cette fin, on pourrait joindre à des compositions spéciales des cahiers journaliers des élèves.

Il serait bon aussi de donner, avec la photographie de nos principaux établissements, une courte notice historique qui en rappellerait la fondation et le développement ; les prospectus et les annuaires. Ce sont là, vous le comprenez, autant d'éléments précieux qui permettront de faire valoir devant les juges compétents et dans les rapports que nous devons publier, l'oeuvre réalisée par nos institutions catholiques. Le choix définitif des objets, devoirs, ouvrages qui devront figurer à l'exposition, se fera dans le mois de mars, de manière à donner entière satisfaction aux maîtres et aux élèves.

en 1903, vingt-trois scolastiques et professeurs faire, deux années durant, un très sérieux apprentissage de la langue et de la culture américaines. Sans oublier les frères de France en mission dans l'Ouest américain en 1903 et dont la majorité viendra travailler au Canada après leur rappel en 1910. A la même époque (1910-1919), il y aura aussi le transfert à Plattsburgh du juvénat francophone de La Prairie. Ces diverses initiatives contribueront largement à la pénétration de la Congrégation en territoire américain, à la fondation du district d'Angleterre en 1922 et à la préparation de professeurs compétents pour l'enseignement de l'anglais.

Mais, déjà, le F. Abel est au courant du projet et il déverse les flots de son enthousiasme naturel sur le F. Ulysse et les frères de la mission :

Comment va la préparation de l'Exposition de Chicago ? Pourrait-on joindre à l'Exposition de nos Frères du Canada quelques travaux de 3 ou 4 de nos Maisons de France : travaux de fer ou de bois faits aux Écoles professionnelles de Toutes-Aides et de Landerneau ? Un mot, à ce sujet, n'est-ce-pas.

Aux programmes, je joins quelques exemplaires qui correspondent au Cours Académique. Il serait bon de s'en inspirer pour achever les six années préparées. Faites diligence, tout cela devrait être prêt pour l'Exposition de Chicago et mis en pratique le plus tôt possible dans nos classes du Canada. (29 septembre 1892)

Bon courage pour préparer l'Exposition. Ce vous sera, me semble-t-il, un stimulant dont vous pouvez et devez tirer parti. D'ici nous vous viendrons en aide. J'aime à espérer que nous vous enverrons des dessins, des travaux manuels. (18 novembre 1892)

Bon courage pour préparer cette Exposition de Chicago. Impossible, après les instances archiépiscopales de tirer au renard. Et puis, mon bon et bien cher ami, c'est pour vous, me semble-t-il, un excellent moyen d'obtenir de l'uniformité dans la tenue des cahiers, dans la méthode et par suite de réaliser un vrai progrès.

Excitez donc les bonnes volontés qui se refroidiraient. Et n'ayez pas peur. Brillez à l'exposition par l'unité et par des travaux pratiques. Je suis à votre disposition : faites-moi adresser tout ce que vous voudrez ou mieux voyez avec nos frères entendus les travaux qui se préparent. D'ici nous vous compléterons ; nous y travaillons. À quand la dernière limite pour l'expédition des travaux ? D'ailleurs passez-moi donc tout ce qui paraîtra sur les préparatifs de cette expédition. (22 décembre 1892)

L'exposition a eu lieu. L'année scolaire 1893-1894 est commencée. Aucune nouvelle n'est parvenue aux oreilles du F. Abel. Il écrit au F. Ulysse :

Et notre Exposition de Chicago, quel en est donc le résultat ? Y avez-vous obtenu quelques récompenses ou un classement ? Nous aimerions bien à le savoir officiellement. Un mot donc, je vous prie, à ce sujet. Si un compte-rendu de l'Exposition scolaire a été publié, j'aimerais à en recevoir un exemplaire. (9 novembre 1893)

Dans une lettre de fin d'année, le F. Ulysse fait rapport au E Abel des décisions du jury :

J'ai été informé de Chicago que les Frères de «Laprairie» avaient une récompense du (Chicago) «Worlds fair». J'ai lieu de croire que c'est pour la Mission en bloc, car je n'entends pas parler d'autres récompenses ailleurs. Pour divers devoirs et pour un herbier. C'est toujours quelque chose, puisque nous avons une médaille sur les 75 décernées aux milliers d'écoles du Canada.

Le catalogue général coûte \$ 4.^oO (20 fr.). Faudra-t-il vous l'acheter ? Nous trouvons ça cher. Les médailles ne seront prêtes pour la distribution que dans quelques mois, me dit-on. Il y a de magnifiques rubans, à 12 fr. 50 pièces. J'en aurais voulu un pour chacune de nos maisons ; mais c'est trop cher. On ne donne qu'une récompense, mais ceux qui l'ont obtenue peuvent se procurer autant de rubans qu'ils le désirent, moyennant finances. (13 décembre 1893)

Les meilleurs renseignements sur les résultats de cette exposition nous sont fournis par un paragraphe tiré d'une version historique :

Neuf de nos écoles exposèrent quelques travaux de maîtres et d'élèves comprenant une collection de spécimens de botanique classifiés ; sept cartes de géographie locale exécutées à la main, avec indication des points d'intérêt historique ; divers travaux scolaires. Ces travaux furent appréciés par le Jury international et nous valurent un diplôme d'honneur et une médaille de bronze, grand module.¹²⁴

Seules les annales de l'école Saint-Joseph de La Prairie ont conservé le relevé des pièces expédiées à Chicago le 4 mars 1893¹²⁵. Voici donc la liste des travaux préparés par les élèves et les frères :

Cours élémentaire

- 1^{ère} année : 1 cahier de copies d'élèves après 6 mois de classe.
- 2^{ème} année : 2 cahiers de devoirs journaliers.
- 3^{ème} année : 2 cah. de dev. j., 2 cah. de dessin à main levée, 1er cah.
- 4^{ème} année : id., id., 2' cah. F. C.

Cours modèle

- 5^{ème} année : id., id., 3' cah. F. C.

Comptabilité : une série, 8 cahiers, 2 élèves.

¹²⁴ Version historique Lorsque l'abbé, p. 21.

¹²⁵ La Chronique FICP des années 1893 et 1894 ne fait aucune mention de l'Exposition de Chicago. Pour l'Exposition de Paris, il y a la circulaire n° 105 du F. Abel et l'article de la Chronique FICP de novembre 1900.

- 6^{ème} année : 2 cahiers de devoirs jour.,
2 cah. de dessin à main levée, 4^e cahier F. C.
Comptabilité, 8 cahiers, 2 élèves.

Cours académique

- 7^{ème} année : 3 cah. de devoirs journaliers, 23 dessins agrandis du
5^e cah. F. C. ou d'après le relief 10 feuilles de dessin linéaire, 8
cah. de comptabilité.

–

Les 6 premiers cahiers de la Méthode de dessin à main levée par F. C. de l'Instruction chrétienne. Le premier cahier de dessin linéaire par F. C.

Une carte du comté de Laprairie.

Un herbier agricole : deux cartons contenant 226 plantes.

Une photographie de l'école encadrée avec l'historique de la maison et le détail des objets exposés.¹²⁶

Terminons avec ces impressions que le F. Abel adresse au F. Ulysse à propos de la participation des frères et des élèves :

Je suis heureux d'apprendre que notre cher Directeur de l'Académie de Laprairie a mis toute sa bonne volonté pour préparer le travail qui nous était demandé par l'autorité ecclésiastique de la Province de Québec. Je viens de voir des travaux de St-Ours ; ils sont bien. À coup sûr nous ne brillerons point à Chicago par le cliquant ; mais, mon bon ami, ceux qui voudront bien étudier les travaux que vous allez y envoyer verront au moins notre bonne volonté et ils constateront, je crois, une méthode rationnelle et pédagogique destinée à donner une bonne impression sur nos Écoles.

Dans tous les cas, à en juger par ce que j'ai eu sous les yeux, nos frères auront gagné quelque peu en unité et en bon goût pour la tenue des cahiers et pour la confection des devoirs journaliers des élèves. (16 février 1893)

... Ma conviction est que vos travaux seront de nature à faire comprendre à ceux qui prendront la peine de les étudier que nous nous efforçons dans nos classes de donner une bonne direction pédagogique à nos élèves... Nous voulons avant tout que nos Écoles soient dignes de notre beau titre de Frères de l'Instruction chrétienne. Inutile de vous dire que je suivrai avec une particulière affection tout ce qu'il vous sera possible de

¹²⁶ Précis historique de l'établissement de Laprairie, p. 7-8, AFICLP.

m'adresser sur les travaux scolaires à Chicago. Mais si vous teniez à avoir une petite note sur les travaux de notre mission canadienne pourquoi ne pas prier le fr. Athanase ou le fr. Jean-Bte de rédiger une petite note que vous donneriez à l'Étendard, par exemple. C'est sans doute ainsi qu'ont fait les autres. Voyez ce qui convient pour le plus grand bien de notre chère Mission. (13 avril 1893)

Mgr Paul Bruchési¹²⁷, lors d'une réception à la maison principale de La Prairie, le 24 mai 1906, aura l'occasion de revenir sur l'Exposition de Chicago de 1893 :

Puisque vous m'en avez fourni l'occasion, je ne résisterai pas au plaisir de revivre un instant les jours délicieux pour moi de l'Exposition de Chicago. J'avais été chargé de l'exposition scolaire de la province. Il m'avait fallu la parcourir du nord au sud et de l'est à l'ouest afin de visiter nos établissements, stimuler le zèle des maîtres et des maîtresses et rassembler les éléments de l'exposition : cahiers, collections, mémoires, cartes, etc. Le local dont nous disposions à Chicago était bien trop étroit, beaucoup plus petit que celui qu'on avait destiné aux autres provinces. Après une réclamation énergique, j'obtins du gouvernement d'Ottawa deux fois plus d'espace. Il fallut débarrer les caisses, courir les magasins pour acheter des vitrines, grimper dans les échelles armé du marteau et des tenailles... mais j'étais jeune alors, et puis on ne craint pas de monter dans les échelles quand c'est le moyen de faire monter son pays dans l'opinion publique... Notre exposition fut une vraie révélation, et alors que les splendides galeries de nos voisins étaient désertes, les nôtres regorgeaient de visiteurs.. Nous eûmes soixante-quinze récompenses. M. Lark, commissaire général du Canada, un protestant, me dit : My dear Sir, you have saved the honor of Canada. Et l'on fut bien obligé d'admettre la supériorité de notre enseignement.¹²⁸

¹²⁷ Mgr Paul Bruchési (1855-1939). Quatrième évêque de Montréal (1897-1939). Son mauvais état de santé oblige Rome à lui adjoindre un administrateur apostolique (1921), Mgr Georges Gauthier, qui deviendra son coadjuteur avec droit de succession (1923).

¹²⁸ Version historique Lorsque l'abbé, p. 22. C'est la seule version qui mentionne cette déclaration de l'archevêque

CHAPITRE HUITIÈME ÉPHÉMÉRIDES¹²⁹

1882

Le P. Édouard Hamon, jésuite de Montréal, donne une mission aux habitants de Saint-Pierre-et-Miquelon. Il a de fréquents entretiens avec les FIC qu'il a connus sur place.

1884

À la demande du F. Cyprien, Supérieur général, le F. Méleusippe fait une tournée exploratoire à Montréal, en compagnie de M. Le Tournoux, préfet apostolique des îles Saint-Pierre-et-Miquelon.

1885

1er janvier - Le F. Cyprien demande des volontaires pour le Canada. Le F. Ulysse va étudier l'anglais en Irlande avec le E Toussaint.

1886

8 mai - Partis du Havre, sur le Labrador, les FF. Yriez-Marie et Ulysse sont à New York et Montréal le 21 mai.

22 mai - Les FF. Yriez et Ulysse se rendent à Chambly en compagnie de M. le vicaire général Louis-Adolphe Maréchal. Ils y rencontrent le nouveau curé de la paroisse (1885), Monsieur CharlesMédéric Lesage.

8 juin - Successeur de Mgr Ignace Bourget à la tête du diocèse en 1876, Mgr Édouard-Charles Fabre devient le premier archevêque de Montréal.

31 août - Arrivée à Chambly des cinq autres fondateurs.

¹²⁹ Quelques dates et quelques faits à retenir à l'intérieur de ces dix années de vie, au Canada principalement. Dans certains cas, il peut s'agir de mentions d'événements déjà racontés dans les chapitres précédents.

Septembre - Ouverture des classes à l'école Saint-Joseph de Chambly : deux frères.

1^{er} septembre — Ouverture des classes au collège Sainte-Marie de Montréal : quatre frères.

30 octobre - En France, le Parlement vote la laïcisation du personnel enseignant des écoles publiques. De là, le passage des frères sur cinq ans des écoles d'État aux écoles libres. À cette époque, la congrégation comptait quelque 224 écoles publiques.

1887

3 janvier - «Un bon curé des États-Unis veut des frères pour son école mixte : pas mèche !» Yriez à Ulysse.

Début des grandes retraites dans la Congrégation à La Guerche et à Lannion.

2 juillet - Les six fondateurs se retrouvent à Chambly pour la première retraite annuelle.

10 juillet - Fondation de la première amicale d'anciens élèves à Notre-Dame de Toutes-Aides, en Doulon près de Nantes.

13 juillet - «Le conseil est disposé à vous accorder un habit pour l'hiver et un autre pour la saison chaude.» Yriez à Ulysse.

4 septembre - Ouverture d'une école à Verchères : trois frères.

Octobre - Ouverture d'une école à Sainte-Scholastique : quatre frères.

13 octobre - Arrivée de huit frères de France.

1888

8 mars - «J'ai reçu votre plan de future construction.» Yriez à Ulysse.

29 mai - «Le T.C.F. Edme est dans son éternité. C'est une grande perte pour la Congrégation et un appui de moins pour le Canada (à *vous seul*).» Yriez à Ulysse.

4 juin - «Une chose que j'oublie toujours : Avez-vous songé, ou plutôt, avez-vous commencé à faire *l'historique* de vos établissements et de leurs fondations ? C'est vraiment le moment.» Yriez à Ulysse.

12 juillet - Reconnaissance civile de la Congrégation par le Parlement de Québec.

23 juillet - «Pour ce qui concerne la construction d'un Noviciat (à Chambly), c'est une affaire décidée.» Yriez à Ulysse.

8 août - «Je serais heureux d'apprendre qu'au Canada on prit l'habitude de communier plus souvent que ne le commande la Règle. Nos Prédicateurs invitent fortement à établir cet usage. C'est à titre de conseil que je vous insinue cette pensée.» Yriez à Ulysse.

Septembre - Ouverture d'une école à Mascouche : deux frères.

7 septembre - Arrivée d'un contingent de onze frères sur le Géographique.

9 septembre - Arrivée des trois premiers frères à l'école Saint-Joseph de La Prairie. Un quatrième suivra bientôt.

10 septembre - Ouverture d'un premier établissement à Montréal (Saint-Jean-Berchmans) : deux frères.

1889

9 janvier - «Ne pourrait-on pas faire au Canada de la bière comme celle de S.P.M. ? On ne pourrait plus dire : «La boisson est de l'eau, ou bien de mauvais vin cher, ou encore, une bière anglaise très coûteuse ?» Yriez à Ulysse.

20 février - «On voudrait même, si c'était possible, que vous prissiez des cuisiniers au lieu de cuisinières. On veut aussi tenter cet essai en France, afin que, dans nos maisons, il n'y ait plus que du masculin.» Yriez à Ulysse.

26 mars - «Votre achat de l'hôpital de Chambly est donc chose manquée ; doit-on le regretter ? J'en doute.» Yriez à Ulysse.

Juillet - Premiers cours de vacances à Chambly.

2 juillet - Le F. Abel est élu Assistant général au chapitre général de 1889. Il devient le secrétaire intime du F. Cyprien et responsable de la correspondance avec les colonies. Il remplacera donc éventuellement le F. Yriez à ce dernier titre.

Septembre - Ouverture d'une école à Saint-Cuthbert : quatre frères.

12 octobre - Arrivée à New York de onze frères sur le Géographique. Le douzième, F. Moïse, viendra des îles Saint-Pierre-et-Miquelon.

22 octobre - Varennes : on demande huit frères pour cette nouvelle fondation souhaitée par Mgr É.-C. Fabre. Refusée par manque de personnel. Les FEC y seront en 1889 à la demande de Mgr Paul Bruchési, successeur de Mgr Fabre. Et ils y sont toujours.

En 1889, les Frères du Midi sont au nombre de 80. Les noviciats de Bretagne comptent 82 sujets et la Congrégation 1 387 profès. Il y a 343 implantations de frères en France. La moyenne d'âge des frères est de 44 ans, le doyen comptant 82 ans. *Chronique FICP, 1990, n° 341, p. 94-95.*

1890

15 janvier - «Je n'ai pas vu pour dire avoir vu vos comptes de la Mission pour 1888-1889. Cependant, je sais que les économies, à part celles du F. Stanislas, sont mineures, et l'on se demande déjà ici comment vous soutiendrez le Noviciat futur. Je crois que l'Économe doit vous écrire à ce sujet...» Yriez à Ulysse.

27 mars - Le F. Stanislas-Joseph, directeur de l'école de Sainte-Scholastique, est appelé à l'économat de la nouvelle maison principale.

Juin - Le F. Ulysse, directeur principal, quitte Chambly pour aller fixer sa résidence à La Prairie.

30 juillet - Bénédiction solennelle de la construction qui servira désormais de résidence à l'administration provinciale (1890-1996) et qui abritera le noviciat de 1891 à 1950. Sans compter le scolasticat, le postulat et les juvénats, selon les circonstances. Et tous les frères rattachés aux nombreux services assurés par la nouvelle maison-mère nord-américaine.

10 août - À La Prairie, première émission publique dans la Congrégation des trois voeux perpétuels de religion.

20 août - Les FF. Hippolyte, Tiburce et Henri se rendent à Sault-Sainte-Marie, États-Unis, apporter leur collaboration aux pères Jésuites.

2 octobre - «J'ai vu les comptes de votre mission. Je les trouve plus généreux, que l'année dernière. Dieu soit béni !» Yriez à Ulysse.

6 octobre - Arrivée de France d'un renfort de sept frères. Un huitième, F. Tiburce, était arrivé de Tahiti en mai de la même année.

8 octobre - Arrivée de trois postulants au noviciat de La Prairie.

16 octobre - «Quant à l'abonnement aux journaux ou autres publications périodiques, l'article de nos constitutions concernant cette question détermine nettement ce que faire : aucun abonnement sans l'autorisation du Supérieur général.» Abel à Ulysse

1891

5 janvier - Mgr É.-C. Fabre est accueilli à Ploërmel. **19 mars** - À La Prairie, première prise d'habit FIC. **Juin** - Les frères quittent Sault-Sainte-Marie.

25 juin - «Vous aurez à revoir les règlements particuliers de chaque maison, car nous aurons désormais une demi-heure de méditation, mais, par contre, nous ne ferons que vingt minutes de lecture spirituelle.» Abel à Ulysse.

Septembre - Ouverture de l'école de Saint-Ours : trois frères.

Septembre - Deux frères vont prêter leurs services à la mission indienne de l'île Manitouline (Wikwemikong) dirigée par les Jésuites.

7 septembre - Le renfort annuel venu de Ploërmel se compose de quatre frères.

1892

1er juillet - À la suite de la visite du F. Abel, le F. Ulysse renonce à toute fonction au noviciat et le F. Simplicie devient maître des novices et sous-directeur principal.

5-13 juillet - Huitaine de journées pédagogiques animées par le F. Abel.

31 août - Ouverture de l'école de Buckingham avec la classe anglophone.

1er septembre - Ouverture de l'établissement de Louiseville : trois frères.

9 septembre - Décès du F. Thadée arrivé au Canada en 1888.

12 octobre - Arrivée de France de quatre nouveaux frères. Le F. Joseph-Marie-Ange (ex-F. Égarec) était entré au noviciat en janvier 1892. Deux autres, en provenance de Saint-Pierre-et-Miquelon, étaient arrivés le 27 juillet.

1893

28 mars - Décès du E Constant-Jules arrivé au Canada en 1887.

Juillet - Mgr É.-C. Fabre vient présider la clôture de la retraite annuelle.

8 juillet - «Le R. P. abbé d'Oka m'annonce qu'il vous envoie 100 gallons de cidre ; je lui en ai adressé mes compliments...» Abel à Ulysse.

17 août - «Je puis vous annoncer la prochaine arrivée des six frères qui vous sont destinés. Ils arriveront à Montréal le 4 septembre au plus tard. Tous sont âgés de moins de 19 ans.» Abel à Ulysse. En réalité, les six jeunes frères seront à Montréal le 10 septembre. Voir ce qu'on dit de deux d'entre eux ci-après.

24 août - «E Isidore-Louis est très regretté à Herbignac. M. l'abbé Mathoul, l'un de nos aumôniers, s'intéresse très vivement à ce bon jeune frère. — Il mène très bien une petite classe. F. Joas a bien débuté à Saint-Pol-de-Léon où il passe l'année scolaire écoulée ; breton avec pas mal d'accent.» Abel à Ulysse.

Septembre - Ouverture d'une école à Saint-Lin-des-Laurentides. Les frères quitteront en juin 1894.

26 novembre - «Nous avons eu un tremblement de terre, hier, pendant qu'on sonnait l'examen. Il a duré une douzaines de secondes. Beaucoup de peur, peu de mal.» Ulysse à Abel.

26 décembre - ... «Quoique je ne m'expliquasse pas les avis répétés de ne point gêner le maître des novices et le frère Procureur dans l'exercice de leurs emplois, je me suis mis plus que jamais sur les épines pour ne pas être gênant et pour ne pas m'attirer de nouveau ces délicates suggestions ; mais je commence à m'apercevoir qu'ils se gênent mutuellement.» Ulysse à Abel.

1894

15 mai - À titre de délégué officiel de la mission, le F. Ulysse participe au 7e Chapitre général tenu à Ploërmel du 15 au 23 mai. Il sera de retour en juillet et présidera la retraite des frères à Louiseville.

10 septembre - La Prairie accueille quatre frères de France.

12 septembre - Décès du F. Pierre-Stanislas atteint de fièvre typhoïde. Il était au pays depuis 1889.

23 octobre - À la suite du Chapitre général, la province Saint-Jean-Baptiste comprend maintenant le Canada, Tahiti et Terre-Neuve. (Saint-Pierre-et-Miquelon). Circulaire n° 93, p. 300. À la page 291 de la même circulaire, on rappelle que «La Croix» est le seul journal dont la lecture soit tolérée.

1895

24 août - Arrivée de France de trois nouveaux frères.

Septembre - Réouverture de l'école de Verchères abandonnée en 1892.

1896

28 avril - Ouverture de l'école Sainte-Élisabeth à Montréal.

26 mai - Approbation du manuel L'Agriculture dans les écoles du E Théon-Marie.

17 juillet au 6 août - Première grande retraite à La Prairie : cinquante-six frères y participent. En souvenir de cette retraite et du 10e anniversaire de fondation, les frères demandent qu'on érige une statue du Sacré-Coeur devant la façade principale du noviciat. La statue sera inaugurée en 1897.

31 août - Cinq frères viennent grossir les rangs de la mission : deux arrivent de France, leur noviciat terminé. Les trois autres entrent au noviciat en 1896 : deux sont originaires de Saint-Pierre-et-Miquelon et le troisième d'Angleterre.

Septembre - Ouverture de l'école Saint-Georges à Sainte-Anne-de-Bellevue. F. Euphrosin-Joseph est nommé visiteur des classes.

ANNEXE H

IMMIGRATION MENNAISIENNE

1886-1922

Cette annexe comprend trois parties :

- 1 - la liste chronologique des frères venus au Canada
- 2 - quelques notes sur l'un ou l'autre des frères mentionnés ci-haut
- 3 - la liste des frères qui ont oeuvré hors de France avant de venir au pays. Cette compilation est faite, sauf corrections, à partir du recueil du F. Louis Balanant, *Liste des frères missionnaires 1838-1988* (Saint-Brieuc, 1988).

CODES

ENG : Angleterre
FRA : France
HAI : Haïti
IRE : Irlande
JER : Jersey

ESP : Espagne
QUÉ : Québec
SPM : Saint-Pierre-et-Miquelon
TAH : Tahiti

- | | |
|---------------------------------|---|
| (1) Noviciat | (5) Sortie de la communauté |
| (2) Arrivée au Canada comme FIC | (6) Année du décès |
| (3) Départ du Canada pour... | (7) Note |
| (4) Année de départ du Canada | (8) *Arrivée au pays plus tôt (voir note) |

ANNEXE H-1

NOM	PRÉNOM	NOM de RELIGION	(1)	(²)	(³)	(⁴)	(⁵)	(⁶)	(7)
BARON	Eugène	Ulysse	FRA	1886	ESP	1910		1932	
BRIAND	Jean-Marie	Clarence-Marie	FRA	1886	FRA	1894	1894		
DAVY	François	Ange	FRA	1886				1919	
LAMEULE	Joseph-Mai	Placide	FRA	1886				1913	
LIZÉ	François	Méleusippe	FRA	1886	FRA	1993		1917	
MORAZIN	Isidore	Simplice	FRA	1886	1903				

NOM	PRÉNOM	NOM de RELIGION	(1)	(2)(3)	(4)	(5)	(6)	(7)
ALLAIGRE	Jean-Pierre	Lézin-Joseph	FRA	1887FRA			1912	
BROHAN	Guillaume-Marie	Stanislas-Joseph	FRA	1887			1920	
CHAUVIN	Eugène	Constant-Jules	FRA	1887			1893	
DAIROU	Paul	Fulbert	FRA	1887	1895	1895		(1)
FLEURY	Joseph-Marie	Pierre-Émile	FRA	1887FRA	1889	1889		
MICHEL	Augustin	Benjamin-Marie	FRA	1887			1932	
REBOURS	Mathurin	Apollinaire	FRA	1887			1888	
ROCHE	William	William	FRA	1887ENG	1922		1934	(2)
BERNARD	Mathurin	Olympias	FRA	1888			1922	
BUSSON	François	Sirice	FRA	1888FRA	1892	1893		
HOUIS	Pierre-Marie	Théonas-Marie	FRA	1888FRA	1920		1934	
LE GAL	Mathurin	Amantius-Joseph	FRA	1888FRA	1927		1927	
LE GARRÉRÈS	Allain	Zéphirin	FRA	1888FRA	1893		1894	
LE TALLEC	Étienne	Maximilien	FRA	1888FRA	1893	1893		
LUCAS	Jean-Marie	Ambrosio	FRA	1888			1935	
QUINIO	François	Norbert	FRA	1888			1922	
RAMEL	François	J-Baptiste de la Salle	FRA	1888			1916	
ROBERT	Jean-Baptiste	Thadée	FRA	1888			1892	
ROCHER	Jean-Marie	Daniel-Marie	FRA	1888SPM	1892		1932	
ALNO	Arsène	Henri	FRA	1889			1934	
BOUVET	Mathurin	Molse	FRA	1889FRA	1895		1903	
BRENEL	Mathurin	Hippolyte-Marie	FRA	1889FRA	1899	1904		
CAILLOT	Jean-François	Antoine	FRA	1889			1925	
DOLO	Jean-Marie	Léopold-Marie	FRA	1889			1895	
DRUEL	Laurent	Pierre-Stanislas	FRA	1889			1894	
GUILLEUX	Alphonse	Godefroy-Joseph	FRA	1889FRA	1912		1957	
JODY	Jean-Baptiste	Théon-Marie	FRA	1889			1919	
LE FUR	Pierre	Athanase	FRA	1889FRA	1901		1936	
LE GLOANNIC	Guigner-Marie	André	FRA	1889FRA	1901	1902		
RONVEL	Joseph	Pol de Léon	FRA	1889HAI	1895		1959	
SOUPLET	François	Xavier-Joseph	FRA	1889			1930	
BUHÉ	Charles-Marie	Céran	FRA	1890FRA	1907		1945	
CAUDARD	Jean-Marie	Énogat	FRA	1890FRA	1909		1954	
LEBEAUPIN	Pierre-Marie	Canisius	FRA	1890FRA	1893		1893	
LEFÈVRE	Lucien	Célestin	FRA	1890			1930	
LEQUÉLLENNEC	Jean-Marie	Tiburce	FRA	1890FRA	1900	1900		
OLIVIER	Joseph-Marie	Clément-Joseph	FRA	1890FRA	1921		1921	
POULIQUEN	René-François	Gonzague-Joseph	FRA	1890FRA	1892	1892		
ROUSSELIN	Jean-Marie	Euphrosin-Joseph	FRA	1890			1941	
MORHAN	Jean-Marie	Ulric	FRA	1891FRA	1895	1895		
NEVEU	François	Lesmond-Marie	FRA	1891FRA	1892	1892		
P.ADEL	Yves-Marie	Timothée	FRA	1891			1944	
JOUET	Mathurin	Frumence	FRA	1891SPM	1892	1902		

NOM	PRÉNOM	NOM de RELIGION	(1)	(2)	(3)	(4)	(5)	(6)	(7)
BRIONNE	Pierre-Marie	Léonis	FRA	1892	FRA	1916	1916		
GORIN	Joseph-Marie	Eustache	FRA	1892				1924	*
JÉHANNO	Mathurin	Théogone	FRA	1892	FRA	1907		1960	
LE MOUÉE	Jean-Baptiste	Louis-Eugène	FRA	1892				1926	
LECERF	Noël-Marie	Édouard-Léon	FRA	1892	FRA	1894	1894		
LEPAPE	Lucien	Alcime-Marie	FRA	1892	FRA	1900	1903		
MASSÉ	Ferdinand	Léonardi	FRA	1892				1923	*
ROLLAND	Henri	Joseph-Marie-Ange	FRA	1892				1908	*(3)
BLANCHE	Jean-Marie	Chrysostome	FRA	1893	FRA	1895	1895	-	
DARCHEN	Michel	Joas	FRA	1893				1924	
HAYS	Julien-Marie	Placidius	FRA	1893	FRA	1910		1944	
KERHULU	Joseph-Marie	Bassien-Marie	FRA	1893				1909	
LE MOAL	François	Charles-Émile	FRA	1893				1951	
LEDUBY	Jean-Louis	Isidore-Louis	FRA	1893				1973	
GUÉHENNEUC	Élie-Marie	François-Auguste	FRA	1894	FRA	1930		1960	
LE BRAZIDEC	Eugène	Adelphe	FRA	1894				1903	
RICHARD	Célestin	Richard	FRA	1894	FRA	1915	1919		
TRUCAS	Louis	Andronis	FRA	1894	FRA	1914	1917		
DURAND	Émile	Symphorien-Auguste	FRA	1895	FRA	1933		1960	
GODIN	Arsène	Paulin-Arsène	FRA	1895				1937	
GUENNÉGAN	Jean-Louis	Louis-Étienne	FRA	1895	FRA	1919		1922	
ENGUÉHARD	Théophile	Lucilien-Marie	QUÉ	1896				1899	*(4)
JOUBIN	Séraphin	Alexandre-François	FRA	1896	HAI	1907		1945	
LE BRETON	Louis-Marie	Gustave-Marie	FRA	1896	FRA	1897	1905		
MALPASS	Thomas	Edward Mary	QUÉ	1896				1961	*(5)
NOGUE	Eugène	Adalbert-Marie	QUÉ	1896				1935	*(6)
BROCHARD	Armand	Louis-Armand	QUÉ	1898				1944	*(7)
LEMOIGNE	Ambroise	Étienne-Marie	FRA	1898	FRA	1907	1908		(8)
COTTEN	Noël-Marie	Primel-Joseph	FRA	1899				1900	
GRU	Jean-Pierre	Hervé	FRA	1899				1972	
GRU	Joseph-Marie	Salvius	FRA	1899				1969	
VAILLANT	Guillaume	Mamilién-Marie	FRA	1899	FRA	1905	1905		
DODEMAN	Ernest	Alphonse Rodriguez	QUÉ	1900				1946	*(9)
LE GRENEUR	Pierre-Marie	Arsène-Louis	FRA	1900	FRA	1946		1964	
LEBOUSTOULLER	Louis-	Gildas-Marie	FRA	1900				1926	
JOHNSON	Arthur	Jean-Baptiste	QUÉ	1900		1911	1911		
BODIN	Jean-Baptiste	Ludovic-Marie	FRA	1901				1912	
MACÉ	Jean-Pierre	Ligorius-Alexis	FRA	1901	FRA	1905	1905		
FOGARTY	William	William Joseph	FRA	1902	IRE	1904	1907		(10)

NOM	PRÉNOM	NOM de RELIGION (1)	(2)	(3)	(4)	(5)	(6)	(7)
LE GUEN	Célestin	Ambroise-Émile	FRA	1902	FRA	1912	1964	
Mc	Patrick	Patrice-Augustin	FRA	1902	IRE	1905	1906	(11)
PICQUET	Henri	Alexandre-Marie	FRA	1902			1932	
BABLÉE	Julien	Cléonique-Joseph	FRA	1903			1965	
BAUD	Eugène	Euphrone-Marie	FRA	1903	FRA	1911	1920	
BERGEZ	Hilarion	Clément-Louis	FRA	1903	FRA	1905	1908	
BIDÉ	Julien	Théophile-Joseph	FRA	1903	FRA	1922	1954	
BIZEUL	Jean-Marie	Louis-Arsène	FRA	1903	JER	1921	1959	
BLANDIN	Clément	Pierre-Célestin	FRA	1903	FRA	1914	1923	
BOISSEL	Jules	Fernand-Jules	FRA	1903	ÉGY	1913	1925	(12)
BOIXIÈRE	Jean-Baptiste	Gordien-Marie	FRA	1903			1919	
BOUREL	Charles	Armel-Joseph	FRA	1903		1967		
BOUY	Joseph	Tugdual-Eugène	FRA	1903			1943	
BRIDOU	Olivier	Ermel	FRA	1903			1915	
BRÛLÉ	Théophile	Cécilien	FRA	1903	FRA	1914	1914	
CADIET	Auguste	Thomas de	FRA	1903	TAH	1908	1953	
CAMARD	Jean-Louis	Honorat-Marie	FRA	1903			1918	
CHAPEL	François	Sigismond	FRA	1903	FRA	1915	1915	
CHAUVEL	Médéric	Guénhaël-Aimé	FRA	1903			1911	
CHESNAIS	Louis-Prospér	Émery	FRA	1903	FRA	1906	1906	
COLIBET	Pierre	Noël-Joseph	FRA	1903	FRA	1914	1914	
COLLET	Louis-Marie	Hippolyte-Louis	FRA	1903			1967	
CORLÉ	Jacques	Cornélius-Marie	FRA	1903	FRA	1925	1951	
DAVID	Joseph	Héraclius	FRA	1903	FRA	1909	1909	
DAVID	René	Lucilien-Marie	FRA	1903	FRA	1946	1977	
DELABBAY	Louis	Anthelme-Joseph	FRA	1903	HAI	1904	1907	
DIASCORN	Jean-Marie	Octavien-Marie	FRA	1903	FRA	1927	1976	
DOMALAIN	Auguste	Louis-Bertrand	FRA	1903			1913	
DONNARD	Jean-Marie	Justin-Émile	FRA	1903			1961	
DUCHESNE	François	André-Joseph	FRA	1903	FRA	1926	1943	
ÉON	Léon-Marie	Florentin-Yves	FRA	1903			1939	
ÉVANO	François	Nicéphore-Joseph	FRA	1903			1905	
FALAISE	Jean-Marie	Crescent	FRA	1903	QUÉ	1910	1910	
FAUGLAS	Jean-Marie	Rosius-Marie	FRA	1903			1909	
FLEURY	Marcel	Théogène-Joseph	FRA	1903			1952	
FOGARTY	Thomas	Philip Mary	FRA	1903		1910	1910	(13)
FRALEUX	Pierre	Laurent-Pierre	FRA	1903			1964	
FRESNEL	Pierre	Alix-Marie	FRA	1903			1955	
GÉGARD	Ange	Gilbert-Marie	FRA	1903			1975	(14)
GOBIN	Alfred	Modéran-Alfred	FRA	1903	HAI	1903	1904	
GUÉRIN	Pierre	Timoléon-Marie	FRA	1903	FRA	1938	1947	
GUILLET	Désiré	Albin-Désiré	FRA	1903	HAI	1904	1948	

NOM	PRÉNOM	NOM de RELIGION	(1)	(2)	(3)	(4)	(5)	(6)	(7)
GUILLOUX	Jean-Félix	Basilide-Jean	FRA	1903	FRA	1910	1912		
GUILLOUËT	François	Andronic-Joseph	FRA	1903	FRA	1940		1968	
GUITTON	François	Simon-Joseph	FRA	1903				1922	
HAMON	Édouard	Albin-Marie	FRA	1903				1969	
HASCOËT	Jean-Guillaume	J-Baptiste de la	FRA	1903	FRA	1946		1968	
HAURÉE	Ferdinand	Joseph-Ferdinand	FRA	1903	FRA	1923		1932	
HODIESNE	Alfred	François	FRA	1903				1936	
HOLLARD	François	Humbert	FRA	1903				1916	
JAFFRÉ	Mathurin	Janvier-Marie	FRA	1903				1939	
JAMES	Eugène	Faustin-Pierre	FRA	1903				1923	
KERBORIOU	Joseph-Marie	Anselme	FRA	1903				1962	
KERBORIOU	Yves-Marie	Gonzalve-Albert	FRA	1903				1967	
KERNEUR	François	Elphège-Lucien	FRA	1903				1978	
LACOMBE	Jules	Archangel	FRA	1903	FRA	1914	1914		
LAFOUGÈRE	Jean-Félix	Pierre	FRA	1903				1942	
LAMY	Joseph	Félicissime-Étienne	FRA	1903	HAI	1904		1941	
LE BORGNE	Henri	Théophane-Georges	FRA	1903	FRA	1920	1925		
LE COQ	Louis	Tharsice-Marie	FRA	1903				1962	
LE CORRE	Louis	Savinien-Marie	FRA	1903	FRA	1905	1905		
LE HUÉROU	Yves-Marie	Anatolius	FRA	1903				1967	
LE LEC	Jean-Michel	Rosius-Pierre	FRA	1903	HAI	1904		1951	
LE MOAL	François	Amélien-Louis	FRA	1903	HAI	1904	1918		(15)
LE PANÉRER	Guillaume	Archange-Marie	FRA	1903				1918	
LE QUELLÉNEC	Albert	Josaphat-Albert	FRA	1903				1960	
LE ROCH	Julien	Florentin-Joseph	FRA	1903				1917	
LE BLANC	Eugène	Colman-Eugène	FRA	1903				1947	
LE COMMANDEUR	Pierre	Ludovic-Joseph	FRA	1903		1910		1958	
LECOMPTE	Louis	Anatole-Joseph	FRA	1903	FRA	1925	1927		
LEHASIF	Joseph-Marie	Arthème	FRA	1903	FRA	1909	1911		
LEPAGE	Alphonse	Léandre-Joseph	FRA	1903	HAI	1903		1911	
LONCLE	Joseph	Barthélemy	FRA	1903	FRA	1904	1908		
LOUÉDIN	Louis	Antel-Joseph	FRA	1903				1909	
LOURMAIS	Adrien	Fabien-Joseph	FRA	1903				1929	
LOURMAIS	Julien	Just-Marie	FRA	1903	FRA	1934		1951	
MARCHAND	Pierre	Félix de Valois	FRA	1903	FRA	1920	1920		
MARIN	Pierre	Léonique-Joseph	FRA	1903	FRA	1937		1949	
MARION	Jean-Marie	Comélius-Joseph	FRA	1903	FRA	1912	1912		
MAROUILLEAUX	Joseph	Gonzalve	FRA	1903				1907	
MAUDET	Joseph	Fleurien-Joseph	FRA	1903	HAI	1904		1909	
MAUVIEUX	Eugène	Euphrone-Gabriel	FRA	1903				1922	
MOISAN	Jean-Baptiste	Théoctène-Marie	FRA	1903				1957	
MONNIER	Francis	Venance	FRA	1903	FRA	1908	1909		
MONNIER	Jean-Marie	Amédée-Marie	FRA	1903	FRA	1913		1947	
MORIN	Mathurin	Éphrem-Pierre	FRA	1903				1964	
MORVAN	Jacques	Ronan-Louis	FRA	1903				1908	
NÉDÉLEC	Pierre	Théodore-Joseph	FRA	1903	FRA	1914		1915	

NOM	PRÉNOM	NOM de RELIGION	(1)	(2)	(3)	(4)	(5)	(6)	(7)
OFFICIALDÉGUY	Gratien	Gratien-Marie	FRA	1903					1967
OHEIX	François	Victor-François	FRA	1903	FRA	1910			1913
ORHAND	Armand	Héraclius-Albert	FRA	1903					1924
PARISSE	Jean-Marie	Philibert	FRA	1903	FRA	1909			1910
PHILIPPE	Dieudonné	Lyphard	FRA	1903	FRA	1909	1912		
PITON	Jean-Marie	Maurice-Joseph	FRA	1903	FRA	1946			1972
POIDEVIN	Eugène	Anobert	FRA	1903	FRA	1917			1960
REINE	Jean-Marie	Gatien-François	FRA	1903	FRA	1905	1905		
RIOU	François-	Laurentin-Émile	FRA	1903	QUÉ	1923	1923		
ROBERTS	Peter	Patrick Mary	FRA	1903		1907	1907		(16)
ROBIC	Mathurin	Théophane-Marie	FRA	1903					1919
ROPERs	Joseph	Landry	FRA	1903	FRA	1909	1909		
ROUSSEAU	Eugène	Léonique-Eugène	FRA	1903					1905
ROUSSIN	Pierre	André-Corsini	FRA	1903	FRA	1906			1922
SALAÛN	Désiré	Amans-Alexis	FRA	1903	ITA	1923			1976
THORAVAL	Auguste	Guillaume-Yves	FRA	1903	FRA	1914			1931
TORLAIT	Jean-Marie	Longin	FRA	1903					1918
TRAVERS	Jean-Baptiste	Eusèbe-Joseph	FRA	1903					1931
TRELLU	François	Mamilien-François	FRA	1903					1966
VITAL	Henri	Marie-Ferdinand	FRA	1903	FRA	1909	1909		
O'CONNOR	John Joseph	John Mary	QUÉ	1903		1913	1913		*(17)
KERBOURC'H	Joseph	Arator-Joseph	FRA	1903					1948
COURTIN	Mathurin	Honorat	FRA	1904					1916
KERGAL	Charles	Hipparque	FRA	1904	FRA	1939			1967
LE BERRE	Charles	Michaël	FRA	1904					1931
MAINGUY '	Jean	Anthème-Jean	FRA	1904	ANG	1907			1932
RAULT	Pierre	Albert-Joseph	FRA	1904	JER	1909			1909
DE AMBROSIS	Siro	Augustin-Cyr	QUÉ	1904					1979
BENOIST	Jean-Marie	Pacifique-Marie	FRA	1905	FRA	1929			1946
BESLÉ	Mathurin	Odon-Joseph	FRA	1905					1939
BLANCHARD	Jean-François	Modestin	FRA	1905					1925
GOURMELIN	Yves	Lucilien	FRA	1905	FRA	1920			1955
GUIHUR	Mathurin,	Joachim-Mathurin	FRA	1905					1943
LE MINIER	Jean-Marie	Héraclas-Joseph	FRA	1905					1933
LEBELTEL	Jean-Baptiste	Aristarque	FRA	1905					1907
LESCOP	Joseph	Hé lin-Joseph	FRA	1905	FRA	1910			1937
MAHÉ	Yves	Ancillin	FRA	1905	FRA	1935			1952
PRIGENT	Gilles	Philippe de Néri	FRA	1905	ITA	1921			1943
ROCHE	Henri-André	Emmanuel-Marie	QUÉ	1905	FRA	1911	1911		*(18)
SÉCHER	Paul	Paul-Marie	FRA	1905					1950
THORAVAL	Paul	Apronien	FRA	1905					1908
ROUSSELIÈRE	Louis	Régis	FRA	1906	FRA	1919	1919		
TRÉHOREL	François	Gustave	FRA	1906	FRA				1939 *(19)
ÉVEN	Louis	Amaury	FRA	1906	QUÉ	1920	1920		

NOM	PRÉNOM	NOM de RELIGION	(1)	(2)	(3)	(4)	(5)	(6)	(7)
DELANOË	Léon	Marie-Bernard	ENG	1907	FRA	1958		1982	
JAGLINE	Victor	Louis-Victor	FRA	1907				1942	
LAUDRIN	Jean-François	François	ENG	1907	FRA	1914	1919		
LE BIDRE	Joseph	Abrosime	FRA	1907				1911	
GUYON	Pierre	Albert-Marie	FRA	1908				1926	
HOIRY	Paul	Engelbert-Marie	FRA	1908				1930	
LEPAGE	Pierre	Bruno-Pierre	QUÉ	1908			1910		*(20)
LE DRET	Yves	Barnabé-Yves	FRA	1909	FRA	1911		1954	
ROULIN	Désiré	Constantin-Marie	FRA	1909	JER	1909		1926	
ALLORY	Pierre	René-Maurice	FRA	1910	ENG	1912		1988(21)	
BOISHUS	Henri	Lazare-Marie	FRA	1910				1926	
CAVALEAU	Joseph	Célestin-Auguste	FRA	1910	JER	1927		1960	
HARDOUIN	Mathurin	Éthelbert-Marie	FRA	1910	FRA	1927		1928	
LE BIHAN	Yves	Martinien	FRA	1910	FRA	1912	1912		
LE PEN	Louis	Vital	FRA	1910	HAI	1910		1911	
LEHURE	Jean-Marie	Anatolius-Louis	FRA	1910	FRA	1939		1958	
PAUTONNIER	Louis-Pierre	Oswald-Joseph	FRA	1910	FRA	1924		1946	
PERRAUD	Étienne	Ange-Augustin	FRA	1910	HAI	1910		1911	
RENAUDIN	Eugène	Charles-Henri	FRA	1910	FRA	1914	1921		
TREGRET	Célestin	Cyprius-Célestin	FRA	1910	ENG	1940		1976	
BESNARD	Édouard	Ignace-Marie	ENG	1911				1922	
BODIN	Joseph	Yves-Urbain	ENG	1911	FRA	1914	1914		
CONAN	Jean-Joseph	Yves	FRA	1911				1911	
CRENN	Henri	Arthur-François	ENG	1911	FRA	1933		1972	
GUÉGUEN	Émile	Gérard Majella	ENG	1911	JER	1925	1925		
MENTHÉOUR	Corentin	Bruno-Marie	ENG	1911				1969	
MENTHÉOUR	Jean-Louis	Clémentin-Marie	ENG	1911	FRA	1930		1976	
QUÉINNEC	Jean-Pierre	Juventin	FRA	1911	FRA	1911	1911		
BOMAL	Alfred	Cléonice	FRA	1912	HAI	1917		1945	
BRIOT	Joseph	Barnabé-Joseph	FRA	1912	FRA	1922		1949	
GUÉDÈS	Jean-	Alphonse-Jean	ENG	1912	FRA	1918	1919		
HARDOUIN	Pierre	Ernestus	FRA	1912	TAH	1922		1933	
LOUIS	Georges	Marcel-Georges	ENG	1912	TAH	1914		1969	
POUPON	Pierre	Félicien-Marie	ENG	1912				1958	
TANGUY	Jean-Pierre	Julien-Marie	ENG	1912				1954	
LE CLANCHE	Joachim	Gustavien-Marie	FRA	1913				1934	
MORICE	Louis	Berchmans-Jean	ENG	1913	ENG	1923	1927		(22)
FRÉNEAU	Clovis	André	ENG	1914	FRA	1914	1916		
LE COQ	Mathurin	Gabriel-Joseph	ENG	1914				1961	
MUSCI	Antoine	Marie-Antoine	ENG	1914	HAI	1917	1919		(23)

NOM	PRÉNOM	NOM de RELIGION (1)	(2)	(3)	(4)	(5)	(6)	(7)
PRIGENT	Germain-Éd.	Germain-Édouard	ENG 1914				1970	
TÉCHAS	Nicolas	Athanase-Louis	ENG 1916	HAI 1917	1920			(24)
REDDY	William	Leo Joseph	QUÉ 1916	— 1925	1925			*(25)
LÉVRIER	Joseph	Paul de la Croix	FRA 1917	ENG 1920			1946	
GAUTHIER	Félix	Théodorit	ENG 1922	FRA		1957	1992	(26)

ANNEXE H-2

NOTES

- (1) Originaire de Saint-Pierre-et-Miquelon. Entré au noviciat de Ploërmel en 1886.
- (2) Originaire de Dublin, Irlande. Entré au noviciat de Ploërmel en 1887. Volontaire pour le Canada, il est professeur à Sainte-Scholastique dès octobre 1887.
- (3) Était directeur de l'école de Morlaix sous le nom de frère Égarec. Des difficultés avec le gouvernement français le forcent à s'exiler à Sandwich (Ontario) en 1884. Redécouvre les FIC en 1891. Admis au noviciat de La Prairie en janvier 1892.
- (4) Originaire de Saint-Pierre-et-Miquelon. Arrivé au Québec en 1895. Au noviciat de La Prairie en 1896.
- (5) Originaire de Stoke on Trent, Angleterre. Arrivé au Québec en 1893. Au noviciat de La Prairie en 1896.
- (6) Arrivé au Québec le 26 juin 1894. Au noviciat de La Prairie en 1896.
- (7) Arrivé au Québec en 1897. Au noviciat de La Prairie en 1898.
- (8) Son nom de religion, à l'origine, était Dogmaël.
- (9) Originaire de Saint-Pierre-et-Miquelon. Arrivé au Québec le 24 août 1898. Au noviciat de La Prairie en 1900.
- (10) Originaire de Dublin, Irlande. Entré au noviciat de Ploërmel en 1898.
- (11) Originaire de Dublin, Irlande. Entré au noviciat de Ploërmel en 1898.
- (12) BOISSEL ou BOIXEL selon l'époque.
- (13) Originaire de Dublin, Irlande. Entré au noviciat de Ploërmel en 1902.

- (14) JÉGARD ou GÉGARD à compter de 1912.
- (15) Originaire de Saint-Martin, Jersey. Entré au noviciat de Ploërmel en 1902.
- (16) Originaire de Dublin, Irlande. Entré au noviciat de Ploërmel en 1902.
- (17) Originaire de Dublin, Irlande. Arrivé au Québec le 7 septembre 1902. Au noviciat de La Prairie en 1903.
- (18) Seul des 265 FIC immigrés au Québec à naître à Paris. Entré au juvénat de La Prairie le 11 juin 1904.
- (19) Immigré en Colombie-Britannique en 1904 et entré chez les O.M.I. Quand il apprend que les FIC sont établis au Québec, il demande son admission au noviciat de La Prairie (1906).
- (20) Originaire de Saint-Pierre-et-Miquelon. Arrivé au Québec en 1907. Au noviciat de La Prairie en 1908.
- (21) Le frère René-Maurice est décédé le 14 janvier 1988 à l'âge de 103 ans.
- (22) Originaire de Saint-Héliier, Jersey. Entré au noviciat de Bitterne Park, Angleterre, en 1913.
- (23) Originaire du Caire, Égypte. Entré au noviciat de Bitterne Park, Angleterre, en 1912.
- (24) Originaire de Constantinople, Turquie. Entré au noviciat de Bitterne Park, Angleterre, en 1914.
- (25) Né à Walsall (Angleterre) le 7 octobre 1900. Entré au juvénat de Plattsburgh le 8 avril 1915. Au noviciat de La Prairie en 1916.
- (26) Décédé à Malestroit le 29 novembre 1992 à l'âge de 95 ans. Dernier Français à venir au Québec et dernier survivant de cette longue liste.

ANNEXE H-3 AVANT DE VENIR AU QUÉBEC

Ont d'abord travaillé en Polynésie française

Frères		
Alpert-Marie	ROPERT	1860-1867
Tiburce	LE QUÉLENNEC	1888-1890
Yves	CONAN	1890-1892
Ancillin	MAHÉ	1897-1905
Hélin-Joseph	LESCOP	1901-1905

Ont d'abord travaillé à Saint-Pierre-et-Miquelon

Frères		
Théophile-Marie	ROBIC	1848-1903
Moïse	BOUVET	1861 -1889
Méleusippe	LIZÉ	1864-1886
Ulysse	BARON	1874-1885
Louis-Étienne	GUENNÉGAN	1875-1895
Humbert	HOLLARD	1875-1903
Léonardi	MASSÉ	1878-1892
Eustache	GORIN	1880-1892
André-Joseph	DUCHESNE	1884-1903
Daniel-Marie	ROCHER	1892-1903
Frumence	JOUET	1892-1899
Louis-Arsène	BIZEUL	1895-1903
Thomas de Villeneuve	CADIET	1895-1903
Florentin-Joseph	LE ROCH	1895-1903
Ludovic-Joseph	LE COMMANDEUR	1897-1903
Cornélius	CORLÉ	1899-1903
Barthélemy	LONCLE	1901-1903
André-Corsini	ROUSSIN	1902-1903
Landry	ROPERS	1902-1903

Le frère Jean-Baptiste de la Salle RAMEL, après un P' séjour au Québec (1888-1895), s'en est allé à Saint-Pierre-et-Miquelon comme directeur général. Il reviendra définitivement au Québec en 1903.

Ont d'abord travaillé aux Montagnes Rocheuses et en Alaska

Constantin-Marie	ROULIN	1903-1909	(1)
Célestin-Auguste	CAVALEAU	1903-1910	
Charles-Henri	RENAUDIN	1903-1910	
Anatolius-Louis	LE HURE	1903-1910	
Cyprius-Célestin	TREGRET	1903-1910	
Amaury-Joseph	ÉVEN	1903-1906	
Oswald-Joseph	PAUTONNIER	1903-1910	
René-Maurice	ALLORY	1903-1910	(2)
Barnabé-Yves	LE DRET	1904-1909	

(1) De 1904 à 1909, le frère Constantin-Marie est en Alaska.

(2) De 1905 à 1908, le frère René-Maurice est en Alaska.

Les frères suivants ont d'abord séjourné au Québec avant d'aller aux Montagnes Rocheuses :

		au Québec	aux Montagnes Roc.
Frères			
Hervé	GRU	1899-1903	1903-1910
Salvius	GRU	1899-1903	1903-1910
Euphrone-Marie	BAUD	1903	1903-1909

Ont d'abord travaillé en Guyane

Frères

Théon-Marie	JODY	1863-1871
Gildas-Marie	LE BOUSTOULLER	1867-1880
Aibert	GUYON	1871-1878
Jean-Baptiste de la Salle	RAMEL	1871-1876
Antoine	CAILLOT	1873-1876
Lazare-Marie	BOISHUS	1885-1910
Frumence-Marie	JOUET	1887-1889

Ont d'abord travaillé au Sénégal

Frères		
Odon-Joseph	BESLÉ	1898-1901
Ernestus	HARDOUIN	1901-1902
Philippe de Néri	PRIGENT	1901-1904

Ont d'abord travaillé en Martinique

Frères		
Longin	TORLAIT	1874-1882
Théonas-Marie	HOUIS	1874-1882
Jean-Baptiste de la salle (1)	RAMEL	1881-1887
Lesmond-Joseph (2)	NEVEU	1880-1882

(1) Dont une année d'étude de l'anglais à Port of Spain (Trinidad).

(2) A aussi porté le nom de Méréal-Joseph.

Ont d'abord travaillé en Guadeloupe

Frères			
Placide	LAMEULE		1864-1865
Louis-Bertrand	DOMALAIN		1867-1893
Abrosime	LE BIDRE		1875-1887
Euphrosin-Joseph	ROUSSELIN		1875-1883
Xavier-Joseph	SOUPLET		1880-1888
Pierre-Émile	FLEURY		1880-1885
Yves	CONAN	1881-1889	1894-1896
Olympias	BERNARD		1881-1886
Lesmond-Marie	NEVEU		1882-1888
Alexandre-François	JOUBIN		1882-1889
Jean-Baptiste de la Salle (1)	RAMEL		1883-1887
Odon-Joseph	BESLÉ		1884-1893
Hipparque	KERGAL		1900-1904
Michaël	LE BERRE		1900-1904

(1) Séjours divers à la Martinique et à la Guadeloupe.

Ont d'abord travaillé en Haïti

Frères		
Gildas-Marie	LE BOUSTOULLER	1880-1890
Aibert-Marie	GUYON	1880-1883
Lesmond-Joseph	NEVEU	1888-1890
Cléonice	BOMAL	1893-1912
Louis-Bertrand	DOMALAIN	1893-1899
Paul de la Croix	LÉVRIER	1893-1917
Éthelbert	HARDOUIN	1893-1910
Martinien	LE BIHAN	1894-1902
Yves	CONAN	1896-1910
Régis	ROUSSELIÈRE	1903-1906

Ont d'abord travaillé en Turquie et en Bulgarie (1)

Frères		
Ernestus	HARDOUIN	1907-1912
à Constantinople (Turquie d'Europe)		
Gustavien	LE CLANCHE	1907-1913
à Brousse (Turquie d'Asie)		1907-1912
à Philippopoli (Bulgarie)		1912-1913

(1) Ces renseignements sont tirés en partie de l'article du frère Albert Métayer : Province Saint-Joseph d'Orient, Chronique FICP, juillet 1993, p. 335-336.

ANNEXE I TÉMOIGNAGES

LE CHER FRÈRE ANGE

François DAVY (frère Ange, 1844-1919) fit partie du groupe des fondateurs arrivés au Québec en 1886. Professeur à Chambly en 1887-1888, il eut dans sa classe le jeune Joseph-Oscar Maurice qui fut ordonné prêtre en 1903 et devint par la suite visiteur ecclésiastique à la Commission des écoles catholiques de Montréal. C'est à ce titre qu'il visita la classe du frère Ange, alors que ce dernier enseignait à l'école Saint-Stanislas entre 1915 et 1918. Le texte dont nous donnons d'abondants extraits est adressé au rédacteur de **La Semaine religieuse de Montréal**.

Il me semble que cinquante-cinq ans de vie, consacrés à l'éducation chrétienne des enfants, donnent bon droit à celui dont je veux vous entretenir d'avoir une mention d'honneur dans la revue ecclésiastique qui, d'habitude, dit quelques mots des vertus de ceux qui furent inscrits au livre du sacerdoce catholique.

Le très cher frère Ange, âgé de soixante-seize ans, vient de mourir au noviciat des frères de l'instruction chrétienne, à Laprairie. Il est mort comme il avait vécu, en soldat, vaillant, debout jusqu'à l'agonie, malgré l'âge et de bien vives souffrances. Il avait été cinquante-cinq ans dans le «rang». La mort seule l'en a pu faire sortir ! À ceux qui ont gardé quelque respect pour la valeur véritable de porter la main au front.

Le frère Ange était bâti de ce bois, ou de ce fer dont la France a façonné ses grands généraux, comme beaucoup de ses plus humbles soldats. Si vous voulez avoir de plus amples détails sur leur trempe ou leur structure, adressez-vous à MM les Allemands ; ils viennent d'en tâter de quoi témoigner en conséquence de cause.

Ils ne sont vraiment pas ordinaires, la plupart de ces religieux français, établis depuis peu ou depuis longtemps sur nos rives. Hommes d'une foi à transporter les montagnes, d'une énergie de volonté indomptable, sans aucune merci pour eux-mêmes, ils affrontent le sacrifice le plus grand avec un sourire. Aussi attachés et fidèles à leurs règles de communauté que l'est le soleil à suivre son programme quotidien, ils sont, quand même, les hommes les plus aimables du monde, d'une politesse et d'une affabilité qui vous gagnent du coup, car vous sentez tout de suite qu'elles sont à pure base de sincérité, de cordialité, de générosité. L'esprit vif et subtil, ils

savent goûter un bon mot, et au besoin, sans recherche, vous rendre plus que votre monnaie, dans un langage qui vous charme, avec une distinction et une vivacité de manières que vous voudriez posséder Je ne crois pas charger le portrait, et je passe plus d'un trait sans le marquer.

Eh ! bien, tel fut le bon vieux frère Ange, au témoignage de tous ses confrères et des nombreuses générations sur les bancs de sa classe. Je ne puis me lasser d'y penser de le répéter : «*Quel mérite, mon Dieu ! Vivre cinquante-cinq ans sans démentir un instant le portrait que je viens de faire, sous une règle sévère, sans une seule joie extérieure, dans l'obscurité la plus complète, je pourrais dire dans le sacrifice constant, au service des plus petits, quelle grandeur et quelle beauté !*» Oui, ce sont les plus petits surtout que le cher frère aimait et auxquels il a consacré presque toute sa carrière. Avec lui, les éléments de la lecture devaient s'apprendre de quelque façon, et les premières notions ou la lettre du catéchisme aussi, dame oui ! Mais avec cela devait se former également l'esprit de foi et de religion, sans lequel toute la lettre apprise est chose vaine et stérile. Ce ministère éminemment délicat et difficile d'initiateur d'âmes et d'esprit, le bon frère Ange l'exerçait à travers notre province depuis quelque trente ans. Il fut l'un des premiers disciples de Lamennais qui vinrent établir la communauté des frères de l'Instruction chrétienne au Canada. Ses confrères perdent en lui le plus vaillant de leurs pionniers. Montréal vit ses débuts chez nous. Mais c'est à Chambly que son coeur «*prit racines profondes*» au sol canadien. Il y trouva, pour s'acclimater, nombre de vieux souvenirs historiques français et le commerce d'un prêtre-curé dont les habitudes de pensée, d'ordre et de vie étaient bien faites pour cadrer avec les siennes.

Je garde un souvenir ému et reconnaissant des premières et vigoureuses leçons d'A.B.C., reçues du bon frère Ange en des jours déjà lointains de trente ans. Contraste des événements, l'année dernière, en qualité de visiteur des écoles, je devais inspecter, dans la paroisse de Saint-Stanislas, une classe de petits, dans laquelle le frère Ange enseignait avec autant d'ardeur qu'autrefois. Pour une Ibis, le visiteur fut beaucoup plus timide, gêné, que le professeur visité.

Le lundi 7 avril, j'avais la filiale consolation d'aller répandre sur son corps une dernière rosée d'eau sainte, en chantant, sur ses restes mortels, du plus profond du coeur : *Requiem aeternam dona ei, Domine.*

Quel spectacle édifiant que les funérailles d'un humble frère des écoles ! Dans la chapelle sans tentures, le cercueil de bois brut est déposé sur deux tréteaux, couvert des emblèmes du deuil et de la résurrection. Les frères

recueillis remplissent la nef...

Le corps du frère Ange fut déposé en terre au cimetière de la communauté. Puisse-t-il y être une semence d'instituteurs, d'éducateurs chrétiens, à la foi aussi vive, au coeur aussi ardent, qui comprennent l'importance de leur mission et sachent former pour le bien de notre peuple, des générations de vrais hommes.

J.-O. Maurice, prêtre, visiteur ecclésiastique

La Semaine religieuse de Montréal, vol. 37, n° 17, 28 avril 1919, p. 266-269

WONDERFUL EVERYWHERE

Les lignes qui suivent sont du père Georges de la Motte, S.J., qui fut Supérieur des missions de 1900 à 1909. Ces extraits sont tirés de lettres adressées à son père et nous ont été communiqués par le père Louis L. Renner, SJ de GONZAGA UNIVERSITY (Spokane, Washington).

The Lamennais Brothers are wonderful everywhere (they are). The Fathers are more and more delighted with them and to have them. In fact, they surpass my hopes. They are making wonderful progress in English, and their knowhow surprises every one. You could not believe the pleasure I find on this subject. Our little Indians could not be in better hands. The goal of the good Brothers, their spirit of sacrifice is perfect. The good God will reward them.

MAÎTRES EFFACÉS, OBSCURS, VÉNÉRABLES

Victor Barbeau est né à Montréal (1896-1994). Critique, professeur d'université, essayiste, journaliste, il fonde l'Académie canadienne française en 1944. Une oeuvre littéraire importante et une série d'écrits sur l'économie canadienne et sur la langue française en Amérique font de Victor Barbeau un des hommes qui ont contribué grandement à la vie intellectuelle du Québec contemporain.

Le texte ci-dessous est tiré du livre *La tentation du passé* (Montréal, La Presse, 1977) p. 26-28. Dans les premières pages, l'auteur y raconte ses

années au collège Sainte-Marie de Montréal. Les noms qu'il cite permettent de situer l'époque dont il parle : le frère Olympias a enseigné à Sainte-Marie de 1889 à 1916 et le frère Héraclas y fut entre 1905-1906.

Appliquée systématiquement, sans code et sans nuances, la schlague ne remplissait pas son office. Je me suis toujours étonné que les préfets et les sous-préfets ne l'aient jamais lu sur nos visages.

Il s'en manque d'ailleurs que tous les professeurs y avaient recours pour asseoir leur autorité. Plusieurs s'en passaient. A commencer par les maîtres effacés, obscurs, vénérables à qui incombait la tâche invraisemblable de nous préparer en trois ans au lieu de six ou sept dans les écoles, aux études classiques. Je dis bien que, grâce à eux, il suffisait de trois années d'éléments français pour nous conduire aux éléments latins. Par quel prodige de patience, de doigté, d'adresse réussissaient-ils en un si court laps de temps à nous dégrossir d'abord, puis à nous façonner à la lecture, aux quatre opérations, au catéchisme, à l'histoire sainte ? Je sais simplement qu'ils étaient si compréhensifs, si attentionnés, si doux dans leur fermeté et si habiles à doser notre pâture que nous en oublions les barreaux de notre cage. Lorsque je fais le compte de tout ce que je dois d'immérité à la Providence, c'est sous leurs traits d'abord que je me la représente.

Au dernier échelon de la hiérarchie professorale, et sans doute satisfaits d'y être, ne respirant jamais une seule bouffée du mauvais encens qui montait des familles et des anciens élèves vers les titulaires des classes supérieures, affublés par leur communauté des noms les plus cocasses (Olympias, Héraclas, etc.), ils étaient, aux yeux des petits en tout cas, les plus respectés. Ils sont les seuls qui n'aient jamais été gratifiés d'un sobriquet (la Fouine, le Taureau, Cowboy, Mémère, Lampion) comme nous en avons accolé au gratin du secondaire. Sous leur garde, sans devenir un jeu, apprendre se changeait en un penchant naturel. Je dois, pour ma part, à ces Frères bretons les plus clairs matins de mon enfance scolaire.

En plus de ces instituteurs, le collège comptait des religieux que le sectarisme de la République française avait forcés de s'expatrier au Canada. On les disait très savants, versés en sciences, en philosophie, en théologie. Quoique nous leur devions, nous n'étions pas loin de les

considérer comme étant des étrangers. Ils étaient trop grands pour nous. Ils ne faisaient que passer dans notre vie alors que les maîtres des éléments français se décarcassaient du matin au soir, à longueur d'année,

pour nous sortir de nos langes. Qu'était-il besoin avec eux d'un préfet de discipline !

Il n'y avait que les faibles, que les timorés, je l'appris en cours de route, pour s'armer de la schlague. Les Frères veillaient eux-mêmes au grain. Un geste, un regard, au pis-aller un coup de baguette sur les doigts et tout aussitôt le ciel redevenait serein. Peu d'hommes étaient aussi secrètement avertis de l'imprévisible. Ce sont les seuls que nos espiègleries ne prenaient pas au dépourvu. Ils les lisaient dans nos yeux, dans nos moindres mouvements. J'en arrive au principal, c'est-à-dire à la manière dont ils nous préparaient à notre première communion. Toute étude cessant, nous quittions la classe et nous transportions au jardin des Pères. Pensionnaires d'office, nous partagions notre temps le plus agréablement du monde entre le catéchisme, les jeux et de brèves dévotions à la chapelle. Sous les lilas en fleur, tout autour de nous et tout en nous respirait la beauté, la bonté et la pureté. Saint François de Sales lui-même ne nous aurait pas conduits à la table sainte avec plus de piété et de tendresse.

LE F. EUPHROSIN-JOSEPH

À la suite du décès du F. Euphrosin-Joseph, survenu le 21 janvier 1941, le F. Marie-Victorin, FEC écrivait dans Le Devoir du 8 février suivant :

C'est surtout par l'établissement du Jardin Botanique de la maison provinciale de Laprairie que le nom du Frère Euphrosin doit prendre place au tableau d'honneur de l'histoire de l'éducation au Canada français. Sans argent, sans autre capital que sa volonté d'éclairer et d'instruire, sa connaissance des plantes, son ingéniosité et sa ténacité, il a mis debout avec l'aide de trois de ses confrères, qui comptent parmi les plus brillants élèves de l'institut Botanique de l'Université de Montréal (FE. Cléonique-Joseph, D. Sc., Irénée-Marie, D. Sc. et Robert-Marie), un Jardin Botanique privé qui est un modèle du genre et que devraient imiter nos grandes maisons d'enseignement, les écoles normales surtout.

Le souvenir du bon éducateur que fut le Frère Euphrosin-Joseph mérite d'être conservé non seulement au sein de sa famille religieuse, mais par ceux qui, tout en voulant le progrès avec force, ne méprisent pas les efforts et les réalisations du passé.

Un demi-siècle plus tôt, le 8 octobre 1890, le F. Yriez écrivait au F. Ulysse à propos du contingent qui venait de quitter la France pour La Prairie :

Des Frères que l'on vous a envoyés, je ne connais guère que le F. Euphrosin. C'est un garçon capable et très intelligent : au Noviciat, on nous fait la moue de l'avoir, je ne dirai pas retiré, mais arraché d'un emploi qu'il remplissait si bien. Il est bon dessinateur et joue de l'harmonium. Parmi les jeunes, il y a aussi des bons sujets, des perles précieuses, me dit-on ; mais je ne les connais pas assez pour pouvoir vous donner une appréciation certaine.

LE FRÈRE ULYSSE

Ces pages seraient incomplètes, si on n'y ajoutait une gerbe à l'honneur de celui qui tint le gouvernail vingt-quatre années durant. Nous apporterons pour ce faire le témoignage de quelques-uns de ses contemporains.

F. Louis-Eugène (Jean-Baptiste Le Mouée). Au Canada de 1892 à 1926 :

Ce religieux âgé de 30 ans¹³⁰, à qui ses Supérieurs confiaient la tâche docile d'établir une colonie de sa Congrégation en ce pays, possédait toutes les qualités requises pour une telle entreprise. Il avait débuté dans l'enseignement à l'Externat de Ploërmel, puis, sur son désir d'aller aux missions lointaines, il fut envoyé aux îles Saint-Pierre-et-Miquelon.

... Par ses manières affables et distinguées, le F. Ulysse gagna l'estime des autorités avec lesquelles il eut à traiter. Les Frères appréciaient aussi ces qualités extérieures, mais ils aimaient surtout sa discrétion et sa grande bonté. La visite annuelle qu'il faisait aux établissements de la Mission, était pour les maîtres et les élèves une véritable réjouissance de famille.

... Le souvenir du F. Ulysse restera impérissable parmi ses Frères du Canada. Nous croyons aussi que des monts pyrénéens sa pensée s'envole

¹³⁰ En fait, le F. Ulysse n'a pas encore 30 ans quand il arrive au Canada. Le F. Alpert-Marie (Ropert) n'en avait que 27 ans quand on lui confia l'ouverture d'une mission à Tahiti en 1859

*parfois vers la vaste plaine du Saint-Laurent où des milliers d'enfants reçoivent l'éducation en des écoles fondées par lui.*¹³¹

**F. Célestin-Auguste (Joseph Cavaleau),
Au Canada de 1910 à 1927 :**

*Le F. Ulysse a été, sans nul doute, l'un des plus grands serviteurs de la Congrégation ; son souvenir reste intimement lié à l'histoire de nos oeuvres canadiennes, et son nom y brillera toujours de l'éclat qui auréole le nom des fondateurs.*¹³²

**F. Denis-Antoine (Jean-Baptiste Gélinas),
novice en 1893 et décédé en 1961 :**

Les premières années de notre séjour au Canada ne procurèrent pas que des consolations au F. Ulysse, Dir. Princ. Plusieurs Frères étaient plus âgés que lui et ils le trouvaient trop hardi ; il n'était pas routinier.

*... Notre Supérieur était un religieux et un gentilhomme, mais pas un homme d'affaires, les mesquineries le révoltaient ; aussi les conditions financières ne furent jamais brillantes pendant son administration.*¹³³

**F. Symphorien-Auguste (Émile Durand),
Au Canada de 1895 à 1933 :**

La Providence semblait avoir donné au F. Ulysse la vocation du gouvernement.

... Cette longue habitude de l'autorité développa ses éminentes qualités naturelles. Ce qui frappait d'abord en lui, c'était une certaine solennité de manière et de langage, une dignité quelque peu distante, un air de bonté condescendante que ses interlocuteurs ont pris quelquefois pour la fierté. Ennemi de la vulgarité, il recommandait souvent aux jeunes gens la politesse et la distinction. «Soyez... señoritos... caballeros...» aimait-il à dire aux juvénistes de Nanclarès.

¹³¹ F. Louis-Eugène, Province Saint-Jean-Baptiste, Notice historique, La Prairie, 1911, p. 19-23-27.

¹³² F. Célestin-Auguste, Ménologe, tome 2, p. 697.

¹³³ F. Denis-Antoine, Notes diverses, p. 36

Dans les circonstances délicates, il savait agir avec tact et prudence. Au directeur d'un établissement où la zizanie menaçait de s'introduire, le F. Ulysse écrivait :

«Ayant longuement mûri la question de votre chère école aux pieds de Notre-Seigneur et de sa sainte Mère, j'en suis venu à la combinaison suivante qui nous donnera, j'en ai la confiance, d'excellents résultats».

Il indique ensuite une nouvelle répartition des classes entre les Frères de la maison, puis il ajoute

«Que tout cela se fasse tranquillement, sans bruit et sans commentaires d'aucune sorte.»¹³⁴

Nommé à la tête du district espagnol en novembre 1910, le F Ulysse ne tarde pas à se remettre à l'étude de la langue du pays :

Il est vrai que sa connaissance du français, du latin, de l'anglais et de l'italien, jointe à son inclination pour ce genre d'étude, lui facilitèrent grandement une tâche si ardue... il réussit en peu de temps à parler l'espagnol, non seulement avec correction, mais avec une élégance et une distinction qui firent l'admiration de ses interlocuteurs.

Dès le mois de janvier 1911, il voulut faire sa première visite dans les écoles... «Nous avons pu constater avec bonheur que la Providence nous avait envoyé un Père plein de sollicitude pour ses enfants, un chef expérimenté, vigilant et ferme, soucieux de l'honneur et de la bonne tenue de notre petite province. Sa bonne humeur et sa joie communicative ont fait notre charme pendant son court séjour dans chacune de nos maisons. Il a visité nos classes avec attention et adressé aux élèves quelques petits compliments en castillan.»¹³⁵

... Le F Ulysse fit aussi la meilleure impression sur les membres du clergé et les autorités civiles avec lesquels il dut prendre contact. Sa belle prestance et ses manières distinguées frappaient ses interlocuteurs ; d'autre part, sa perspicacité pour se mettre au courant d'une affaire, sa loyauté pour exposer une situation, ses vues larges et précises, lui valurent vite une grande considération. Rarement sa physionomie placide et réfléchie laissa percer les ennuis inhérents à sa charge. De l'affection pour les Frères, le F. Ulysse en avait plein son grand coeur La bonté formait véritablement le fond de son caractère. «Il avait un coeur magnanime, un coeur d'or», écrit un Frère qui a longtemps vécu près de lui. Il parlait généralement avec une grande douceur, une extrême affabilité. Son accueil à l'égard de toutes

¹³⁴ F. Symphorien-Auguste, «Le T.C.F. Ulysse», Chronique FICP, 1934, p. 864-866

¹³⁵ F. Éliphus, «La première visite d'inspection», L'Écho des Missions, juin 1911, p. 42-43.

*sortes de personnes, était fait de délicatesse et de mansuétude. Quelqu'un frappait-il à la porte de sa chambre, il le recevait aussitôt, les bras ouverts, le pressait affectueusement sur sa poitrine, s'il ne l'avait pas vu depuis quelque temps, et le faisait asseoir à ses côtés. L'entrevue terminée, il lui répétait les marques de sa tendresse et le reconduisait avec une grande bienveillance.*¹³⁶

Et une dernière réflexion du F. Abel au F. Ulysse au lendemain du décès du F. Cyprien (25 juillet 1897)

... Hélas ! il ne m'a pas été possible de vous faire adresser les quelques lignes, de la main du Père bien-aimé que nous pleurons... Votre bonne lettre est arrivée trop tard... Moi-même, jusqu'à ce jour, je n'ai pas trouvé un moment pour m'entretenir avec vous et vous dire notre immense douleur.

Vous priez et vous pleurez avec nous je le sais...

Votre Mission, je suis heureux de vous le dire, était l'une de celles que notre Révérend Frère aimait d'un amour de prédilection. Elle est fervente, généreuse, c'était tout ce qu'il en fallait pour la rendre chère à un cœur de Père.

LES FRÈRES QUI SONT VENUS DE FRANCE

Le F. Denis-Antoine, au 60e anniversaire de sa vie religieuse célébré à La Prairie le 6 juillet 1953, a brièvement répondu aux éloges qu'on lui rendait. Voici quelques impressions à propos de ceux qui furent, selon l'époque, ses maîtres, ses confrères et ses subordonnés :

On a dit que j'ai beaucoup travaillé, c'est vrai, mais je ne vois pas ce qu'il peut y avoir d'extraordinaire en cela. Je suis un Frère de l'instruction chrétienne, or un Frère de l'instruction chrétienne est nécessairement un travailleur... Les Frères qui sont venus de France, établir notre Institut sur les bords du St-Laurent étaient des hommes profondément religieux et des travailleurs inlassables ; par leurs paroles et leurs exemples, ils nous ont enseigné la pratique des vertus religieuses et nous ont inculqué l'amour, je

¹³⁶ F. Symphorien-Auguste, «Le T.C.F. Ulysse», Chronique FICP. 1934, p.859-860.

devrais dire le culte du travail. Je ne crois pas avoir fait plus que les autres. Je me suis trouvé dans certaines situations particulières qui m'ont demandé un effort plus grand, mais je suis convaincu que tout Frère de l'instruction Chrétienne se trouvant dans un cas semblable, en ferait autant. La génération actuelle est, je crois, aussi ardente que celles qui l'ont précédée...

ANNEXE J

SOUVENIRS DE PLOËRMEL

Le F. Donat Lambert (Alfred-Marie) a laissé d'abondantes notes de son séjour en France à l'occasion du noviciat qu'il fit à Ploërmel en 1898. Voici quelques impressions d'un jeune Québécois de 15 ans.

26 juillet 1898. Ploërmel (Morbihan) France.

Je regrette d'avoir mis fin si brusquement au récit de mes notes de voyage. Que de choses, il me semble, j'aurais pu noter chaque jour depuis mon arrivée à Ploërmel, au moins jusqu'à la date de ma prise d'habit, le 8 septembre.

À Laprairie, tous, tant que nous étions, jувénistes, postulants, novices, scolastiques et Frères de la maison, nous ne formions qu'une petite famille, si je la compare à celle dont je fais maintenant partie.

À Laprairie, tous, nous vivions sous un même toit. Ici, c'est bien différent dans cette grande bâtisse à pavillons divers qui constituent la Maison-Mère avec ses longs corridors à sens multiples, qui se rejoignent aux intersections. À Laprairie, la chapelle était plutôt un oratoire pouvant contenir une soixantaine de personnes, ici, à Ploërmel, la chapelle est quasi une église, belle, vaste et superbe en son style gothique et ses magnifiques et riches verrières. À Laprairie, vie commune pour jувénistes, postulants, novices et scolastiques ; Ici, chaque groupe a ses locaux particuliers ; on se voit, on se rencontre mais sans relations les uns avec les autres. Une cour de récréation pour chaque groupe.

À Laprairie, nous étions quasi en famille avec nos aînés, les frères de la

communauté : ici, les frères forment des groupes distincts, vivent chacun dans des locaux spéciaux : coin des Supérieurs majeurs, coin des frères de l'administration, coin des frères des travaux, ceux de la Procure, de l'Imprimerie, de la Menuiserie, de la cordonnerie, de la cuisine, etc. et coin de Messieurs les Aumôniers, ils sont trois : MM. les abbés Mathorel, Collet et Fleury.

Et NOUS AUSSI, nous sommes trois, trois petits Canadiens, quasi perdus dans ce nouveau milieu d'une mentalité toute différente de la nôtre ou plutôt de plusieurs mentalités puisque parmi notre groupe de postulants, il y a des Normands, des Gascons, des Nantais, des Bretons, bretonnants ou non, des Irlandais, et que sais-je encore...

Chacun de ces groupes avait sa mentalité particulière, voire même son accent particulier de langue. Parmi tous ces jeunes gens, il y en avait qui parlaient à peine le français, c'étaient les bretons bretonnants venus du Finistère. Avec laquelle de ces mentalités me suis-je le mieux adapté ? Évidemment, avec celle des Normands puisque mes ancêtres au Canada venaient de la Normandie. Après eux, mes préférences allaient aux Gascons venus du sud de la France.

Tous les groupes nous témoignaient cependant beaucoup de sympathie et recherchaient notre compagnie. Pensez donc : parler avec des «SOI-DISANT «petits sauvages du Canada, auxquels on avait enlevé les plumes... Ah ! Ah ! Ah !... Et oui, il y a soixante ans et plus, nos bons frères de France étaient encore sous l'impression qu'il n'y avait que des sauvages au Canada...

Pendant les quelques semaines qui ont précédé notre entrée au noviciat, nous, les trois petits Canadiens, avons eu plusieurs fois l'honneur d'être présentés à des visiteurs de marque qui venaient voir les Supérieurs majeurs, et chaque fois, nous étions témoins de leur surprise lorsqu'ils constataient que nous étions bien comme les autres et que nous parlions le français aussi bien, sinon mieux que beaucoup de Français...

Sabots : Une chose à laquelle je ne me suis pas habitué et qui m'a fait beaucoup souffrir a été de porter des sabots (gros souliers en bois) qu'il fallait porter tous les jours, sauf cependant les dimanches et les jours de promenade alors que nous mettions nos souliers.

Par ailleurs, je me suis assez bien accommodé aux exigences du règlement qui ressemblaient pas mal à celles de Laprairie.

Au jeu, tous ces petits Français admiraient notre adresse particulièrement au jeu de balle ; ils s'étonnaient de notre façon de frapper la balle en tenant notre bâton à deux mains alors qu'eux ne se servaient que d'une main...

Quant à la nourriture, bien qu'elle fût un peu différente de la nôtre, je m'y suis fait assez facilement, même à la sempiternelle soupe aux oignons du matin qu'on nous servait avec une tranche de pain beurré et un bol de café. C'était tout notre déjeuner. Les autres repas étaient plus substantiels avec lait ou cidre comme breuvage. Le thé était inconnu.

Noviciat 1er jour : Notre séjour au postulat n'a pas été de longue durée : nous y sommes arrivés le 26 juillet au soir et nous l'avons quitté le 8 septembre, jour de notre entrée au Noviciat. C'est donc le 8 septembre 1898, en la fête de la Nativité de la Sainte-Vierge que j'ai eu le bonheur de revêtir l'habit religieux des Frères de l'instruction chrétienne en la chapelle de la Maison-Mère, après une retraite préparatoire de 10 jours.

Ce fut pour moi et pour mes deux compagnons une journée de bonheur teintée cependant de tristesse parce que nous n'avions pas, comme presque tous les autres novices, la joie d'avoir avec nous la présence de nos parents si loin... si loin... Oui, cette absence nous a été dure, mais notre chagrin fut adouci par une attention toute spéciale de nos supérieurs et particulièrement par l'affabilité de celui qui allait être notre Maître des novices, le C. Fr. Arator qui devint plus tard assistant du Révérend Frère.

Je me rappelle fort bien que dans le courant de la journée, le Rév. Frère Frère Supérieur Général avec qui nous avons voyagé, nous convoqua à son bureau et nous passâmes avec lui d'agréables moments.

À ces délicates attentions de nos Supérieurs, je dois joindre celles du premier aumônier, M. l'Abbé Mathorel à qui nous étions particulièrement recommandés par le C. Fr. Ulysse qui lui avait écrit une lettre à notre intention. Lui aussi, ce bon Monsieur Mathorel, voulut essayer de combler ce vide causé par l'absence de nos parents. Il nous fit passer d'autres bons moments à son bureau et je dois ajouter que, pendant toute l'année de notre noviciat, il nous a témoigné une attention soutenue et une bonté toute paternelle.

En somme, cette première journée de notre noviciat s'est déroulée d'une manière très agréable.

À Ploërmel, ce matin du 8 septembre, nous étions 92 à prendre l'habit tandis qu'à Hennebont, autre maison où il y avait un noviciat, ils étaient 27. À Laprairie, les 12 compagnons que nous avons quittés avaient fait leur prise d'habit le 24 août.

3^{ème} jour, 10 septembre 1898.

... Aujourd'hui commencent les exercices réguliers du noviciat qui se poursuivront désormais sans interruption jusqu'au 8 septembre prochain. Noviciat, sanctuaire de paix, de prières et d'études religieuses : c'est le programme régulier de chaque jour sous la direction douce et paternelle du Ch. Frère Arator et de son sous-maître le C. Fr Longin, de sainte mémoire qui, en 1903, pour venir au Canada avec plusieurs autres frères, préférera l'exil à la sécularisation.

... Sauvages du Canada devenus Comtes.

On sait qu'en France, on attache beaucoup d'importance aux titres de noblesses : Monsieur le Duc, Monsieur le Marquis, Monsieur le Comte...

Et voici qui n'est pas banal... le Fr. Frédéric (Canadien) et moi avons eu l'honneur d'être ennoblis par quelques-uns de nos co-novices et voici comment : L'adresse de nos parents sur les enveloppes se lisait comme suit :

*Monsieur L... Lambert
Louiseville (Comté de Maskinongé)
Canada.*

Un de mes voisins, un peu curieux, avait lu cette adresse mais sans remarquer l'accent sur la lettre é du mot comté et il lisait COMTE de Maskinongé d'où tout bonnement, il tira la conclusion que j'étais fils de comte, de même que pour mon compatriote qui écrivait : COMTE DE TERREBONNE, puisqu'il venait de Mascouche.

À la suite de cette gentille qualification qui nous ennoblissait, le Fr. Frédéric et moi prenions plaisir à écrire en grosses lettres et en omettant l'accent bien entendu, Comte de Maskinongé, Comte de Terrebonne et nous mettions notre enveloppe bien en évidence sur notre bureau.

Que le lecteur veuille bien pardonner cette légère espièglerie qui, d'ailleurs, n'a nui en rien à la ferveur de notre noviciat.

8 septembre 1899. Premiers voeux. Scolasticat.

Le 8 septembre 1899, après une retraite de dix jours, j'avais le bonheur de devenir Frère de l'instruction chrétienne par l'émission des trois voeux de religion en la chapelle de la Maison-Mère de Ploërmel.

Ce fut un grand jour de joie et de bonheur malgré que cette fois encore, j'étais privé de la présence de mes parents, cette absence fut cependant moins sentie que celle de l'année dernière, j'étais plus en pays de connaissance avec les Frères du noviciat et tous mes co-novices que j'avais coudoyés pendant tout le courant de l'année, et parmi lesquels je m'étais fait de bons amis.

Dès le lendemain, je quittais Ploërmel pour aller commencer mon scolasticat à Josselin, localité voisine de Ploërmel. Josselin est célèbre par les pèlerinages qui s'y font à Notre-Dame du Roncier et par la présence du magnifique château des ducs de Rohan, château que j'ai eu le plaisir de visiter. Ce qui m'a le plus impressionné dans ce château est la salle dite des trésors. Que de richesses là-dedans...

À Josselin, nous étions une cinquantaine de scolastiques sous la direction du C. Frère Antel-Joseph, des FE Alexandre-Marie (Picquet), Louis-Bertrand, Léon et Guénolé. Les trois premiers seront plus tard du nombre des frères qui viendront au Canada en 1903. Ce fut pour moi une grande joie de les revoir ; ils avaient été si bons pour moi, et pour mes deux compagnons canadiens.

J'ai bien aimé cette année d'études passée à Josselin et c'est avec un réel chagrin, que l'année terminée, il me fallut dire adieu à cette maison, et à tous ceux avec lesquels j'avais passé une si belle année.

Les regrets de ce départ étaient cependant bien atténués par la perspective d'un autre prochain départ, celui de notre retour au pays natal.

6 août 1900. Mémorable journée à Ploërmel.

Autre inoubliable journée, celle du 6 août 1900 à Ploërmel à l'occasion de la translation du corps de notre Vénérable Père, du cimetière à la chapelle de la Maison-Mère. Il serait trop long de faire la description de cette émouvante cérémonie à laquelle prirent part des milliers de personnes de tous rangs, de toutes conditions...

La Chronique de l'Institut du temps en a fait un long compte-rendu. Qu'il me suffise de dire que j'ai eu le grand bonheur d'assister à cette imposante cérémonie et de voir la vénérable figure de Notre Vénérable Père, figure bien conservée, bien qu'un peu noircie après quarante ans passés sous terre. Avec tous ceux qui en cette circonstance ont pu l'approcher, j'ai fait toucher mon crucifix et mon chapelet. De Josselin à Ploërmel, professeurs et scolastiques ont fait le voyage à pied «aller-retour».

13 août. Adieu Ploërmel. Départ.

Après un dernier repas pris à la Maison-Mère et nos adieux reconnaissants au bon Frère Moïse et aux autres, nous avons pris le chemin conduisant à la gare. Le train ne tarda pas à arriver et nous prîmes place dans le compartiment qui nous était destiné, puis un strident coup de sifflet et le train se mit en marche.

À ce moment où pour la dernière fois nos regards se portèrent vers ce berceau de notre vie religieuse nos coeurs furent épris d'un sentiment qu'il est difficile de décrire... Mais à l'âge que nous avons, les émotions sont vite émoussées surtout quand on part pour un voyage ardemment attendu ; aussi, la gaieté, la joie, la bonne humeur ne tardèrent à prendre le dessus et chacun se mit en devoir de s'installer le plus commodément possible.

Pendant ce temps le train filait et nous passâmes plusieurs gares jusqu'à ce que nous arrivions à la Brohinière et nous devions faire un arrêt d'une demi-heure et changer de train. Le nouveau compartiment que nous occupons est mieux fini que le précédent, les deux sièges sont plus confortables et il nous faut peu de temps pour nous installer

Le Fr. Frédéric était vêtu d'un habit de CLERGYMAN qu'il avait obtenu d'un frère qui ne revenait pas au Canada. À cet habit était attaché le titre de FATHER, suivant la coutume des Anglais. Malgré un air plutôt sérieux, le Fr F aimait cependant s'amuser et faire des farces ; aussi, s'autorisa-t-il de son titre pour demander à un de ses voisins, s'il désirait se confesser. La réponse fut claire et nette : No Father, we will think of it later on.

Plusieurs autres petites plaisanteries suivirent, puis, on songea à s'installer pour prendre un peu de repos.

ANNEXE K

LE CIDRE DE SAINTE-SCHOLASTIQUE

Le texte des annales de Sainte-Scholastique a été rédigé à compter de 1894, au moment de l'arrivée du F. Athanase comme directeur. Le F. Athanase n'a pas été témoin oculaire des événements qu'il relate ci-dessous. Les frères Léonis et Isidore-Louis étaient toutefois sur place en 1893 et 1894.

Le frère Édouard, dont le cerveau était riche en idées, proposa de faire du cidre au Collège en quantité suffisante pour en approvisionner nos différents Établissements de la Mission.

Par là, tout en se créant de nouvelles ressources, on attacherait à la maison, un nouveau titre qui en augmenterait le renom. Le Directeur trouva la chose fort à propos et l'approuva sur-le-champ. Un voyage à Laprairie pour y conduire 3 postulants fournit au frère Clarence l'occasion de soumettre cela au Directeur Principal qui y acquiesça sans doute, puisque le lendemain une presse de \$ 40.00 était achetée à Montréal ; je me trouvais présent pour cette acquisition.

Les pommes à cidre sont assez communes sur le territoire de Sainte-Scholastique et aux environs. Les frères s'en procurèrent pour 30 ¢ la poche de 1 minot 1/2. Ils se munirent aussi facilement de tonneaux à Montréal.¹³⁷

À la même époque, les frères, d'après le conseil du Frère Abel, préparèrent une exposition de pommes du pays pour le congrès Pomologique de Caen en Normandie. L'affaire eut un plein succès, une médaille d'argent fut décernée au frère Clarence.

Les frères de Sainte-Scholastique, devenus fabricants de cidre consentaient volontiers à en approvisionner nos maisons moyennant un prix modéré. Le commerce des pommes obligeait à de fréquentes courses ; les visites au Dépôt se renouvelaient souvent, tout ce va-et-vient paraissait exiger cheval et voitures.

L'acquisition s'en fit en septembre. Naturellement il fallait une remise. Elle s'ajouta sans retard au reste du Collège composé déjà de 5 parties de différentes hauteurs : le tout formait un petit hameau. Quant au cheval, on lui trouva un abri à côté des deux vaches. Voilà les frères à même de parcourir le pays en voiture à leurs moments de loisir. Voyez donc

¹³⁷ Le minot est une ancienne mesure canadienne équivalant à 36 litres

Messieurs nos frères ! devaient se dire les gens, en regardant passer la voiture du Collège ? Ces bons Religieux possèdent la richesse ; ils ont aussi du temps à perdre ; leurs élèves ne les occupent pas suffisamment... Ils s'en donnent, nos bons frères !... Aujourd'hui encore la même réputation de richesse pèse sur les frères ; c'est sans doute dans le cours de 1893-1894 que cette croyance mal fondée pénétra dans l'esprit de la population.

À l'ouverture de l'année scolaire 1893-1894, deux changements s'effectuèrent dans l'Établissement le frère Xavier, nommé au Collège Sainte-Marie, eut pour successeur le frère Clément ; le frère André, désigné pour Buckingham, fut remplacé par le frère Isidore-Louis, nouvellement arrivé de France.

L'état de choses décrit plus haut ne pouvait durer. Le collège se trouvait sur un pied intenable. Le personnel d'employés, les soins du cheval exigeaient des dépenses trop fortes. Si d'un côté, l'argent entraînait en sommes relativement importantes, de l'autre, il s'écoulait à mesure sans même réussir à boucher les trous... Et puis ce luxe, ces sorties fréquentes en voiture, ces rapports trop répétés avec les séculiers... Il s'ouvrait ainsi des brèches par où devait nécessairement sortir l'esprit religieux... Le bon Dieu ne se plaisait pas au sein de ce tohu-bohu. Les anges gardiens du collège regardaient tristement ce grand déploiement d'affaires extérieures... C'était bien une nouvelle application de la fable : La Grenouille qui veut se faire grosse comme le Boeuf.

Cependant tout suivait son train régulier ; les mois se suivaient sans rien présager d'extraordinaire. À partir du premier de l'an, un certain nombre de Pensionnaires et de Demi-Pensionnaires quittèrent. Dans le courant d'avril, le Directeur Principal vint faire sa visite. Le Directeur local reçut d'énergiques reproches à propos de l'achat du cheval et des voitures, cela étant contraire à l'esprit de pauvreté et de nul usage dans un petit Établissement tel que celui de Ste-Scholastique. Le frère Clarence accepta les dures vérités qui lui furent adressées en religieux docile et soumis, quelques jours plus tard, cheval, voitures, tout le superflu avait disparu.

Le reste de l'année s'écoula paisiblement. Enfin, la grande journée scolaire prit sa place, je veux désigner les Examens Publics. C'est la coutume à Sainte-Scholastique de consacrer le dernier jour de classe à faire passer un Examen aux enfants. Toute la Paroisse est invitée, du haut de la chaire, à honorer cette séance si pénible pour les enseignés mais aussi et encore plus pour les enseignants... Hélas ! en 1894 ces examens causèrent de la honte aux frères ; les élèves du frère Clarence se

distinguèrent par leur ignorance : ils restèrent muets sur tout le Programme. La classe inférieure à la précédente passa également sur la scène d'une façon pitoyable. La petite classe et le Cours Académique s'en tirèrent avec honneur et permirent aux frères de relever un peu la tête. En voilà un couronnement honteux pour une année pendant laquelle on a fait tant d'embarras !...

... Les gens habitués à respecter les frères, habitués aussi à constater de sérieux travaux par les brillants examens qui clôturaient chaque année d'école n'osèrent pas formuler leurs plaintes tout haut, ils se contentaient de se dire entre eux et leur étonnement et leur mécontentement.

SOMMAIRE DU N° 22

Chapitre 5e Le Conseil général et la mission canadienne	125
Attitude fondamentale du Conseil	125
Des obstacles de taille	126
Conséquences de cette situation	128
La mission a sa part d'épreuves	131
Dix ans : déjà une longue étape	143
Le F. Anatolien et la loi militaire de 1889	145
Chapitre 6^e Quelques autres fondations	157
Sainte-Scholastique	158
Montréal : Saint-Jean-Berchmans	163
La Prairie : Saint-Joseph	167
Louiseville	171
Buckingham	180
Chapitre 7^e Initiatives heureuses et déceptions	191
Les fondations de la décennie	191
Les pensionnats	193
Vie chrétienne dans les écoles	199
Agriculture et pomologie	205
Les études des frères	213
De jeunes Québécois à Ploërmel	217
L'apprentissage de l'anglais	220
L'exposition universelle de Chicago	225
Chapitre 8^e Éphémérides	231
Annexes	
H - Immigration mennaisienne	239
I — Témoignages	252
J — Souvenirs de Ploërmel	261
K — Le cidre de Sainte-Scholastique	267

SIGLES :

- ACAM : Archives de la Chancellerie de l'archevêché de Montréal.
AFICLP : Archives des Frères de l'Instruction chrétienne (La Prairie)
AFICR : Archives des Frères de l'Instruction chrétienne (Rome)
ASHLP : Archives de la Société historique de La Prairie de la Magdeleine.
ASJCF Archives de la Compagnie de Jésus du Canada français.
ANQ : Archives nationales du Québec.
AVLP : Archives de la ville de La Prairie.